



HAL
open science

**Les pratiques paysagistes contemporaines au prisme de
la végétation dans un contexte d'écologisation : vers une
meilleure prise en compte des enjeux
environnementaux : état des lieux et perspectives**

Natan Torres Rejas

► **To cite this version:**

Natan Torres Rejas. Les pratiques paysagistes contemporaines au prisme de la végétation dans un contexte d'écologisation : vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux : état des lieux et perspectives. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03257679

HAL Id: dumas-03257679

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03257679>

Submitted on 11 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les pratiques paysagistes contemporaines au prisme de la végétation dans un contexte d'écologisation.

**Vers une meilleure prise en compte des enjeux
environnementaux.**

État des lieux et perspectives.

TORRES REJAS Natan


« Travail Personnel d'Étude et de Recherche
(TPER) de la formation Paysagiste DEP »

Année universitaire 2019/2020

École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

REMERCIEMENTS



Je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont aidé pendant l'élaboration de mon travail de recherche, notamment les enseignants pour leurs accompagnements, suivis et conseils pendant ces neuf mois, Bernard Davasse et Benjamin Chambelland, et évidemment les cinq paysagistes qui m'ont consacré leur temps et partagé leurs expériences et savoirs-faire.

Je remercie chaleureusement Morgane Robert, pour son intérêt et son soutien, sa grande disponibilité durant la réflexion de cette étude.

Merci infiniment à Florent, merci pour ton soutien, ton aide, ton encouragement et ta patience. Cette aventure de reconversion ne serait pas possible sans toi.

sommaire

| | |
|------------------------------|---------|
| INTRODUCTION GÉNÉRALE | page 10 |
|------------------------------|---------|

| | |
|---|---------|
| 1 L'ÉCOLOGISATION ET LE MÉTIER DE PAYSAGISTE : ÉVOLUTION ET COEXISTENCE. | page 12 |
|---|---------|

| | |
|---|---------|
| 1.1. Notions et éléments de contexte | page 16 |
|---|---------|

| | |
|--|---------|
| 1.1.1. Le processus d'écologisation : l'essor d'une conscience | page 17 |
|--|---------|

| | |
|--|---------|
| 1.1.2. L'évolution de la prise en compte des préoccupations écologiques et environnementales dans les politiques d'aménagement | page 18 |
|--|---------|

| | |
|--|---------|
| 1.1.3. L'évolution du métier de paysagiste : du « paysagiste-jardinier » au « paysagiste-aménageur » | page 20 |
|--|---------|

| | |
|---|---------|
| 1.1.4. L'intégration de la nature par les paysagistes : les notions de végétal et de végétation | page 22 |
|---|---------|

| | |
|--|---------|
| 1.1.5. Questionnements sur les pratiques des paysagistes | page 24 |
|--|---------|

| | |
|---|---------|
| 1.2. La confrontation sur le terrain : une démarche méthodologique mixte | page 26 |
|---|---------|

| | |
|------------------------------|---------|
| 1.2.1. Méthodes de recherche | page 27 |
|------------------------------|---------|

| | |
|---|---------|
| 1.2.1.1. La parole libre aux paysagistes : le parcours commenté | page 28 |
|---|---------|

| | |
|--|---------|
| 1.2.1.2. Le recentrement autour de la nature : l'entretien semi-directif | page 29 |
|--|---------|

| | |
|--|---------|
| 1.2.2. Les dispositifs d'analyse des résultats | page 30 |
|--|---------|

| | |
|--|---------|
| 1.2.2.1. Les fiches « parcours commentés » | page 30 |
|--|---------|

| | |
|---|---------|
| 1.2.2.2. La grille comparative des entretiens | page 31 |
|---|---------|

| | |
|-------------------|---------|
| Conclusion | page 32 |
|-------------------|---------|



2

«DISCOURS ENVIRONNEMENTALISTES», ÉCOLOGISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PRATIQUES PAYSAGISTES

page 34

2.1. De nouveaux outils d'aménagement : l'écologisation dans la commande publique

page 37

2.1.1. La trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme

page 38

2.1.2. Les plantes exotiques envahissantes dans les projets d'aménagement

page 40

2.1.3. La plantation de végétaux sauvages d'origine locale dans les prescriptions de la commande publique

page 43

2.2. La relation entre paysagistes et métiers « naturalistes » dans le projet d'aménagement du territoire

page 45

Conclusion

page 48



3

COMMENT LA VÉGÉTATION PERMET-ELLE AUX PAYSAGISTES DE SE POSITIONNER FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?

page 50

3.1. Paysagistes et nature : quels rapports se forment aujourd'hui ?

page 53

3.1.1. La végétation et les sources d'inspiration

page 55

3.1.2. La végétation et les compétences

page 57

3.1.3. La végétation et la spatialisation

page 59

3.1.4. La végétation et sa symbolique

page 60

3.2. La végétation dans le processus des projets de paysage

page 62

3.2.1. La végétation dans la réflexion des projets

page 63

3.2.2. La végétation dans la gestion

page 64

3.2.3. La végétation dans les usages

page 65

Conclusion

page 67

CONCLUSION GÉNÉRALE

page 68

RÉFÉRENCES

page 74

FIGURES

page 77

ANNEXES

page 78

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La société française, comme l'entièreté de la planète, à différents degrés et selon certains particularismes régionaux « anecdotiques » est en quête de nature, un besoin qui s'intensifie de manière quasi exponentielle avec chaque nouvelle catastrophe climatique, sanitaire. Dans les annonces scientifiques, dans les médias, au sein des enseignes commerciales et de leurs discours - et pas nécessairement les plus « responsables », et dans des secteurs parfois plus déconnectés ou au contraire engagés comme les arts, ou bien d'autres domaines, nous trouvons des messages de plus en plus nombreux sur le besoin de se reconnecter à la Nature, de la préserver et de l'urgence de mener une transition dans nos manières de vivre, de consommer et de traiter l'environnement. Un nouveau rapport plus « écologique » dans tous les domaines de la société se développe.

Depuis quelques années, nous voyons aussi s'accroître les enjeux environnementaux dans les discours politiques, notamment avec les rapports générés par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), depuis plus de 30 ans maintenant, qui évaluent l'état de notre planète et l'influence de l'homme sur le système climatique.¹ En France, nous observons aussi cette conscience environnementale croissante, notamment depuis 2016, à travers la **Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages**, et au travers de « slogans politiques »² comme : « *développer la Nature en ville* » ou « *la végétalisation urbaine* ». Nous pouvons l'observer même dans les discours politiques avec l'annonce du gouvernement français ce 14 décembre 2020 pour la création d'un « *référendum pour inscrire la protection de l'environnement dans la Constitution* ».³

Cette requête générale s'est encore exacerbée dans un contexte général de changement : changement climatique, changement dans l'aménagement (comme par exemple la future loi « zéro artificialisation nette »), changements comportementaux et sanitaires que nous vivons aujourd'hui - où l'environnement fait partie des enjeux majeurs et incontournables de nos territoires. Ce contexte de changement répond à un processus de prise en compte des enjeux environnementaux de nos sociétés actuelles qui touchent toutes les sphères de la société : le processus d'écologisation; une lame de fond qui ne déroge pas à la règle des néologismes avec un suffixe en « *tion* », qui révèle ainsi l'action en cours.

Le sentiment d'urgence s'est aussi exprimé par la prise en conscience du décalage sociétal vécu pendant des années en regardant la nature et le vivant comme un simple décor ou comme une ressource externe à l'être humain. Cette manière de réfléchir ne fonctionne plus et invite au changement de regard car les activités humaines exercées sur la nature et sur le vivant ont une répercussion, prouvée, en retour sur l'humain. Comme indique Gilles Clément : « *il faut s'immerger, s'accepter comme être de nature, réviser sa position dans l'univers, ne plus se placer au-dessus ou au centre mais dedans et avec.* » (Clément, 2014, p. 27) parce que « *presque toutes les grandes questions de notre temps portent sur le vivant. Sa fragilité, sa pérennité dans le temps. L'organisation des sociétés et des espaces en dépend.* » (Clément, 2009, p. 5).

Dans ce contexte de transition, tous les secteurs et toutes les professions observent, vivent, parfois subissent aujourd'hui un renouvellement des pratiques afin de s'adapter à cette période de changement et de prendre en compte les enjeux environnementaux et écologiques. Nous pouvons légitimement transposer ces questionnements au métier de paysagiste, nous demander s'il existe une influence de ce processus et comment cela impacte leurs pratiques. Est-ce que les paysagistes, comme métier d'aménageurs, parviennent à se saisir de cette opportunité de changement en mobilisant la nature comme outil de travail pour faire face aux enjeux actuels ?

1 Pachauri, R. K., Meyer, L. A., & Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat. (2015). Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse.

2 Définition de Slogan : Brève formule frappante lancée pour propager une opinion, soutenir une action : Les slogans politiques. Larousse, É. (s. d.). Définitions : Slogan. Consulté 15 décembre 2020, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/slogan/73057>

3 Franceinfo. (2020, décembre 15). Le référendum sur l'environnement proposé par Emmanuel Macron, une « manœuvre politique » pour le constitutionnaliste Philippe Derosier. Franceinfo. https://www.franceinfo.fr/monde/environnement/convention-citoyenne-sur-le-climat/le-referendum-sur-l-environnement-propose-par-emmanuel-macron-une-manoeuvre-politique-pour-le-constitutionnaliste-philippe-derosier_4220331.html

De plus, il est possible de s'interroger sur le rôle réel que la nature prend dans l'ensemble de la réflexion des paysagistes contemporains dans leurs projets. Nous chercherons à répondre à ces deux grands questionnements au cours de ce travail de recherche.

Mais avant d'estimer l'influence de cette écologisation et le rapport des paysagistes à la nature pour faire face aux enjeux environnementaux, nous devons connaître le cadre de travail du métier des paysagistes contemporains. Pour ce faire, nous allons explorer dans un premier chapitre les notions qui nous permettront de développer l'analyse de notre observation par la suite. Nous commencerons par définir le processus d'écologisation, la notion et son évolution dans l'histoire française. Ensuite, en parcourant les dates clés du métier, nous nous attacherons à connaître en quoi le paysagiste pourrait être impacté par ce processus ; l'objectif de cette analyse étant de comprendre la relation qui s'établit entre écologisation et certains courants du métier de paysagiste. Mais comment les paysagistes travaillent-ils exactement avec la nature ? Quels sont leurs rapports au sein même de leurs réflexions ? Il nous est apparu pertinent d'aborder ces questions par le biais de deux notions, « végétal » et « végétation » qui nous donnent un certain degré d'approfondissement dans leurs rapports face aux enjeux climatiques. Ces quatre « pièces du puzzle » assemblées permettront de comprendre le cadre de recherche et d'imaginer des hypothèses de travail.

Pour rendre compte de l'ensemble de nos questionnements, nous nous sommes appuyés sur une démarche méthodologique basée sur la rencontre de paysagistes, nous entretenir avec eux, les écouter s'exprimer et observer des réalisations qui vont nous aider à approfondir leurs pratiques. Quelle meilleure manière d'évaluer notre raisonnement que par sa confrontation sur le terrain ? Cette méthodologie sera développée et argumentée dans ce premier chapitre, puis les moyens mis en œuvre pour la mener et analyser les résultats.

Les deux chapitres suivants vont accompagner nos deux grands questionnements au travers des discours, des observations et d'autres matériaux

mobilisés pour interpréter les pratiques paysagistes contemporaines. Plus exactement, le deuxième chapitre va se centrer sur l'impact que pourrait avoir l'écologisation sur le métier de paysagistes. Nous verrons ainsi comment les paysagistes se positionnent sous le prisme de trois outils d'aménagement. En mobilisant ces outils, nous envisageons la relation que les paysagistes leur portent pour affiner notre compréhension de leurs pratiques. Nous avons, ensuite, choisi d'analyser leurs relations avec d'autres métiers qui travaillent eux aussi avec la nature. Ce focus permettra de compléter notre enquête, d'ouvrir le champ d'études à différentes manières d'aborder la nature.

À la fin de ce chapitre, nous pourrons alors savoir si l'état actuel de la société a une influence sur la manière d'exercer le métier de paysagiste et comment il impacte les pratiques paysagistes contemporaines.

Enfin, nous devons explorer le rapport des paysagistes à la nature face aux enjeux environnementaux actuels. Si nous avons choisi d'analyser ce rapport par les notions de « végétal » et « végétation », c'est parce que cette porte d'entrée va nous permettre de déceler des pratiques paysagères écologiques. Comment les paysagistes appréhendent-ils la nature sous le prisme de la végétation pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux ? Quelles sources d'inspiration et compétences leurs permettent d'aborder ces défis ? Comment travaillent-ils avec la nature dans l'espace et dans ses dimensions esthétiques, culturelles et historiques ? Dans le cadre des projets, il nous semble aussi intéressant d'interroger la place réelle qui prend la végétation dans leurs réflexions. À la suite de ce dernier chapitre, nous aurons exploré diverses approches et manières de travailler avec la nature.

Dans ce contexte de changement sans précédent, ce travail de recherche, à travers cet état des lieux des pratiques paysagistes contemporaines, en mobilisant témoignages, observations et d'autres matériaux accumulés lors de celui-ci, permettra d'apporter de nouvelles connaissances à la recherche paysagère actuelle.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CHAPITRE I :

L'ÉCOLOGISATION ET LE MÉTIER DE PAYSAGISTE :

ÉVOLUTION ET COEXISTENCE.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Révéler le paysage, le donner à voir, le travailler et le faire ressentir font partie intrinsèquement du métier de paysagiste. Comme vu dans l'introduction, le monde change et les modifications de celui-ci affectent tout être vivant ; un fait qui modifie nos paysages, connus et futurs. Les pratiques contemporaines des paysagistes changent et s'adaptent à tous ses paramètres afin de faire face aux enjeux environnementaux.

Pour comprendre cette évolution et les paramètres qui feront partie de notre travail de recherche, nous allons étudier, dans ce premier chapitre, le cadre théorique et historique dans lesquels le travail de recherche s'inscrit. Afin de présenter l'état de l'art du travail de recherche, certaines notions, termes et éléments de contexte doivent être présentés pour comprendre le périmètre d'étude.

Dans un contexte de changements, et sous le cadre des enjeux environnementaux, nous allons entamer notre réflexion par présenter quatre paramètres (notions, termes et éléments de contexte) qui nous semblent nécessaires pour dérouler notre argumentaire et qui nous ont mené à établir les questionnements et les hypothèses de notre recherche. Ces quatre éléments seront exposés dans une première partie qui traitera d'abord de la

notion d'écologisation, son évolution et le processus qui a influencé les politiques d'aménagement en France. Puis, l'évolution, toujours en France, du métier de paysagiste sera traitée en parallèle du processus d'écologisation. Et enfin, dans le but de comprendre l'approche de la nature des paysagistes contemporains dans ce même processus, les notions de « végétal » et de « végétation » seront présentées. Une fois ce cadre théorique posé, les questionnements, la problématique et les hypothèses qui sont nés de cet état de l'art, seront énoncés en fin de cette première partie.

Afin de répondre à ces questionnements et pouvoir confronter nos hypothèses sur le terrain, la deuxième partie de ce chapitre montrera la démarche méthodologie qui a été choisie et qui a orienté le travail de recherche avec l'objectif de connaître les pratiques de paysagistes contemporains face aux enjeux environnementaux.

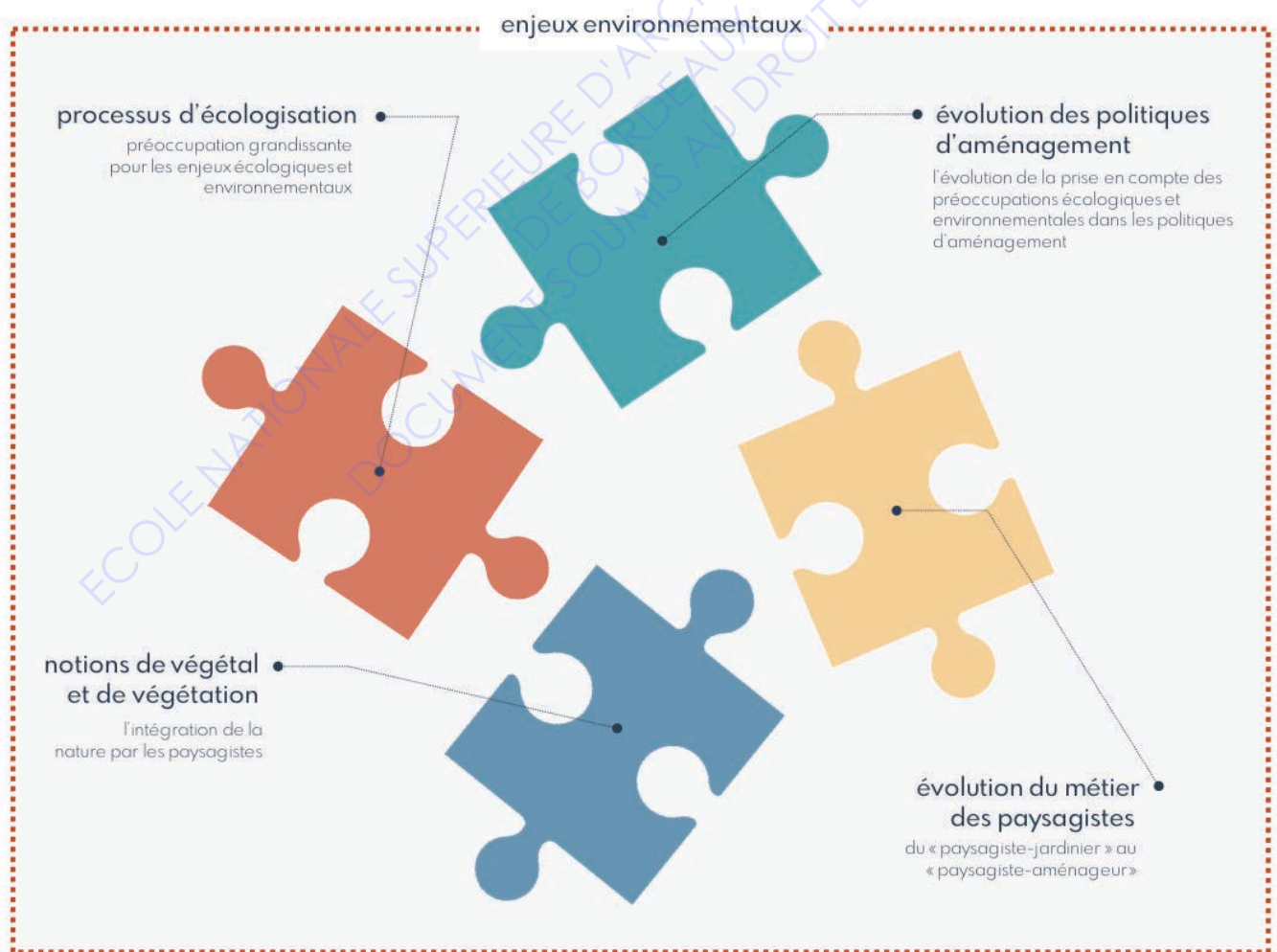


Figure 1 : quatre paramètres de recherche comme quatre pièces de puzzle à réfléchir (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020)



1.1. Notions et éléments de contexte

Les enjeux environnementaux en lien avec les pratiques paysagistes voient quatre notions évoluées ensemble. Elles sont indubitablement en coexistence comme quatre « pièces d'un puzzle » permettant de former un tout et plus particulièrement ici le cadre théorique de la recherche qui permet de dérouler notre argumentaire, lui-même donnant les clefs pour comprendre l'emboîtement de ces pièces entre elles. Les quatre pièces : la notion d'écologisation, l'évolution des politiques d'aménagement, l'évolution du métier de paysagiste et les notions de végétal et de végétation vont nous permettre de connaître le cadre de travail de paysagistes contemporains afin d'affiner nos questionnements de départ.

1.1.1. Le processus d'écologisation : l'essor d'une conscience

Pour donner suite à cette prise de conscience grandissante des enjeux environnementaux, nous sommes intéressés à la notion d'écologisation, notion mobilisée qui nous permettra de dérouler notre réflexion par la suite.

La notion d'écologisation définit le processus vécu par la société d'une préoccupation grandissante pour les enjeux écologiques et environnementaux. Nous pouvons observer ce processus dans trois sphères différentes de la société : scientifique, sociale et politique.

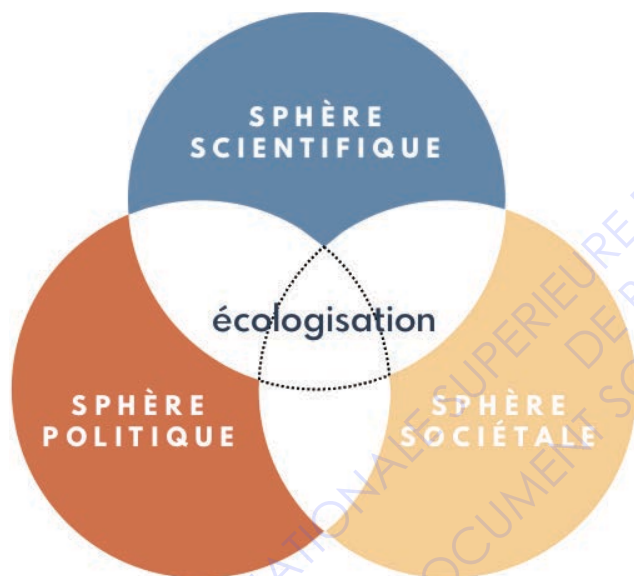


Figure 2 : processus d'écologisation qui touche les trois sphères. (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020)

L'écologie est née au XIX^{ème} comme une science qui étudie les relations entre les êtres vivants et les milieux où ils vivent.¹ Vers la seconde moitié du XX^{ème} siècle, l'écologie commence à prendre en compte l'impact des actions de l'homme sur leur milieu et commence à s'intéresser aux études de la protection de la nature et aux enjeux environnementaux.²

En même temps, la sphère sociale³ commence à être informée de ces enjeux, grâce à une tournure d'« écologie politique » ou de « conscience environnementale » qui émerge dans des discours, parfois « catastrophistes », concernant l'état de la planète et l'urgence de réagir (Grisoni & Sierra, 2013). Cette évolution dans les sphères scientifique et sociale est accompagnée par une « production de conventions », ou comme le qualifie Mormont, des « conventions écologiques » (Mormont, 2013), qui ont pour but de relier des connaissances scientifiques, des innovations techniques, des pratiques sociales et des pratiques professionnelles au travers d'une réglementation spécifique, des normes et des politiques publiques. (Mormont, 2013, § 3).

La transformation réglementaire est interprétée par la commande publique qui évolue aussi de son côté. La commande publique commence à prendre en compte cette « conscience environnementale » en incluant de nouveaux critères environnementaux (Dacheux-Auzière, 2018, p. 20). Les paysagistes, en faisant partie des métiers qui « aménagent le territoire », répondent à la commande publique en utilisant le paysage comme un outil de travail qui modélise nos territoires et en intervenant dans l'espace public (Donadieu, 2007, § 19) ; ce pourquoi le métier de paysagiste contemporain est influencé par l'évolution des politiques publiques et les changements dans la commande publique. Par conséquent, il est nécessaire d'analyser l'évolution de l'écologisation dans les politiques d'aménagement en France, donc dans la commande publique, afin de comprendre son influence dans les pratiques des paysagistes.

1 Écologie : Science qui étudie les relations entre les êtres vivants (humains, animaux, végétaux) et le milieu organique ou inorganique dans lequel ils vivent. (ÉCOLOGIE : Définition de ÉCOLOGIE. (s. d.). Consulté 8 novembre 2020, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/%C3%A9cologie>)

2 Environnement : Ensemble des éléments et des phénomènes physiques qui entourent un organisme vivant, se trouvent autour de lui. (ENVIRONNEMENT :

Définition de ENVIRONNEMENT. (s. d.). Consulté 8 novembre 2020, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/environnement>)

3 Social dans le sens de la relation à la vie des hommes en société et à l'étude des processus d'interaction: interactions entre les individus, entre l'individu et les groupes, entre les groupes eux-mêmes (SOCIAL : Définition de SOCIAL. (s. d.). Consulté 14 novembre 2020, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/social>)

1.1.2. L'évolution de la prise en compte des préoccupations écologiques et environnementales dans les politiques d'aménagement

Les politiques d'aménagement marquent le cadre normatif de l'aménagement comme « *science de la conception des espaces qui prend non point les espaces, mais les processus de conception et d'organisation comme objet fondamental* » (« Aménagement (et géographie) », Lévy & Lussault, 2013). Ces politiques évoluent au fur et à mesure avec la situation du pays, les partis politiques au pouvoir et la demande d'une société donnée. (Voir annexe A: Frise chronologique des dates clés concernant des lois et mesures françaises).

Le début du XX^{ème} siècle a été marqué par la montée des pensées du mouvement écologique dans le monde suite à l'évolution des recherches scientifiques et aux changements et pratiques de la société. Ensuite, nous trouvons dans les lois françaises une traduction de ces préoccupations sur la nature et l'impact de l'humain sur son état. Durant ce siècle, de nombreuses lois sont apparues concernant la protection des sites « naturels » et la valorisation des territoires - les lois des Monuments Naturels, 1930, les Parcs Nationaux, 1960, les Parcs Naturels Régionaux, 1967 - des lois et des organismes pour la conservation, le développement et la mise en valeur des milieux, - le Conservatoire du Littoral, 1975, la « loi Montagne », 1985, la « Loi Littoral », 1986 - et des inventaires des zones naturelles à protéger, labelliser et préserver - loi de la Protection de la Nature, 1976 (création des Réserves Naturelles, Espaces Naturels Sensibles, Grands Sites de France), la « Loi Bouchardeau » 1983 (création des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)).

Même dans l'histoire du Ministère dédié aux questions sur l'environnement, nous pouvons observer cette écologisation et le sentiment

d'urgence qui évolue au fil des années. Le premier ministère né en 1971, appelé « **Ministère de la Protection de la nature et de l'environnement** », est créé comme une traduction du mouvement écologique qui grandit face à la croissance démesurée de la société de consommation et comme appel social à faire inscrire l'environnement comme un véritable enjeu de société (Meynier, 2017, p. 18). Dans la période des années 1970 - 1990, le ministère prend des mesures principalement sur « la qualité de vie » de l'humain, l'environnement est considéré dans sa « dimension sanitaire » parce qu'il a une influence sur les conditions de vie, il s'agit du « *droit de l'homme à un environnement sain et équilibré* » (Meynier, 2017, p. 84). Le rapport entre l'homme et la nature prendra une nouvelle tournure à partir du Sommet de Rio de 1992, moment de changement sur la prise en compte de changements climatiques. Les notions de « **protection de diversité biologique** » et de « **développement durable** » seront ouvertes au grand public en dehors des sphères scientifiques. Il se produit ensuite une traduction juridique dans la directive européenne Natura 2000 et la directive 2004/18/CE du Parlement européen avec la Charte de l'environnement et son application par chaque pays.

L'inflexion majeure de l'écologisation des politiques de l'aménagement en France se trouve entre les années 2007 et 2010, à partir des rencontres politiques organisées et connues comme le **Grenelle de l'environnement**. Ces rencontres se traduisent dans les lois Grenelle I (loi pour la programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement) en 2009 et Grenelle 2 (loi pour l'engagement national pour l'environnement) en 2010. À partir de ce moment-là, l'« écologie politique » (Grisoni & Sierra, 2013) s'applique avec

des objectifs de lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Ces lois fournissent des outils comme le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) et les notions de Trame Vertes et Bleues qui ont pour but de mieux prendre en compte les problématiques sur l'environnement dans les documents d'urbanisme et, en conséquence, qui ont une influence majeure sur le métier des paysagistes-aménageurs. Durant ce temps, le Ministère de l'Environnement s'adapte aux nouvelles notions et devient à partir de 2007 le « Ministère de l'Écologie et du Développement Durable » et ensuite il prend différentes formes et nomenclatures entre écologie, développement durable, transports et logement.

L'urgence climatique continue à grandir pendant la décennie de 2010 dans les sphères scientifique et sociale, puis la sphère politique suit ce processus. En 2014, via la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), l'écologisation dans les politiques d'aménagement s'intensifie grâce à l'application du Coefficient de Biotope par Surface (CBS) dans les Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour mieux prendre en charge la biodiversité dans l'urbanisme de la ville. Ensuite en 2016, la Loi pour la Reconquête de la Biodiversité, de la Nature et des Paysages élargit la loi à d'autres concepts, comme la continuité écologique, le concept d'écosystème et les processus écologiques, « *le droit de l'environnement opère désormais avec ses propres concepts* » (Meynier, 2017, p. 30).

Le Ministère de l'Environnement continue à s'adapter et à prendre divers noms pendant cette période, le « **Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie** », puis le « **Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et**

de la Mer », pour devenir finalement en 2017 le « **Ministère de la Transition Écologique et Solidaire** », changement qui se veut nécessaire pour montrer le besoin pressant du changement et de transition : l'évolution de la notion du développement durable vers la notion de transition écologique.

En plus de la transposition dans le code de l'urbanisme et dans des documents de planification comme le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLU, le processus d'écologisation a aussi une transcription directe dans le code des Marchés Publics où il a inscrit la prise en compte des objectifs de développement durable et de protection de l'environnement notamment à partir du décret de 4 août 2006 (décret n°2006-975 du 1 août 2006 portant code des marchés publics). Il est plausible que les Marchés Publics soient aujourd'hui un outil primordial dans l'exercice du métier pour une grande partie de paysagistes contemporains, ou dans tous les cas, dans les pratiques des paysagistes-aménageurs dont nous nous préoccupons dans cette recherche. Mais comment le métier de paysagiste a-t-il évolué jusqu'à être « *fortement tributaire de la commande publique* » (Leger-Smith, 2014, p. 131) ?

Pour essayer de comprendre la relation entre les pratiques de paysagistes d'aujourd'hui et la commande publique, la prochaine sous-partie analysera l'évolution du métier de paysagiste en France.

1.1.3. L'évolution du métier de paysagiste : du « paysagiste-jardinier » au « paysagiste-aménageur »

Dans les sections précédentes, le métier de paysagiste a été placé depuis l'angle de vue des pratiques des « paysagistes-aménageurs », un courant parmi d'autres qui s'est développé au fil des années. Afin de comprendre l'influence de la commande publique sur les pratiques paysagistes contemporaines, une mise en contexte sur l'évolution même du métier en France est essentielle pour encadrer la réflexion.

En suivant le développement historique de Pierre Donadieu concernant l'évolution du métier de paysagiste, le paysagiste a toujours été lié au jardinier et à l'« art des jardins » - métier artisanal entre dessin et jardinage : « *le temps des jardiniers* » - qui évolue en parallèle avec l'horticulteur - entre « *artiste et scientifique* » qui a la connaissance du vivant : « *le temps des horticulteurs* » - et l'architecte-paysagiste - entre monde artistique et architecture : « *le temps des architectes paysagistes* » (Donadieu, 2009).

Jusqu'à là le métier de paysagiste était réservé à la conception des espaces « jardinés » afin d'accompagner la création des jardins privés de grands seigneurs et de la bourgeoisie vers la construction de la ville : parcs, squares, promenades, cimetières etc.

À partir de l'après-guerre, le métier de paysagiste change de paradigme. La France vit la période de reconstruction et l'exode rural entre les années 1954 et 1975, ce qui explique un changement dans l'urbanisation des villes, période de reconstruction où les paysagistes commencent à avoir un rôle à jouer, « *le temps de l'urbanisme* » selon Donadieu.

Dans les années soixante, le métier de paysagiste et la prise en compte des paysages prennent de la place dans les lois et les paysagistes « se hissent » parmi les métiers d'aménageurs : l'École Nationale d'Horticulture (ENH) de Versailles devient l'École Nationale Supérieure d'Horticulture de Versailles (ENSH), comportant une section spéciale pour le paysage et l'art des jardins, le métier de paysagiste obtient par décret en 1961 la reconnaissance de Diplôme de paysagiste DPLG (Diplômé par le gouvernement), au même niveau que les architectes, et dans la « Loi Malraux » de 1962, l'« esthétique » rentre comme critère à protéger dans le patrimoine historique dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la ville.

Les années soixante-dix et quatre-vingt sont marquées par divers événements qui font évoluer la profession de paysagiste : la création du Centre National d'Étude et de Recherche du Paysage (CNERP), 1972, la création de l'École Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) de Versailles, 1976, ainsi que les différentes lois et décrets en matière d'urbanisme comme la loi de La Décentralisation, 1982, la création des Zones de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain (ZPPAU), 1983, ou la Loi dite LOV (Loi d'Orientation sur la Ville), 1991, qui commencent à donner une place aux paysagistes dans les métiers d'aménageurs.

Depuis la Loi Paysage de 1993, et à la suite de la Convention européenne du paysage (CEP) de Florence en 2000, le concept de « paysage-jardin » évolue vers la notion de « paysage-cadre de vie », et reconnaît « *juridiquement le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations* » (Convention européenne du paysage - Florence, 20.X.2000, s. d.), le courant du processus du projet de paysage est né.

Le paysagiste prend sa place dans la construction de la ville avec d'autres métiers comme les urbanistes et les architectes mais en prenant en compte d'autres facteurs comme l'histoire, la symbolique et la culture, l'esthétique et les usages. Le métier même, qui s'est construit à partir du jardin, s'adapte à cette nouvelle échelle de l'aménagement du territoire. Le projet de paysage rentre dans ce processus de renouvellement et il se veut maintenant un processus de compréhension d'une situation paysagère, une lecture dans l'espace et dans le temps ; et qui vise à améliorer la relation des gens avec leur environnement et son histoire (Luginbühl, 2007, p. 30).

Les politiques d'aménagement, après la Loi Paysage et la CEP, offrent des outils qui confortent cette évolution – le volet paysager du permis de construire et de la charte intercommunale des PNR en 1993 et des dispositifs et labels de recensement et valorisation des paysages comme les Atlas de Paysage, le Grand Prix National du Paysage, les sites protégés, jardins et arbres remarquables etc. qui naissent en France après la ratification de la CEP en 2006.

À partir des lois du Grenelle de l'Environnement, les pratiques des paysagistes commencent à être influencées par les différents « volets paysage » inscrits dans les lois liées à l'écologie et l'environnement ; ce qui peut aussi témoigner d'un possible impact de l'écologisation des politiques d'aménagement dans le métier de paysagiste. Une démonstration de cette idée est par exemple la création des Schémas Régionaux de Cohérence Écologique (SRCE) et la création des Trames Vertes et Bleues, instaurés dans les lois en 2010, l'appel à projets « Plan de paysage » et le « Club Plans de Paysage », organisés par le Ministère de l'environnement depuis 2013, et l'introduction du concept de « objectifs de qualité paysagère » dans les documents d'urbanisme pour donner suite à la loi ALUR de 2014, en donnant un nouveau cadre de travail aux paysagistes. À partir de la Loi pour la Reconquête de la Biodiversité, de la Nature et des Paysages de 2016, le paysage prendra aussi sa place avec l'introduction dans la loi des Atlas de Paysage, la reconnaissance du titre « paysagiste-concepteur » ou le volet paysage dans l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (Ministère de l'Environnement, 2016).

Certains paysagistes développent alors leurs pratiques vers cette notion de « paysagiste-aménageur », où le paysage devient un projet de territoire (Luginbühl, 2007, p. 32), dans lequel la commande publique et les politiques publiques ont une influence décisive, une période pendant laquelle parfois « *il faut inventer un « paysagisme sans jardinage »* » (Davodeau, 2007, p. 4 § 1). Les paysagistes, selon certains, revendiquent « *la compétence de conseiller de la maîtrise d'ouvrage publique, notamment dans le domaine de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire* » (Donadieu, 2007 § 18, 29), selon d'autres, ils se sont adaptés à l'évolution et aux débouchés de cette commande publique : « *des espaces verts des grands ensembles aux parcs et jardins, de l'espace public urbain au paysage rural et à l'aménagement du territoire* » (Dubost, 2010, p. 631).

L'interprétation de l'évolution du métier dans la suite de ce travail de recherche ne correspond pas à la totalité des pratiques des paysagistes, sinon qu'elle se centre dans le courant des paysagistes qui travaillent dans le cadre du projet de paysage et de l'exercice du travail lié à la réponse de la commande publique.

Dans ces deux premières parties, il a été présenté la notion d'écologisation et les pratiques des paysagistes liées au processus de projet des paysages. La question qui se pose maintenant est d'interroger la prise en compte des paysagistes de la nature, dans leurs pratiques, dans cette période de préoccupations environnementales et écologiques?

La prochaine section va nous permettre d'introduire les notions de « végétal » et de « végétation ». Ces représentations seront pour notre recherche le moyen d'interroger le rapport que les paysagistes contemporains établissent avec la nature pour faire face aux enjeux environnementaux. Cette prise en compte de la nature par les paysagistes sera traitée dans le troisième chapitre de notre travail de recherche.

1.1.4. L'intégration de la nature par les paysagistes : les notions de végétal et végétation

Historiquement, la base de travail pour le métier de paysagiste est le vivant, la nature. L'impact du changement climatique sur les ressources naturelles avec lesquelles les paysagistes travaillent - le sol, les ombres, les apports d'eau, le relief, le vent etc. - change aujourd'hui les relations entre l'homme et la nature (Dubost, 2010, p. 629).

Depuis l'après-guerre et le changement de paradigme vers le courant de paysagistes-aménageurs, la question qui pourrait se poser est de savoir si ce changement, ainsi que le processus d'écologisation, ont influencé le rapport à la nature dans les pratiques des paysagistes.

Avant d'essayer de confronter ce questionnement sur le terrain d'étude, il faut d'abord établir les notions de contexte qui seront traitées par la suite dans ce travail de recherche, les notions de « végétal » et de « végétation ».

Selon le Dictionnaire de Biogéographie Végétale, le terme « végétal » correspond : « *en botanique, à l'être vivant constitué de cellules possédant une paroi pectocellulosique, des vacuoles et des plastes, ce qui les distingue radicalement des cellules animales* » et « *au sens courant, élément naturel qui n'est ni minéral, ni animal.* » (Métaillié & Da Lage, 2015, p. 934).

Cette notion peut aussi s'associer à d'autres termes comme « formation végétale » ou « association végétale » dans l'approche de l'individu ou de l'association des individus comme « objets » physiologiques et floristiques ; comme indique Frédéric Alexandre (Colin, 2013, p. 359), cet axe de lecture est figé dans la spatialisation d'une couverture végétale.

Végétal, n.m.

1. En botanique, être vivant constitué de cellules possédant une paroi pectocellulosique, des vacuoles et des plastes, ce qui les distingue radicalement des cellules animales. 2. Au sens courant, élément naturel qui n'est ni minéral, ni animal.

≈> arbre, biobotanique, cryptogame, floristique, herbe, ligneux, macrophyte, microvégétal, nanosystème, phanérogame, règne végétal, végétalité, végétation. [...]

Dom. : biologie – botanique – écologie – ethnobotanique – phytosociologie.
(Métaillié & Da Lage, 2015, p. 934)

Formation végétale, n.f.

Syn. : formation phytogéographique, n.f. ; type de végétation, n.m.

Unité de végétation caractérisée par sa physionomie d'ensemble et sa structure (par exemple, une forêt, une steppe, une pelouse...)

≈> association végétale, biozone naturelle, communauté, phytocénose, séries de formations [...]
(Métaillié & Da Lage, 2015, p. 374)

Association végétale, n.f.

U1. Groupement végétal particulier défini par sa composition floristique, reflet des conditions mésologiques. 2. Unité élémentaire de la phytosociologie sigmatiste, définie par un ensemble caractéristique d'espèces.

≈> affinité sociologique, alliance, associatif [...]
Dom. : biologie – écologie – phytosociologie.
(Métaillié & Da Lage, 2015, p. 100)

Le terme de végétation, selon le même dictionnaire, s'approche plus de la notion de groupement d'individus, il s'agit de l'« ensemble des plantes présentes en un lieu donné tel que station, habitat, milieu, région, étage ou zone bioclimatique... » (Métaillié & Da Lage, 2015, p. 935). Le végétal, comme individu, a sa propre dynamique interne, en revanche, dans la nature nous le trouverons toujours lié à d'autres individus, à nombreux facteurs biotiques¹ et abiotiques², à des dynamiques temporelles et à des strates³ - notions d'espace, de hauteur et de temps - qui marquent les paysages.

La nuance apportée par le terme « végétation » permet de passer de l'échelle de l'individu - le végétal -, à celle d'une dynamique spatio-temporelle de l'ensemble d'individus - la végétation. Cette nuance permet de se questionner sur sa place dans les pratiques des paysagistes, « le rapport traditionnel à l'objet végétal, [...] de l'élément vers le système, du système vers la structure, du spatial vers le temporel, du naturel vers le social. » (Bertrand & Bertrand, 1986, p. 305). Il semble que la notion de « végétation » associée à d'autres termes comme « paysage végétal » ou « dynamique de la végétation », pourrait exprimer une échelle plus globale et pertinente pour l'analyse paysagère et peut-être une entrée de lecture moins généralisée dans les pratiques du métier aujourd'hui.

¹ Biotique : se dit des facteurs liés à l'activité des êtres vivants et agissant sur la distribution des espèces animales et végétales d'un biotope donné. Larousse, É. (s. d.). Définitions : Biotique. Consulté 14 novembre 2020, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/biotique/9483>

² Abiotique : les facteurs écologiques abiotiques d'un milieu naturel sont ceux qui ne dépendent pas des organismes vivants ; ils sont de nature physique ou dynamique et d'ordre climatique, hydrologique ou édaphique. Fischesser, B., & Dupuis-Tate, M. F. (2017). Le guide illustré de l'écologie (p. 319). Delachaux et Niestlé.

³ Strate : niveau atteint par le feuillage des végétaux. (Dans une forêt, on distingue, depuis le haut jusqu'au sol : la strate arborescente, la strate arbustive, la strate herbacée et la strate muscinale, qui est celle des mousses.) Larousse, É. (s. d.). Définitions : Strate - Dictionnaire de français Larousse. Consulté 14 novembre 2020, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/strate/74816>

Végétation, n.f.

1. Ensemble des plantes présentes en un lieu donné tel que station, habitat, milieu, région, étage ou zone bioclimatique... (ex. : la végétation des bords de chemin, la végétation tropicale, la végétation aquatique, l'enrichissement d'une végétation...).

2. Pour une plante, le fait d'accomplir son cycle de développement.

≈ carte de végétation, ceinture de végétation, complexe de végétation, dynamique de la végétation, dynamisme de la végétation, étage de végétation, formation végétale, groupement, indice de végétation, paysage végétal, phytocénose, profil de végétation, région de végétation, saison végétative, série de végétation, sous-série de végétation, type de végétation, unité de végétation, végétabilité, végétalité, végétationnel, végéter, zéro de végétation.

Dom. : biologie - botanique - écologie - phytosociologie.

(Métaillié, 2015, p. 935)

Dynamique de la végétation, n.f.

Syn. : phytodynamique, n.f.

Succession graduelle de formations ou de groupements végétaux, qui traduit au cours du temps, les changements physiologiques et floristiques de la végétation d'un lieu donné (ex. : la dynamique d'une friche herbacée jusqu'à la forêt).

(Métaillié, 2015, p. 275)

Paysage végétal, n.m.

La végétation en général, ou une végétation particulière, considérée comme constituant en soi un paysage (ou au moins un élément du paysage).

Note. 1. Cette expression employée depuis assez longtemps par les géographes et très en vogue actuellement, a été vigoureusement critiquée dans les années 1970 par les spécialistes du paysage. Ceux qui l'emploient insistent d'une part sur la connotation physiologique inhérente à la notion de végétation et d'autre part sur la dimension forcément historique et culturelle de toute formation végétale.

(Métaillié, 2015, p. 657)

Les notions, termes et éléments de contexte qui viennent d'être présentés nous ont amenés à nous questionner sur leurs interactions et influences des uns sur les autres, afin de nous questionner sur les pratiques paysagistes contemporaines.



1.1.5. Questionnements sur les pratiques des paysagistes

Nous avons traité, dans les quatre premières parties de ce chapitre, la notion du processus d'écologisation, l'évolution de ce processus sur les politiques d'aménagement en France, l'évolution du métier des paysagistes français et les notions de « végétal » et « végétation ». Selon ce cadre théorique, nous sommes partis sur deux postulats :

- Il existe un processus d'écologisation de la société contemporaine, et notamment dans les politiques publiques, qui influence les commandes du marché public.
- La végétation peut être un outil de travail dans le processus de projet de paysage, à deux niveaux : (i) comme clé de lecture des situations paysagères existantes et (ii) comme outil d'actions visant à mettre en place des situations paysagères futures.

Dans le cadre d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, ces deux postulats nous amènent à nous demander : ce processus d'écologisation influence-t-il la manière d'exercer le métier de paysagiste aujourd'hui ? Quelles postures professionnelles prennent les paysagistes d'aujourd'hui face aux enjeux climatiques ? Quel rapport réel s'établit entre la nature et l'action paysagère contemporaine ? Quelles perspectives en ce domaine ?

Au regard de ces questionnements et des postulats qui viennent d'être exposés, découlent nos hypothèses de recherche qui guideront les deux chapitres suivants :

- Le processus d'écologisation, à travers les politiques publiques et l'écologisation de la commande publique, a un impact dans les pratiques paysagistes contemporaines car ceux-ci répondent aujourd'hui aux commandes de marché public.
- Afin de faire face aux enjeux environnementaux, la végétation – comme dynamique naturelle d'un groupement d'individus – devient une méthodologie de travail comme source de lecture et d'écriture de situations paysagères.

Nous présenterons dans la partie suivante la démarche méthodologie menée sur le terrain ou comment le travail de recherche a été mené pour confronter les idées présentées jusque-là pour y répondre et tester les hypothèses sur le terrain, les affiner et les détailler, ou au contraire, les invalider.



Figure 3 : les questionnements de cette recherche essaient de lier ces quatre « pièces du puzzle » afin de connaître leurs liens, leurs impacts et leurs relations (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020)

HYPOTHÈSES

- Le processus d'écologisation, à travers les politiques publiques et l'écologisation de la commande publique, a un impact dans les pratiques paysagistes contemporaines car ceux-ci répondent aujourd'hui aux commandes de marché public.
- Afin de faire face aux enjeux environnementaux, la végétation – comme dynamique naturelle d'un groupement d'individus – devient une méthodologie de travail comme source de lecture et d'écriture de situations paysagères.



1.2. La confrontation sur le terrain : une démarche méthodologique mixte

Compte-tenu des hypothèses, le recueil d'informations sur le terrain semble nécessaire afin de découvrir d'une part si le cadre d'écologisation dans la commande publique a un impact dans les pratiques paysagistes contemporaines, et d'autre part, le rapport des paysagistes à la nature sous le prisme de la notion de « végétation ».

Pour ce, la démarche méthodologique choisie permet de faire une collecte de données et de matériaux qui serviront à développer une démonstration scientifique ; néanmoins, avec des précautions à prendre car cette démarche fonctionnera dans le cas concret du terrain de recherche choisi et dans sa temporalité spécifique.

1.2.1. Méthodes de recherche

Pour la collecte de matériaux, il a été choisi d'approcher directement des paysagistes afin de connaître leurs pratiques et leurs positionnements autour des questionnements exprimés.

En suivant l'analyse méthodologique proposée par Anne Revillard (Revillard, 2014, p. 11 et 26), voici la démarche et le terrain de recherche choisis :

Choix du terrain : le département de la Gironde.

Ce travail de recherche a été mené pendant une période de « crise sanitaire » avec trois mois de confinement. À la suite de ce confinement, le temps de recueil des matériaux et la possibilité de pouvoir se déplacer dans tout le territoire, à la suite de ce confinement, était encore une incertitude. Pour cette raison, le choix du terrain a été de se rapprocher de paysagistes dans le département de la Gironde afin de répondre aux questionnements. La limite de ce choix pourrait être la possibilité de restreindre des pratiques à un seul département avec, peut-être, une tendance commune dans les types de commandes publiques et/ou privées, et qui ne saurait pas être généralisée. Afin de compléter ce choix de terrain, il a été estimé nécessaire de l'élargir par la rencontre d'un paysagiste en Île de France.

Délimitation spatiale et temporelle du terrain :

Le choix spatial a été soumis à la proposition des projets proposés par les paysagistes choisis ainsi que la délimitation temporelle, en fonction de leurs disponibilités. La collecte de données a été menée pendant les mois de Juin, Juillet et Septembre 2020.

Échantillonnage :


L'objectif du travail de recherche a été de dresser un recueil de connaissances d'un phénomène particulier, les rapports à la nature dans les pratiques de paysagistes contemporains dans un contexte d'écologisation, notamment dans la commande publique. Pour ce, l'échantillonnage s'est porté sur des personnes impliquées *a priori* avec ce phénomène mais aussi en prenant en compte la diversité des façons de penser et d'agir. Voici l'échantillonnage choisi et des possibles critères de comparaison.

Pour comprendre l'implication des paysagistes, leurs discours et leurs pratiques dans l'espace, la « **politique de terrain** » a été de créer une méthodologie mixte entre parcours commenté et entretien semi-directif, afin de donner plusieurs repères à la recherche et pouvoir mieux croiser les matériaux générés (Olivier de Sardan, 1995, p. 31).

| PAYSAGISTE | TYPE DE FORMATION | ANNÉE DU DIPLÔME | TYPE DE STRUCTURE | TYPE DE PRATIQUES | ÉCHELLE GÉNÉRALE DE TRAVAIL | CAS D'ÉTUDE |
|-----------------|---|------------------|---------------------------|-------------------|---|---|
| Hélène | Ingénieur de Techniques Horticoles spécialisation Paysage en Angers, ENITHP | 1981 | atelier en son nom propre | commande publique | commune | parc urbain ancienne friche urbaine |
| Louis | Paysagiste DPLG diplômé à l'ENSAP Bx | 2008 | agence en son nom propre | commande privée | parcelle | jardin privé en ville |
| Sara | Paysagiste DPLG diplômée à l'ENSAP Bx | 2008 | agence en son nom propre | commande publique | communauté de communes (CDC) – Grand territoire | études de valorisation des paysages |
| Patricia | Paysagiste DPLG diplômée à l'ENSNP de Blois | 2009 | agence d'urbanisme | commande publique | communauté de communes (CDC) – Grand territoire | documents de planification territoriale |
| Pierre | Paysagiste DPLG diplômé à l'ENSP de Versailles | 2009 | agence en son nom propre | commande publique | Commune | transformation d'un espace collectif |

Figure 4 : tableau récapitulatif de l'échantillonnage choisi (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020)

1.2.1.1. La parole libre aux paysagistes : le parcours commenté



L'objectif de la politique de terrain du parcours commenté est, comme Dominique Henry l'indique dans son article, un « *parti-pris méthodologique ethnogéographique, dont la base, si ce n'est le moteur, repose sur une entrée paysagiste d'analyse dans et par le paysage.* » (Henry, 2010, p. 4). En général, effectuer un parcours commenté permet d'aider les échanges avec des exemples concrets et de pouvoir revivre l'expérience du processus du projet de paysage. Le parcours commenté a consisté à laisser aux paysagistes le choix sur un de leurs projets et la possibilité de réaliser une exploration du projet ensemble, l'unique « consigne » donnée aux paysagistes a été de choisir un projet, dont la nature aurait été un parti pris dans leurs propositions. Cette méthode de recueil des matériaux a permis aux paysagistes de s'exprimer librement sur le projet et leurs pratiques. Dans le cadre de travail, ces parcours commentés ont pu être effectués physiquement pour deux projets ; dans le cas des trois autres interviews, le parcours commenté a été effectué au travers des sources écrites du projet : la commande, des présentations de projet, des plans, des photos etc.

Cette politique de terrain a permis de compléter l'analyse des discours de paysagistes dans un contexte particulier, afin de comprendre leurs mots, choix, motivations, actions et interactions avec d'autres acteurs.

1.2.1.2. Le recentrement autour de la nature : l'entretien semi-directif

Afin de recentrer les rencontres autour de la nature et en comprendre leurs approches, l'analyse de leurs discours s'est basée sur des entretiens semi-directifs, dans l'objectif de mener une méthode qualitative des données, comme indique Fanny-Anaïs Leger-Smith dans sa thèse, « *l'entretien permet d'approcher des récits par le recueil de mots. Il implique une double exigence, celle d'identifier les objets du discours et celle de sélectionner, trier ces données et de les interpréter.* » (Leger-Smith, 2014, p. 154). Ces entretiens se sont déroulés soit pendant le parcours, à la fin, ou lors d'un deuxième rendez-vous et ont visé à recueillir le maximum d'informations pour aider à approfondir les démarches des paysagistes concernant les questionnements de recherche afin d'interroger leurs pratiques.

La grille d'entretien semi-directif s'inspire de la grille construite par Sylvain Morin dans son article (Morin et al., 2016, Annexe) et qui présente les grandes thématiques abordées suivantes :

Les questions plus détaillées se trouvent dans la grille d'entretien dans l'**Annexe B**

L'ensemble du parcours commenté, soit physique, soit sur des documents, et cet entretien semi-directif ont duré en moyenne deux heures. Les paysagistes étaient déjà prévenus le jour de la rencontre par une sollicitation d'interview par mail et pour la plupart une conversation préalable sur le sujet de recherche. Dans aucun cas, les questionnements concernant la place de la végétation dans leurs pratiques inscrites dans un contexte d'écologisation ont été mentionnés, seulement l'objectif de connaître les pratiques paysagistes contemporaines et leurs positionnements autour de la nature dans leurs projets. Ce choix a été effectué pour éviter tout biaisement dans leurs réponses. L'audio des parcours commentés et des entretiens a été enregistré et ensuite retranscrit pour analyse ultérieure.

THÉMATIQUES DE LA GRILLE D'ENTRETIEN

- PRATIQUES PAYSAGISTES : comment le vivant/la nature est-il abordé dans leurs projets ?
- VÉGÉTAL/VÉGÉTATION ET PRATIQUES PAYSAGISTES : leurs paroles concernant les notions et autour des notions
- PARCOURS DE FORMATION : comprendre leurs parcours et connaissances acquises concernant le vivant et la nature.
- PARCOURS PROFESSIONNEL : comprendre l'influence du parcours professionnel dans les pratiques actuelles.

1.2.2. Les dispositifs d'analyse des résultats

Afin d'avoir un accès plus adapté à l'interprétation des résultats, des fiches pour chaque parcours commenté et une grille de comparaison des entretiens semi-directifs ont été établies.

Ces matériaux générés ainsi que des observations faites dans le cadre des parcours commentés ont été mobilisés pendant les phases d'interprétation et de synthèse de la problématique de départ.

1.2.2.1. Les fiches « parcours commentés »

L'objectif des fiches « parcours commentés » a été d'une part de mettre en contexte les parcours effectués avec les paysagistes, par le type de projet, sa dimension et échelle, et d'autre part synthétiser leurs mots-clés et extraits de discours pendant la première phase de l'interview.

Voici un exemple de fiche « parcours commentés » présenté à gauche (les fiches détaillées de chaque parcours se trouvent dans l'**Annexe B**) :

3 documents de planification territoriale



parcours commenté

Profil : Paysagiste DPLG diplômée à l'ENSNP de Blois puis en Master de Géographie en 2009. Agence d'urbanisme. La paysagiste travaille principalement sur des documents de planification.

Date : lundi 06 juillet 2020.
Durée : 1h 40 min.
Lieu : agence d'urbanisme

Contexte : Parcours commenté autour de l'étude paysagère, « la charpente paysagère », puis sur l'élaboration des documents de planification : SCoT et PLU de la métropole entre 2011 à 2015, et enfin autour des projets / fiches méthodes / études paysagères menées par l'agence d'urbanisme.

extraits du parcours commenté

« dès le début, quand on regarde l'occupation du sol, ce qui les enjeux écologiques d'aujourd'hui jusqu'aux propositions des projets. La nature est tout le temps dans le projet, c'est la base, le socle physique et la nature. »

« Le paysagiste englobe plein de choses. Le paysagiste est interface, avec une vision globale et la capacité de faire le lien ou l'interface, mais par rapport aux enjeux environnementalistes, ma collègue ira encore plus loin... ! Le paysagiste a cette capacité de composer des équipes avec d'autres compétences et faire dialoguer des compétences différentes. »

« autant, je trouve, il y a eu une époque où on parlait pas mal de paysage dans l'approche territoriale, je trouve que ça a été complètement « phagocyté » par les enjeux écologiques. Je trouve ça dommage, parce que le paysage pourrait l'intégrer pour justement ne pas opposer les enjeux écologiques aux enjeux urbains et aux enjeux humains, mais justement pour faire le lien, c'est un peu dommage. »

son champs lexical

« espace naturels sensibles, natura2000, trame verte et bleue, nature en ville, liaisons écologiques et paysagères, coulée verte, forêt, ambiances forestiers, sol, géomorphologie, espaces naturels, biodiversité, clairières agricoles, sylvicole, lisières, dunes, massifs, grands chênes, ripisylve, espace bocager, ourlet végétal. »

Figure 5 : exemple de fiche des « parcours commentés » (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020)

1.2.2.2. La grille comparative des entretiens

| CRITÈRES/ PAYSAGISTES | Hélène | Louis | Sara | Patricia | Pierre |
|---|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | Entretien semi- directif | Entretien semi- directif | Entretien semi- directif | Entretien semi- directif | Entretien semi- directif |
| nature et métier de paysagiste | | | | | |
| rapport à la nature dans leurs projets (processus du projet des paysages) | | | | | |
| références/sources | | | | | |
| compétences pour travailler le vivant | | | | | |
| travail avec d'autres métiers | | | | | |
| la notion de végétation | | | | | |
| leurs rapports à la nature pour les paysagistes (notions de végétal et de végétation) | | | | | |
| évolutions de votre métier | | | | | |
| changement dans les pratiques des paysagistes ? | | | | | |
| changement dans les commandes ? (publiques et/ou privés) | | | | | |
| parcours personnels | | | | | |
| parcours de formation | | | | | |
| année du diplôme | | | | | |
| formations liées au vivant | | | | | |
| parcours professionnel | | | | | |

Figure 6 : grille comparative des résultats de l'entretien semi-directif (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020)

Conclusion

Ce premier chapitre a permis d'exposer le cadre théorique et historique dans l'objectif de positionner notre réflexion et notre argumentaire pour notre travail de recherche.

Les notions, termes et principes de contexte qui nous sont apparus comme des éléments clés pour la compréhension de notre étude ont été défini : la notion d'écologisation et le processus de prise en compte grandissant des enjeux environnementaux dans les sphères de la science, de la société et de la politique publique. Ensuite, un rappel historique des différentes lois ou mesures liées à l'écologie et à l'environnement dans les politiques publiques françaises a permis de cadrer ce processus d'écologisation et de révéler son accélération, son influence grandissante et parfois même l'ascendant qu'elle peut embrasser sur d'autres sujets. En parallèle, il semblait nécessaire de cadrer les types de courant des pratiques des paysagistes dans notre recherche. Pour cette raison, il a été déroulé l'évolution du changement de paradigme dans le métier de paysagiste dans l'histoire de la profession en France, son glissement de « paysagiste-jardinier » au « paysagiste-aménageur ». Puis, dans le but de comprendre le rapport des paysagistes contemporains à la nature pour faire face aux enjeux environnementaux, nous avons présenté les notions de « végétal » et de « végétation » qui nous aideront à approfondir leur rapport à la nature et à déjà avoir un premier aperçu des positions prises par la suite.

Ces quatre éléments de contexte nous ont permis de présenter le cadre théorique et aussi d'argumenter qu'il existe une relation entre eux qui nous a amené à nous questionner sur leurs points de contact à travers la formulation des postulats, des questionnements et des hypothèses qui ont fait naître ce travail de recherche.

La seconde partie a porté la démarche méthodologique qui a été mise en place pour confronter nos hypothèses sur le terrain. Nous avons expliqué la démarche à travers les méthodes de recherche (choix du terrain, délimitation spatiale et temporelle de celui-ci et l'échantillonnage), puis les politiques du terrain choisies (parcours commenté et entretien semi-directif). Il a aussi été présenté dans cette partie, la manière dont les matériaux générés par les politiques du terrain ont été interprétés, notamment par des fiches pour chaque parcours commenté et une grille de comparaison des entretiens semi-directifs ont été faites.

Une fois ce cadre présenté, les deuxième et troisième chapitres porteront sur l'analyse des résultats de cette démarche méthodologique mixte. Chaque chapitre sera fondé sur une hypothèse formulée avec l'objectif de répondre à notre sujet de recherche et d'établir un état des lieux des pratiques paysagistes contemporaines.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CHAPITRE 2 :

« DISCOURS
ENVIRONNEMENTALISTES »,
ÉCOLOGISATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET
PRATIQUES PAYSAGISTES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Comme vu dans le premier chapitre, le processus d'écologisation touche les sphères: scientifique, sociale et politique. Nous avons aussi analysé son influence dans les politiques publiques qui affectent directement la commande publique. Dans ce chapitre, il s'agit de comprendre si le processus d'écologisation a un impact sur les pratiques des paysagistes contemporains et dans quelle mesure.

Mais avant d'analyser cette influence, il semble nécessaire de revenir sur deux notions : les politiques publiques et les « discours environnementalistes », puisqu'il est plausible que les deux puissent avoir un impact dans la façon de travailler sur la commande publique des paysagistes.

Les politiques publiques sont analysées dans ce travail de recherche comme : « *tout programme d'action gouvernemental. Ou selon la formule de T. Dye (1976) tout ce que les gouvernements choisissent de faire ou de ne pas faire* » (Lascoumes & Le Galès, 2018, p. 13), et sa traduction en forme de lois, décrets et normes au niveau de l'État – INSTITUTIONS, Normes et cadre d'action (voir figure). D'un autre côté, les « discours » reviendraient plutôt à l'action publique à travers l'interprétation des lois par les acteurs – ACTEURS, Intérêts, Stratégies et ressources (voir figure), et le changement climatique et les préoccupations environnementales feraient partie de domaines où « *les représentations des enjeux sont incertaines, la légitimité des acteurs floue, les échelles d'intervention contestées et les manières de faire sont souvent à inventer.* » (Lascoumes & Le Galès, 2018, p. 85).

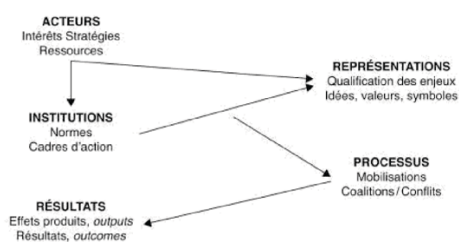


Figure 7 : « *le pentagone de l'action publique* » (Lascoumes & Le Galès, 2018, p. 15)

Quant aux « discours environnementalistes », nous les définirons ici comme l'ensemble des discours¹ qui soutiennent la protection de l'environnement et qui mènent des actions, dans notre cas d'étude des « actions publiques », pour y arriver. Ces discours peuvent, dans certains cas de l'action publique, se traduire par une interprétation libre des lois et ensuite, dans les choix des formulations de la commande publique afin de protéger l'environnement par les acteurs.

Une fois explicité le cadre de ce que nous entendons dans cette recherche comme politique publique et comme « discours environnementalistes », nous allons analyser dans une première partie l'impact dans les réponses aux commandes publiques effectuées par les paysagistes au travers des nouveaux outils d'aménagement retranscrits dans les appels d'offre: les trames vertes et bleues, les notions des plantes exotiques envahissantes et les prescriptions de plantation des végétaux d'origine locale. Puis, dans une deuxième partie, nous allons analyser la relation entre paysagistes et d'autres métiers issus des sciences naturelles (écologues, agronomes, botanistes, environnementalistes ...) et le possible impact que l'écologisation a pu avoir sur sa relation.

¹ Discours : « Mode de pensée qui atteint son objet par une suite d'énoncés organisés. (P. méton). Exposé de la pensée ainsi conduite, raisonnement. CNRTL. (s. d.). Définition : Discours. Consulté 30 novembre 2020, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/discours>



2.1. De nouveaux outils d'aménagement : l'écologisation dans la commande publique

Dans cette section, il a été choisi de présenter la position de paysagistes en situation par rapport à trois « catégories » d'action qui sont devenues des outils d'aménagement dans la commande publique: la trame verte et bleue, les plantes exotiques envahissantes et la plantation de végétaux sauvages d'origine locale. Nous allons analyser le processus d'écologisation dans les politiques publiques et dans « les discours environnementalistes », qu'il y a eu autour de ces trois outils et leurs influences dans les pratiques paysagistes contemporaines. Pour cela, nous allons étudier les positionnements que prennent les paysagistes rencontrés face à ces outils.

2.1.1. La trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme

L'outil de trame verte puis bleue a marqué un avant et un après dans les documents d'urbanisme et dans ce processus d'écologisation des politiques d'aménagement.

D'après le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, la trame verte et bleue (TVB) est « *un outil de préservation de la biodiversité visant à intégrer les enjeux de maintien et de renforcement de la fonctionnalité des milieux naturels dans les outils de planification et les projets d'aménagement.* »¹

L'objectif de la TVB est de veiller à la création, préservation et remise en bon état des continuités écologiques où les espèces végétales et animales peuvent se déplacer. Cet outil est né comme réponse à la stratégie de l'Union européenne sur la biodiversité et la création d'un réseau écologique paneuropéen. Les ancêtres de la TVB en France remontent aux années 1970, par la planification des espaces verts dans le Plan Général d'organisation nommé « la Trame verte de la région parisienne » en 1976. En revanche, c'est principalement à travers les Grenelles de l'Environnement de 2009 et 2010 que cet outil a une traduction dans les lois nationales et rentre dans des différents codes comme dans le Code de l'environnement, le Code de l'urbanisme, le Code rural ou le Code général des collectivités territoriales (CGCT) (Mehdi et al., 2012, § 35).

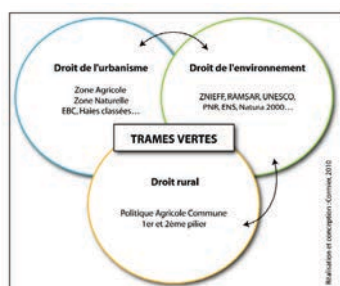


Figure 8 : « *intégration de la notion de trames vertes par rapport aux droits* » (Cormier, 2011, p. 66)

Les outils principaux de planification qui prennent en compte la TVB sont les différents documents d'aménagement qui découlent de l'État et dans toutes les échelles. Il existe une application depuis l'échelle régionale via les Schéma Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) - qui prennent en compte les anciens Schémas Régionaux de Cohérence Écologique (SRCE), de l'échelle intercommunale avec les Schémas de Cohérence du Territoire (SCoT) et les Plans Local d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) et dans l'échelle communale avec les Plans Local d'Urbanisme (PLU) et leurs Projets d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) (Dacheux-Auzière, 2018, p. 13).

Selon plusieurs chercheurs, les TVB ont encore du mal à avoir une réelle application sur le terrain, comme indique la géographe Laure Cormier, les exemples « *nous renseigne sur la difficulté à articuler politiques globale et locale, d'autant plus qu'en matière d'environnement elles restent souvent peu prioritaires pour les élus locaux.* » « *Par ailleurs, la volonté d'axer la prise en compte des trames vertes à travers le réglementaire n'est pas forcément la garantie de son effectivité sur l'amélioration de la biodiversité.* » (Cormier et al., 2010, § 63).

Même si la TVB a du mal à s'appliquer sur le terrain, cet outil montre une écologisation des politiques d'aménagement qui influence le métier de paysagiste. Le paysagiste, qui intervient dans l'élaboration des documents réglementaires, est un acteur stratégique et clé dans la planification territoriale, en tant que métier qui travaille et qui a une expertise sur le vivant (Cormier, 2011, p. 334).

Au départ, l'arrivée de la TVB a connu quelques balbutiements : la nouveauté a surtout fait place à l'inconnu et le paysagiste, comme d'autres métiers, a dû prendre en compte l'obligation de ce nouvel outil.

¹ Green and Blue, Resource Centre for the implementation of green field and blue. (s. d.). Consulté 23 novembre 2020, à l'adresse <http://www.trameverteetbleue.fr/presentation-tvb/qu-est-ce-que-trame-verte-bleue/outil-alliant-preservation-biodiversite-amenagement-territoire?language%25253Den=fr&language%253Den=fr>

Dans le cadre de notre terrain, l'arrivée de la TVB a eu un impact positif sur le métier de la paysagiste, étant donné que la volonté politique du moment était de créer un SCoT porté par une entrée «paysagère» approfondie, - pré-étude « la charpente paysagère ». L'usage qui en a été fait a donc d'abord été une application de la compréhension de chacun en veillant à rester dans le cadre de son propre métier, de son savoir-faire et de son expertise.

La paysagiste Patricia, dans son travail d'élaboration du SCoT nous indique : « *au départ ça a été cette approche paysagère, en intégrant la dimension environnementale. En sachant que le paysage a été un moyen de faire passer la dimension environnementale. Il y avait une opposition assez forte de la part des élus au départ pour faire passer ces questions-là, c'était il y a 10 ans, ce n'était pas la même chose qu'aujourd'hui. Intégrer les notions de TVB et biodiversité dans le champ paysager avec des logiques et arguments paysagers c'était un moyen de le faire passer auprès des élus.* » (parcours commenté, Patricia, 2020). Nous remarquons ici que les « discours » des élus à l'époque ne s'étaient pas encore imprégnés d'une tournure «environnementaliste» et que l'entrée paysagère aidait à la prise en conscience des questions écologiques dans les documents de planification.

Le temps d'une nouvelle incidence sur le paysagiste était venu et les événements prennent une nouvelle tournure : la loi dite « Grenelle II » entre en vigueur et implique une obligation juridique de l'intégration de TVB par les documents d'urbanisme. La prise en compte de la loi se tourne alors vers des nouveaux « discours environnementalistes » plus incisifs. Il est plausible que ce nouveau cadre de travail serait devenu plus restrictif et semblerait limiter l'approche du paysagiste dans l'élaboration des documents de planification. Dans cette période, Patricia finalise le SCoT et commence le travail de traduction réglementaire dans le PLU, elle nous explique cet impact de la façon suivante : « *à cette époque il y avait une volonté politique qui s'est affichée de prise en compte de la nature, des aspects écologiques. À l'époque quand on avait commencé, l'obligation d'intégrer les trames vertes et bleues a influencé fortement tout ce que nous avons fait sur le PLU* » « *Les enjeux écologiques ont pris le pas un peu sur les enjeux paysagers, [...] On a été quand même pris de court...* ». « *La question de TVB a été très prégnante*

pendant pas mal de temps, ce qui a pris le pas sur le paysage. » (parcours commenté, Patricia, 2020).

Nous notons le changement de perception que l'écologisation de politiques publiques a eu sur le travail de la paysagiste. L'obligation juridique s'est transformée en un «discours environnementaliste» où la portée de l'entrée paysagère a laissé place à une entrée plutôt «écologique».

Et si dans cette période de transition, de mise en place de la trame verte et bleue, le travail des paysagistes a considérablement été impacté par cet outil - en remettant en question sa place dans l'élaboration des documents de planification - il a aussi offert au métier de paysagiste un réel rôle à jouer grâce aux différents aspects du paysage, par son expertise dans le temps et dans l'espace du territoire et dans l'application de mise en place de TVB à une échelle de planification. Patricia revendique : « *moi, en étant paysagiste, je rassemble les deux, comment la TVB et la nature ça peut être aussi au service de l'homme, les deux peuvent cohabiter.* » « *Mon approche est : comment peut-on construire une approche qui réconcilie les deux?* » (parcours commenté, Patricia, 2020). Point de vue que rejoint Laure Cormier dans sa thèse, où elle signale : « *dans le cadre de la mise en place d'une politique de trames vertes, cette dernière faisant appel aux différentes facettes du paysage tant dans sa matérialité que son immatérialité, le paysagiste, par sa vision globale, pourrait alors assumer un rôle central.* » (Cormier, 2011, p. 335).

L'impact de l'écologisation des politiques publiques à travers l'outil de la trame verte et bleue pourrait aussi avoir une influence positive dans les pratiques de paysagistes. En plus du rôle du paysagiste dans sa mise en place pendant l'élaboration des documents de planification, la TVB peut être aussi mobilisée par les pratiques des paysagistes directement sur le terrain. Le paysagiste peut contribuer au maillon faible de l'outil TVB ; à savoir sa mise réelle en pratique à cause de sa portée juridique limitée sur le terrain (Cormier & Carcaud, 2009). Ainsi, avec son expertise de médiateur entre les différents acteurs du territoire et comme aménageur direct sur le terrain, il peut s'emparer de cette écologisation des politiques publiques et des « discours » pour construire des projets qui prennent en compte les TVB sur le territoire.

2.1.2. Les plantes exotiques envahissantes dans les projets d'aménagement.

La notion actuelle de Plantes Exotiques Envahissantes (PEE), ou Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) selon d'autres sources, a pris de plus en plus de place dans les politiques d'aménagement et dans les « discours environnementalistes » de certains élus, ce qui pourrait renforcer notre hypothèse de recherche.

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire définit les PEE - en se basant dans la Convention sur la Diversité Biologique (Rio, 1992) - comme suit :

*« une espèce exotique envahissante est une espèce exotique, dite aussi allochtone ou non indigène, dont l'introduction par l'homme, volontaire ou fortuite, sur un territoire menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives. [...] Les espèces exotiques envahissantes sont aujourd'hui considérées comme l'une des principales menaces pour la biodiversité. »*¹

Figure 1 – Le processus d'invasion est un phénomène évolutif dans le temps, caractérisé par une introduction initiale, une phase d'adaptation aux nouvelles conditions environnementales (période de latence), puis une phase d'expansion des populations. La gestion intervient généralement à un stade avancé dans le processus d'invasion, c'est-à-dire lorsque l'espèce est déjà relativement répandue dans l'environnement. La prévention est d'autant plus efficace qu'elle intervient tôt dans le processus, mais elle est également indispensable tout au long de la dynamique pour les espèces qui font l'objet d'introductions multiples et répétées dans le paysage.

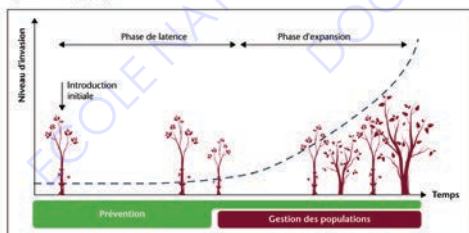


Figure 9 : « le processus d'invasion » (Halford & Mahy, 2012, p. 4)

Suite à la Convention de Rio en 1992, le contexte réglementaire européen a fixé en 2014 un règlement européen relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (1143/2014, 2014)

afin « de prévenir, de réduire et d'atténuer les effets néfastes sur la biodiversité de l'introduction et de la propagation d'espèces exotiques envahissantes au sein de l'Union ».² Au niveau national, le processus d'écologisation des lois a continué dans le cadre réglementaire qui a renforcé la régulation des PEE dans le code de l'environnement à travers la Loi Biodiversité de 2016 et son « stratégie nationale relative aux EEE », publiée en avril 2017,³ jusqu'à la création récente de « Codes de conduite. Plantes envahissantes »⁴ ou des directives à signer par les aménageurs dans les commandes publiques qui ratifient qu'aucune plante qui se trouve dans les listes officielles de PEE a été plantée au sein du projet.

Néanmoins, les notions de « plante exotique envahissante », « plante invasive » ou « espèce invasive » restent controversées. Ces définitions ne sont pas stabilisées ou définitives même au sein de la sphère scientifique, mais elles ont été rapidement reprises dans des « discours environnementalistes » par les élus, les gestionnaires décisionnaires et techniques sur le terrain et certains cœurs de métier comme les écologues ou les bureaux d'études environnementalistes, en impactant la commande publique et en nourrissant la controverse (Menozi, 2010). Par exemple, concernant la perte de biodiversité causée par le PEE, il existe des nuances à élucider par des études scientifiques : « du point de vue écologique, la majeure partie des extinctions imputées aux phénomènes d'invasion biologique se localisent en milieu insulaire. Les choses sont bien moins évidentes quand on se tourne vers les faunes et les flores continentales [Barbault 2007 : 3]. » (Menozi, 2010, § 30).

² Journal officiel de l'Union européenne. (s. d.). Règlement européen relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes. Consulté 23 novembre 2020, à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014R1143>,

³ VAL'HOR. (2018). Réglementations relatives aux plantes exotiques envahissantes. Consulté 23 novembre 2020, à l'adresse, https://www.codeplantesenvahissantes.fr/fileadmin/PEE_Ressources/TELECHARGEMENT/Reglementations_relatives_aux_plantes_exotiques_envahissantes.pdf

⁴ Plantes exotiques envahissantes ou invasives | Code de conduite. (s. d.). Consulté 24 novembre 2020, à l'adresse <https://www.codeplantesenvahissantes.fr/accueil/>

¹ Unit Biosafety. (2010). Qu'est-ce qu'une espèce exotique envahissante ? Secretariat of the Convention on Biological Diversity. Consulté 23 novembre 2020, à l'adresse <https://www.cbd.int/invasive/WhatareIAS.shtml>

Même s'il existe de nombreuses études qui démontrent aussi l'impact négatif et nuisible de certaines d'espèces sur les milieux et sur l'économie (Commissariat général au développement durable du Ministère d'Écologie, s. d.).

Quant à l'origine des plantes, le débat est encore plus vigoureux. Il existe des points de vue d'experts scientifiques qui remettent en question l'approche de précaution des plantes exogènes comme potentiellement nuisibles : « à titre d'hypothèse, ces espèces sont alors envisagées comme étant non pas les causes des perturbations observées mais les conséquences de la dégradation des habitats, faisant d'elles des « passagères » plutôt que des « conductrices ». » (Menozzi, 2010, § 51).

S'il existe un débat de fond sur l'origine des plantes, la répercussion de ce débat est forte pour le métier de paysagiste dont l'un des leviers principaux à lever dans l'exercice de son métier est le travail sur les végétaux, d'autant plus que le paysagiste doit dialoguer avec d'autres métiers qui travaillent aussi avec le vivant. Sur le terrain, nous avons pu observer que le débat se poursuivait concernant la temporalité de la notion « envahissante ». Par exemple, le paysagiste Pierre dans son expérience indiquait : « tu vois les « robiniers pseudoacacia » ? Il y a plein d'écologues qui disent : ça c'est « pourri », c'est envahissant, c'est une catastrophe ! Mais c'est une envahissante sur 30 ans, au bout de 30 ans, il y a une autre chose qui va arriver qui va suivre une logique, comme beaucoup des choses. Gilles (en référence à Gilles Clément) dit « il n'y a pas d'espèce invasive, l'espèce la plus invasive, on la connaît tous, c'est l'homme. C'est juste comprendre la dynamique naturelle », « c'est la même chose que toutes les problématiques qu'on a aujourd'hui avec les espèces envahissantes qui viennent du Japon, tous les insectes aussi qui arrivent à s'acclimater » (parcours commenté, Pierre, 2020).

Le dilemme concernant le robinier (*Robinia pseudoacacia*) – voir **annexe C**, est un cas particulier. Le robinier fait partie des listes d'espèces considérées en France comme envahissantes⁵ et en même temps il fait partie des listes des « matériels forestiers de reproduction éligibles aux aides de l'État » du

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt⁶ ou par exemple dans Le Plan départemental de la Gironde pour l'aide à la diversification des peuplements forestiers :⁷

« - Priorité donnée à la création et à l'amélioration des peuplements de Robinier faux acacia : essence aux multiples qualités (croissance rapide, bilan agronomique positif, qualité de son bois lui permettant de se substituer à certains bois tropicaux). - mise à jour 17/11/2020 »

Sur ce sujet, la paysagiste Hélène indiquait lors du parcours commenté : « l'acacia (robinier - *Robinia pseudoacacia*) est très intéressant. Apparemment maintenant il est invasif, il faut l'éradiquer ! Ils m'empêchent maintenant de planter des acacias dans certains projets. Alors que tu ne peux pas interdire celle-là, parce que l'acacia est un arbre forestier qui est subventionné par l'État en replantation. Déjà tu te dis, comment on arrive à ce genre de discours ? Nous, je l'ai dit à Mme le Maire, on reprend les plantes de la friche, donc l'acacia. Il y avait déjà sur place. Il était déjà sur le site. » (parcours commenté, Hélène, 2020).

Hélène parlait aussi d'un peuplement de bambous qui se trouvait déjà sur place dans la friche où il y a eu lieu le projet d'un parc urbain : « le grand massif de bambous, ça il fallait l'éradiquer, l'arracher, ça a donné tout un travail aux écologues qui venaient chaque année voir si les bambous étaient encore là. Moi j'ai dit à Mme le Maire, la personne qui arrive à éradiquer ce bambou, je le paie ce que vous voulez, et en plus je ne comprends pas autant de haine auprès d'une plante naturelle qui ne fait de mal à personne ». (parcours commenté, Hélène, 2020). Ce type de discours sur les plantes exotiques a aussi été analysé par des anthropologues anglo-saxons qui se sont interrogés sur la terminologie « raciste » ou « xénophobe » qui portent certains discours concernant les espèces invasives (Menozzi, 2010, § 49), (Lévêque et al., 2012, § 24).

5 Centre de ressources espèces exotiques envahissantes. (s. d.). *Robinia pseudoacacia*. Centre de ressources. Consulté 24 novembre 2020, à l'adresse <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/robinia-pseudoacacia/>

6 Graines et plants forestiers : Conseils d'utilisation des ressources génétiques forestières. (s. d.). Consulté 24 novembre 2020, à l'adresse <https://agriculture.gouv.fr/graines-et-plants-forestiers-conseils-dutilisation-des-provenances-et-varietes-forestieres>

7 Le financement de la forêt—CRPF Nouvelle Aquitaine. (s. d.). Consulté 24 novembre 2020, à l'adresse <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/n/le-financement-de-la-foret/n:2480>

De ces revendications, les paysagistes témoignent de l'écologisation, principalement de la part des discours environnementalistes, et du fort impact dans leurs pratiques. Ainsi nous pouvons observer à travers ces exemples qu'il existerait une limitation dans les choix de la palette végétale des paysagistes ou même un devoir de justification de leurs décisions et de leurs expertises sur le vivant. Le type de discours et aussi le langage utilisé, parfois radicaux, concernant le vivant, peuvent aussi être une cause de fracture de dialogue entre les différents métiers qui entrent en relation dans le projet d'aménagement.

D'autres paysagistes, en revanche, ne se sont pas positionnés sur le questionnement de l'envahissement d'une plante ou non, mais en revanche, ils prennent en compte ce sujet dans leurs pratiques. Sara, en parlant du projet exposé, témoigne : « *par rapport aux plantes invasives, en termes de robiniers par exemple, ils ont pas mal de robiniers qui se sont développés sur le site donc moi, du coup, pour participer à rouvrir ce secteur, on a proposé de pouvoir intervenir sur les robiniers pour utiliser aussi le bois pour des différents aménagements. Voilà la logique aussi qui a pu être*

mise en place » (parcours commenté, Sara, 2020). Ce discours montre aussi l'influence des PEE dans la façon de travailler le vivant par les paysagistes pour arriver à faire une médiation entre l'aménagement paysager du site et la prévention afin d'atténuer les impacts négatifs de certains PEE.

Comme pour la TVB, le processus d'écologisation concernant les plantes envahissantes s'est d'abord intensifié dans la sphère scientifique et ensuite dans la sphère politique au travers des lois, pour devenir un « discours environnementaliste » majeur de certains élus et gestionnaires. Ce fait influe sur la formulation de la commande publique par l'interprétation des lois et le travail d'aménagement des espaces publics, donc la pratique contemporaine des certains paysagistes. Le paysagiste peut alors se servir de son expertise dans sa vision sur le long terme et se positionner comme un acteur clé dans la gestion des projets proposés en travaillant avec les gestionnaires du site. Cette posture de travail pourrait donner de la force aux choix des végétaux et nuancer certains discours environnementalistes.

2.1.3. La plantation de végétaux sauvages d'origine locale dans les prescriptions de la commande publique

Suite aux Grenelles de l'Environnement, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable lance en 2011 un appel à projets intitulé « Conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales » et qui donne naissance aux marques «Végétal Local» et « Vraies Messicoles » en 2015. Ces marques ont été créées par les Conservatoires botaniques nationaux, l'Association française arbres champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries) et l'organisme national d'études et d'expérimentations Plante & Cité afin de développer des filières de plantes d'origine locale, « espèces étant déjà adapté au sol et au climat, elles participent également à la préservation de la biodiversité locale »¹ et qui appartient à l'établissement public de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Aujourd'hui, il existe un essor de ces marques au sein de la filière végétale (entreprises, pépiniéristes, semenciers, récolteurs etc.) (Bouffartigue, 2017, p. 28) et qui s'étend à la commande publique. Les politiques d'aménagement suivent cette écologisation en incluant des prescriptions - soit en exigeant l'origine locale des espèces proposées, soit en faisant appel directement à ces deux labels - dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) d'appel d'offres des marchés publics. Cette démarche est renforcée notamment depuis la loi relative aux marchés publics du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 qui permet aux maîtres d'ouvrage d'exiger un certain label technique spécifique d'ordre environnemental :

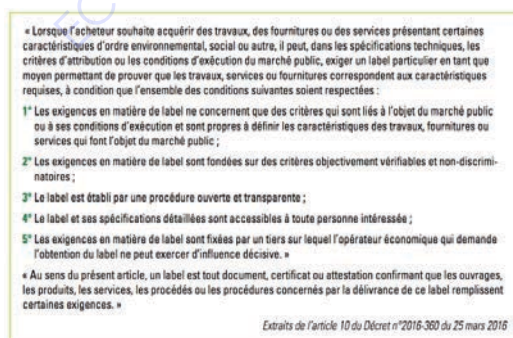


Figure 10 : extrait de la loi relative aux marchés publics du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 (Provendier, 2017, p. 6)

Pourtant, les concepts de « local » et « indigène » posent aussi des questionnements et des nuances selon l'origine d'une espèce et même certains chercheurs remettent en cause ce critère (Menozzi, 2010, p. 60). Comme indique Benoît Toussaint dans son article, il existe plusieurs notions pour distinguer l'origine des espèces, où la ligne de séparation entre elles n'est pas fixée. Nous pouvons considérer « indigène » au « sens strict » d'un taxon qui est apparu dans un lieu géographique précis dans une ère bioclimatique précise, mais il existe d'autres gradations comme des « néo-indigènes » qui correspondent aux taxons « apparus spontanément et plus ou moins récemment (après 1900) dans la région concernée, considérés comme indigènes dans un territoire voisin et pour lesquels aucun facteur anthropique direct n'est reconnu à l'origine de l'introduction », ou des « assimilé indigène », comme par exemple des espèces rudérales naturalisées et inféodées dans des nouveaux milieux créés par l'homme comme les friches, les réseaux ferroviaires, les terrils etc. en dehors les milieux naturels où les espèces « purement indigènes » poussent. (Toussaint et al., 2007, p. 512-515).

Tous ces facteurs montrent que cataloguer une espèce de « locale » ou d'« indigène » reste subjectif et difficile à mesurer et seulement « des études génétiques permettraient peut-être de trancher sur la nature [...] de nos espèces indigènes. » (Toussaint et al., 2007, p. 515).

La paysagiste Hélène présentait sa vision sur l'origine des végétaux de la façon suivante : « Les acacias, tu imagines ? ils sont arrivés en 1701. [...] À partir de quand on est endémique, ou adapté. [...] Ce discours est atroce. 400 ans ce n'est pas suffisant ? Par exemple, une fois j'ai été en désaccord avec le jardinier en chef, qui m'a dit « mais vous avez planté un Liquidambar, une essence qui n'est pas local ». Je lui ai dit, vous voulez dire horticole ? mais c'est quoi le paysage de Bordeaux ? depuis combien d'années il y a des cèdres, des liquidambars, la vigne, les tomates, t'en fini plus ; mais je suis resté dans les arbres, depuis combien de siècles on appartient à ce paysage ? si on fait la même chose avec les humains, voyez ce que ça donne... » (parcours commenté, Hélène, 2020).

¹ Une marque au service de la nature | Végétal local. (s. d.). Consulté 28 novembre 2020, à l'adresse <https://www.vegetal-local.fr/>

Le paysagiste Louis rajoutait sur ce propos : « *ça dépend à quelle échelle du temps on se place, pour le chêne, emblème français ou le coq, le coq c'est encore pire, le coq est d'origine thaïlandaise.* » (parcours commenté, Louis, 2020).

Concernant l'influence des « discours environnementalistes », Hélène indiquait aussi que : « *les mairies demandent de mettre seulement des essences locales. Dès qu'on propose d'autres espèces qui sont déjà dans les paysages métissés, les mairies ne veulent pas. On ne peut pas mettre de chênes, de saules et de frênes partout. On ne peut pas réduire la palette à ce qu'on dit être des essences locales qui sont une vision d'aujourd'hui et limite dans le temps. Le paysage de la région est construit avec son histoire et les apports du continent américain, le mélange du monde. La question du jardin est fondamentale. On hérite d'un paysage qui est un hybride entre le jardin et des milieux dits naturels.* » (parcours commenté, Hélène, 2020).

Une nouvelle fois, comme pour les PEE, l'écologisation via ces cadres normatifs semble de prime abord, apporter un aspect restrictif au métier de paysagiste. L'application d'une interprétation du cadre légal par les acteurs publics oblige, en effet, à édicter des règles dans la commande publique, parfois au détriment de certains particularismes et/ou spécificités qui ne sont pas prises en compte. Il est alors intéressant de voir la façon dont les paysagistes traitent le sujet de la temporalité des végétaux avec leurs visions sur l'histoire du vivant, réel atout du métier. Les questionnements sur l'origine des espèces et leurs identités locales permettent de nuancer des discours environnementalistes qui parfois sont déconnectés de l'histoire même de la notion de « local », de pouvoir donner un peu plus de perspective au territoire et de pouvoir se positionner avec une certaine hauteur sur les projets.

Dans le métier de paysagiste, la question qui se pose aussi, en regardant les origines des espèces, est la composition de proposition des palettes végétales. Pierre signalait : « *comment faire un palette adaptée « locale » mais qui s'adapte au changement climatique? Le local en Ile de France est de moins en moins adapté en fonction du réchauffement climatique. Tu fais des projets pour 30 ans. Dans 30 ça aura changé dix fois de maire et de partis politiques, il y aura eu au moins deux crises qui seront passées par là. La nature va carrément mieux s'adapter que nous* » (parcours commenté, Pierre, 2020). Propos qui sont aussi traités par d'autres chercheurs concernant la longue temporalité d'adaptation des essences végétales au changement climatique, surtout dans le cadre des essences arborées (Guêné, 2018, § 26).

La notion des végétaux sauvages d'origine locale et son inscription dans des politiques d'aménagement et dans des « discours environnementalistes » est un autre exemple d'impact du processus d'écologisation dans l'exercice du métier des paysagistes interviewés. Les paysagistes voient leurs pratiques impactées dans ce processus où ils réagissent dans leurs propositions de palettes végétales d'une part avec leurs visions historiques en perspective du lieu, afin d'établir une ouverture de dialogue avec d'autres métiers impliqués dans le processus de projet, et d'autre part en travaillant au mieux la temporalité dans la création des milieux adaptatifs face au changement climatique.

2.2. La relation entre paysagistes et métiers «naturalistes» dans le projet d'aménagement du territoire

Comme abordé dans le premier chapitre, le métier de paysagiste a vu évoluer différents courants de pensée développés depuis les années 1970 (Luginbühl, 2007). Dans les deux premières parties de ce deuxième chapitre, nous avons étudié comment leurs pratiques sont impactées par ce processus d'écologisation à travers l'exemple de trois outils d'aménagement. L'objectif de cette section est de comprendre l'influence du processus d'écologisation dans la relation entre les paysagistes et d'autres métiers qui travaillent avec le vivant (comme par exemple des écologues scientifiques, des biogéographes ou des « environnementalistes » dans des bureaux d'études - nous nommerons ici ces métiers comme métiers dits « naturalistes » afin de faciliter la compréhension par la suite), le tout dans le cadre de la commande publique actuelle.

Nous partons ici du principe que ces métiers travaillent tous autour du vivant. Mais pour répondre au dénominateur commun du « projet d'aménagement du territoire », ces métiers doivent travailler le vivant dans l'espace. Afin de faciliter le raisonnement, le parti pris est d'englober l'idée que les paysagistes et les métiers «naturalistes» travaillent avec ces deux variables : le vivant et l'espace, en sachant qu'il existe beaucoup d'autres nuances dans l'exercice de chacun des métiers cités.

Dans le cadre de cette argumentation, le processus d'écologisation a-t-il pu complexifier leurs relations dans la démarche de projet ? Quelle influence a eu ce processus dans leurs rapports à la commande publique ?

Dans le but de comprendre l'approche des différents métiers sur la spatialisation du vivant, quelques moments et noms clés de l'histoire ont marqué, selon toute vraisemblance, l'interdisciplinarité et le croisement des différents domaines d'expertise.

Voici une liste non-exhaustive qui essaie de rendre compte des recherches depuis les années 1960 :

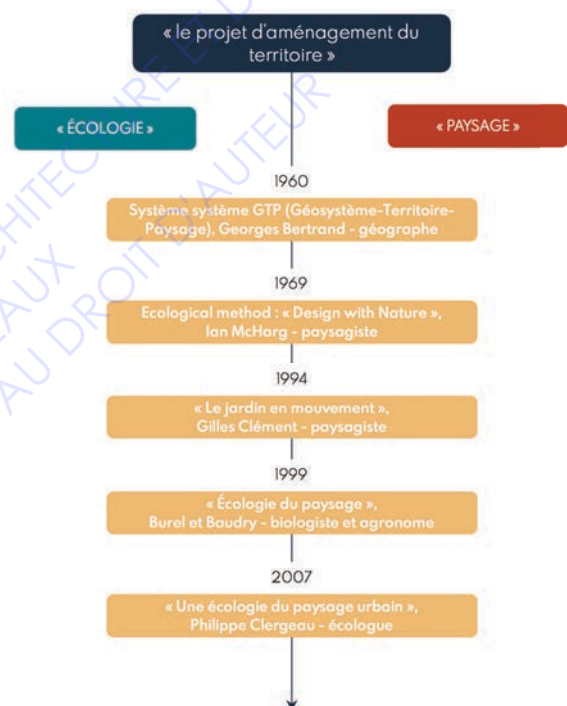


Figure 11 : quelques moments et noms clés de l'histoire entre l'écologie et le paysage (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020)

Le géographe Georges Bertrand, tout d'abord, s'est déjà intéressé aux rapports du vivant à l'espace, au paysage et au territoire depuis les années 1960 avec la méthode GTP (Géosystème, Territoire, Paysage). Il s'agit d'une méthode d'analyse des paysages qui met en relation l'espace physique (le géosystème), la dimension sociale et politique (le territoire) et la dimension culturelle et esthétique (le paysage) et le tout, avec le vivant comme clé de lecture (notion de végétation que nous verrons dans le troisième chapitre) (Bertrand & Bertrand, 2014).

En même temps, dans les années 1960, le paysagiste écossais Ian McHarg croise ces domaines dans son ouvrage **Design with Nature** en 1969, avec lequel il marque toute une génération de paysagistes avec la prise en compte des enjeux écologiques dans leurs conceptions de planification (Leger-Smith, 2014, p. 52).

Puis, vers les années 1990, arrive en France une nouvelle discipline, l'« écologie du paysage » grâce à la biologiste et agronome, Françoise Burel et l'agronome et écologue, Jacques Baudry, sur la base du travail du géographe allemand Carl Troll en 1939. L'« écologie du paysage » naît en réponse au constat de la perte de biodiversité causée par la fragmentation des paysages ; elle-même liée au phénomène de périurbanisation avec l'intention de réunir le paysage et l'écologie. Il s'agit d'une approche centrée sur la cartographie de l'occupation du sol des structures paysagères. Une « *cartographie paysagère des services écosystémiques* » (Burel et al., 2012, p. 31) qui reprend les notions spatiales de corridors, pas japonais, trame etc. et leur fragmentation, restauration et connexion. Une approche du territoire et du paysage parfois critiquée par certains comme une vision d'« écologue » où l'environnement est réduit à sa forme matériel et en oubliant son immatérialité, une « *écologie spatialiste* » (Chouquer, 2003, § 15) et « *assez éloignée de la prise en compte des activités humaines* » (Luginbühl, 2007, p. 33).

Dans la compréhension de l'espace et du vivant, des fonctionnements écologiques et aussi humains, il est impossible de ne pas parler de deux figures phares, chacune dans les domaines analysés, qui ont marqué ces vingt dernières années, le jardinier-paysagiste Gilles Clément et l'écologue Philippe Clergeau. Gilles Clément a influencé toute une génération de paysagistes (Dacheux-Auzière, 2018, p. 20), et aussi d'autres métiers, avec ses manifestes autour du « **Jardin en mouvement** » (Clément, 1994), le « **Jardin planétaire** » (Clément & Tortosa, 1999) et le « **Tiers paysage** » (Clément et al., 2004), en mettant l'accent sur la conception paysagère de parcs et jardins avec une sensibilité écologique et environnementale. (Dacheux-Auzière, 2018, p. 105). Influence sur le métier de paysagiste qui corrobore Hélène : « *depuis dix ou quinze ans et surtout grâce à Gilles Clément, il y a une nouvelle pensée. J'ai beaucoup lu et écouté Gilles Clément. C'est lui qui m'a aussi construit. Maintenant il y a des jeunes paysagistes qui se préoccupent de ces questions-là.* » (entretien, Hélène, 2020).

De son côté, Philippe Clergeau mène, depuis l'année 2007, plusieurs travaux de recherche autour de l'écologie urbaine et le moyen d'introduire la biodiversité en milieu urbain, en reliant l'homme et la biodiversité dans son territoire urbain, où nous retrouvons l'« immatérialité » et les activités humaines, absentes pour certains dans l'écologie de paysage. Son ouvrage principal, « **Une écologie du paysage urbain** » (2007) a développé une nouvelle discipline qui permettrait de « *comprendre les fonctionnements écologiques dans les mosaïques paysagères.* » (Morin et al., 2016, § 14).

Cette liste non-exhaustive a permis d'introduire que les métiers de paysagiste et les métiers « naturalistes » ont toujours entrecroisé leurs savoir-faire, chacun avec leurs approches particulières au monde du vivant dans l'espace et en ajoutant leurs expertises spécifiques. En revanche, ces métiers ont suivi le processus d'écologisation global de façon différente ces dernières années ; ce qui a fortement impacté leurs places dans les projets d'aménagement, en complexifiant parfois leurs relations et points de vue sur le territoire. Ainsi, les métiers « naturalistes » ont vu de plus en plus leur expertise soutenue grâce aux enjeux environnementaux et écologiques globaux et agrémentés par certains discours alarmistes qui ont donné de plus en plus de crédibilité à ces métiers. De leurs côtés, les paysagistes se sont approchés d'autres domaines liés plus à la planification du territoire ou à l'urbanisme ; ce qui les a parfois éloignés du vivant, comme il a été présenté dans le premier chapitre (Mousquet et al., 2011).

L'impact de l'écologisation sur la relation entre paysagistes et d'autres métiers « naturalistes » semble avoir créé une brèche de dialogue dans certaines situations autour du projet d'aménagement. Le paysagiste François-Xavier Mousquet décrit son ressenti de la façon suivante : « *d'une situation de relative complicité, nous sommes passés depuis à une situation d'opposition pratique.* » (Mousquet et al., 2011, p. 101). Ce sentiment « d'opposition pratique » actuel ressort lors de la rencontre avec la paysagiste Hélène qui nous parle de son point de vue de la façon suivante : « *j'estime que c'est mon métier, à chaque fois que j'ai des botanistes, bon pas des botanistes, mais des écologues, ils viennent m'expliquer, avec un BTS en écologie, la liste de quoi planter.* »

C'est bien d'avoir un écologue, j'ai toujours travaillé avec des écologues mais pas n'importe quel écologue, mais pour apprendre à avoir une vision complémentaire des milieux mais pas pour qu'ils t'expliquent ce qu'il faut que tu plantes, ça n'a aucun sens. Les écologues vont t'expliquer tout ce qu'il ne faut pas planter là, et alors ? je fais quoi maintenant, tu vas planter quoi ? des chênes, des chênes et des chênes ? ils confondent un parc ou un jardin avec un parc national. » (entretien, Hélène, 2020). Ce discours est nuancé par d'autres auteurs qui pensent que parfois la mission dite « des écologues » se réduit à l'intervention ponctuelle dans le processus du projet des bureaux d'études naturalistes, « parfois appelés en sous-traitance », et limités dans la commande à effectuer un inventaire d'espèces, travail pas satisfaisant pour étudier et travailler la vraie complexité du fonctionnement des systèmes (Morin et al., 2016, § 3).

Cette vision « environnementaliste » est aussi remarquée dans les postures de certains gestionnaires naturalistes des espaces, comme signale Sara, « ça a été un peu compliqué avec les gestionnaires du site pour poser un regard sur des acquis. Parce qu'ils ont une vision très naturaliste des aménagements et nous on a apporté un autre regard qui est plus un regard spatial avec des solutions d'aménagement en lien avec la mémoire du site des usages passés etc. Du coup, celle-là a un peu crispé au début mais après on en a parlé et du coup ça a, en fait, ouvert des perspectives » (parcours commenté, Sara, 2020). Cette constatation par la paysagiste d'une crispation au départ du projet montre comment la brèche peut être aussi affranchie afin d'arriver à trouver un terrain d'entente inter-métier.

L'écologisation apparaît aussi comme un vecteur d'accentuation du rapport de « force » ou d'opposition conceptuelle entre paysagistes et métiers « naturalistes » avec la création du sentiment de reléguer au second plan les enjeux paysagers. Patricia explique son ressenti : « autant, je trouve, il y a eu une époque où on parlait pas mal de paysage dans l'approche territoriale, je trouve que ça a été complètement « phagocyté » par les enjeux écologiques. Je trouve ça dommage, parce que le paysage pourrait l'intégrer pour ne pas opposer les enjeux écologiques aux enjeux urbains et aux enjeux humains, mais justement pour faire le lien, c'est un peu dommage. » (entretien, Patricia, 2020).

À propos du métier de paysagiste, elle ajoute concernant le positionnement que le paysagiste peut apporter dans le dialogue inter-métiers en question environnementale : « ça permet aussi d'acculturer typiquement les environnementalistes et les agronomes aussi à l'approche du projet qu'on a, pour justement s'éloigner de « la nature sous cloche » et montrer comment aborder aussi la nature et l'environnement au sein du projet. C'est vraiment une acculturation mutuelle en termes des pratiques professionnelles et ce qui est chouette et qui aide tout le monde dans sa pratique. » (entretien, Patricia, 2020). Réflexion que rejoint Sylvain Morin dans sa recherche, où il parle du besoin d'un « croisement des regards et des approches » pour aider aux échanges et à la communication inter-métiers (Morin et al., 2016, § 15). Approche nuancée par François-Xavier Mousquet qui est questionné sur cette collaboration inter-métiers et le fait de créer « une véritable hybridation », il répond : « pas du tout. Je pense au contraire que nos disciplines ne peuvent collaborer de manière saine et fructueuse qu'à condition d'affirmer leurs propres spécificités », « chaque discipline apporte sa vérité dans le projet, il n'en demeure pas moins que l'apport du paysagiste demeure à part dans la mesure où c'est lui qui est le garant de la cohérence du projet structuré autour d'un parti. » (Mousquet et al., 2011, p. 104). C'est ainsi que se positionne aussi Hélène : « L'écologie ne faut pas la laisser aux environnementalistes, l'écologie c'est aussi un élément de notre métier et c'est aussi à nous de nous emparer comme élément de projet » (entretien, Hélène, 2020).

À travers cette brève étude de l'histoire de la relation entre les métiers de paysagistes et les métiers « naturalistes » autour de l'aménagement du territoire, il a été cherché à prouver dans cette section comment le processus d'écologisation dans les politiques publiques et les « discours environnementalistes » a eu un impact sur leur relation. Cette écologisation a parfois influencé ces dernières années le dialogue et la prise de position de chaque métier, en créant une fracture autour du projet. En s'appuyant sur les témoignages des paysagistes rencontrés, nous avons voulu montrer comment cette écologisation a eu une incidence sur les pratiques de certains paysagistes contemporains.

Conclusion

La première hypothèse du travail de recherche se basait sur le fait que la progression, l'évolution constante des préoccupations environnementales et écologiques, à travers le processus d'écologisation des politiques publiques et de la commande publique, a un impact sur l'exercice du métier des paysagistes contemporains.

Nous avons, ici, d'abord clarifié le parti-pris sur ce que nous entendions comme politiques publiques et « discours environnementalistes » afin de nous en servir comme clé d'interprétation des témoignages des paysagistes et se positionner dans la sphère des lois ou dans celle du discours dans la commande publique.

Il a ensuite été choisi trois outils d'aménagement avec lesquels les paysagistes travaillent aujourd'hui dans le but de démontrer l'impact de la relation entre écologisation, législation et commande publique sur le métier de paysagiste et de comprendre la perception souvent très critique des paysagistes interviewés sur l'exercice de leur métier.

Enfin, il a été analysé l'évolution de la relation entre le métier de paysagistes et des métiers « naturalistes » (écologues scientifiques, des biogéographes ou des « environnementalistes » dans des bureaux d'études) car si intimement liés depuis les années

60, l'écologisation semble avoir sonné une possible fracture dans le dialogue de ces métiers, tout au moins dans le camp des paysagistes dans leurs mots.

Dans le cadre de notre recherche et avec l'échantillon analysé, nous avons confirmé notre hypothèse que le processus d'écologisation de la commande publique a un fort impact dans les pratiques de paysagistes d'aujourd'hui. Un fort impact parfois négatif s'est exprimé dans les pratiques de certains paysagistes afin de trouver sa légitimité, sa place et de fois la justification de son expertise face à d'autres métiers ou acteurs publics. D'un autre côté, le processus d'écologisation peut aussi être une fenêtre d'opportunités étant donné les compétences des paysagistes autour du vivant, avec une perspective historique et d'usages du territoire et un savoir-faire dans le cadre du projet d'aménagement.

Maintenant, l'objectif du troisième chapitre est de répondre à la deuxième hypothèse formulée dans le premier chapitre afin de comprendre comment certains paysagistes utilisent la végétation comme clé de lecture et d'écriture des situations paysagères dans ce processus d'écologisation.

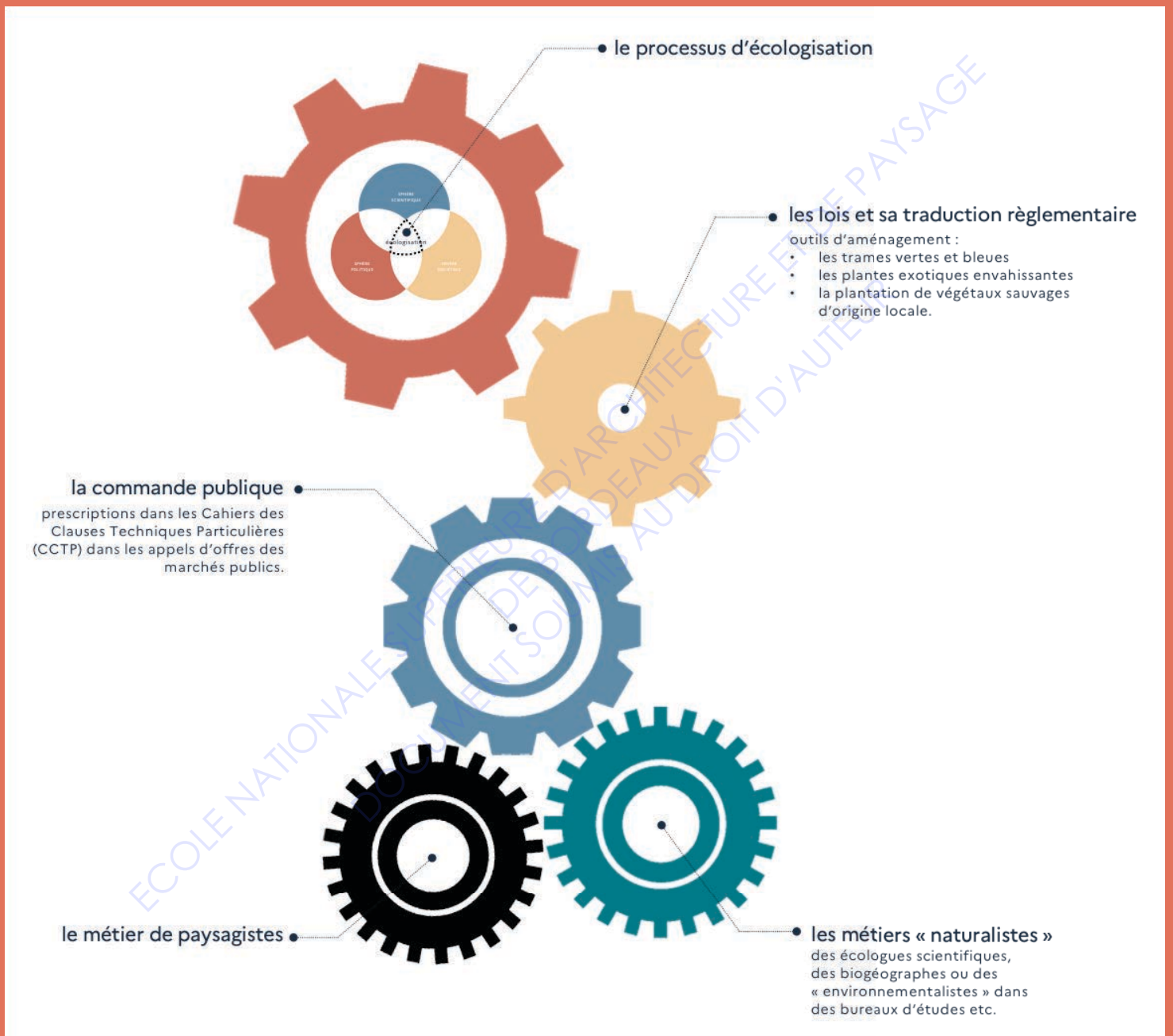


Figure 12 : processus argumentaire du chapitre 2
(conception & réalisation : Torres Rejas, 2020)



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CHAPITRE 3 :

COMMENT LA
VÉGÉTATION PERMET-
ELLE AUX PAYSAGISTES
DE SE POSITIONNER
FACE AUX ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX ?

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Comme précédemment démontré, une écologisation existe dans les différentes sphères - depuis les recherches scientifiques à la traduction par les politiques publiques, en passant par leur interprétation par les acteurs publics dans la commande publique - une écologisation qui impacte directement le métier de paysagiste.

Une fois ce constat établi, l'objectif de ce troisième chapitre est d'appréhender la manière dont les paysagistes contemporains travaillent avec la nature pour faire face aux enjeux environnementaux actuels. Il s'agit donc maintenant d'interroger les pratiques des paysagistes afin de savoir comment ils traitent la nature et le vivant dans leurs projets. Les notions de végétal et de végétation ont été choisies comme clef d'entrée afin d'éprouver leurs rapports à la nature. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur les pratiques des paysagistes face à ces enjeux et leurs rapports à la nature, comme par exemple Françoise Dubost qui porte l'idée que le métier de paysagiste tend aujourd'hui vers une écologisation de ses pratiques : *« les paysagistes n'ont pas manqué de s'inscrire dans ce grand courant de pensée : parce qu'ils travaillent avec le matériau naturel – le sol, l'air, l'eau, le végétal – ils sont évidemment concernés au premier chef par l'idée que les ressources naturelles sont fragiles, pas forcément renouvelables, et que la solidarité de destin entre l'homme et la nature implique un nécessaire changement de leurs relations. »* (Dubost, 2010, p. 629). De ce point de vue, les pratiques des paysagistes suivraient le courant environnementaliste ou écologiste, où la notion de « végétation » prend tout son sens (Donadieu, 2009, p. 18, 27). En revanche, d'autres, comme Philippe Clergeau, restent plutôt de l'avis que les paysagistes ont encore un rapport plus proche du « verdissement »¹ des espaces, qu'une réelle prise en compte de la biodiversité dans la durée : *« l'enjeu de favoriser la biodiversité dans la ville par rapport à un verdissement que les paysagistes et les municipalités savent déjà faire, c'est notamment la notion de durabilité »* (Clergeau, 2020, p. 30). Cette approche des pratiques serait plus proche de la notion de « végétal » ou groupement de végétaux qui pourraient s'en appliquer. Ces deux analyses placent les pratiques de paysagistes sur deux visions

du métier assez divergentes dans leurs rapports à la nature et par ce travail de recherche, nous essaierons d'établir un état des lieux des pratiques de paysagistes rencontrés.

Dans notre cas d'étude, les notions de « végétal » et de « végétation » ont servi de base de questionnement pendant nos entretiens. Bien sûr, chaque paysagiste nomme son approche à la nature différemment et ils n'utilisent pas les mêmes formulations, ou peut-être pas ces deux termes-là de la même manière dont nous les avons énoncées non plus. En revanche, l'idée de partir de ces deux notions nous a servi à comprendre si les paysagistes avaient une approche de la nature soit comme individu ou objet qu'on vient « rajouter » dans un projet, soit au contraire, comme réponse paysagère d'une vision de groupement d'individus qui forment un écosystème. Ce changement de paradigme du traitement de la nature dans les projets des paysagistes peut être le déroulement logique de l'écologisation de la société, des postures personnelles ancrées plus profondément ou parfois seulement le résultat de l'écologisation de la commande publique qui oblige certains paysagistes à changer leurs pratiques. Le but a été de confronter sur le terrain l'idée du changement des pratiques ; de pratiques proches du « verdissement » (évoqué par Clergeau) vers des pratiques paysagères proches de la création des milieux paysagers écologiques qui pourront s'inscrire dans la durée, dans l'histoire et dans les usages.

Dans une première partie, nous allons chercher à connaître l'approche des paysagistes interviewés de la nature, la manière dont ils la nomment, leur ressenti vis-à-vis du vivant, et même les questionner sur les notions de « végétal » et de « végétation », afin de comprendre leurs positionnements professionnels et personnels sur ces sujets. Nous avons choisi d'interpréter les résultats des entretiens en confrontant la notion de végétation à différents aspects clés du métier des paysagistes, comme la spatialisation de la végétation, la symbolique culturelle de la végétation ou les compétences liées au travail de la végétation. Dans la deuxième partie, nous avons voulu en savoir plus sur leurs rapports à la végétation au sein du processus des projets de paysages, quand ils prenaient la végétation en compte, la relation usages-végétation, la gestion des projets ou le travail avec d'autres disciplines. Cet état des lieux des pratiques dans le cadre du processus du projet de paysage nous permettra d'affirmer l'entrée de la végétation comme réponse aux enjeux climatiques actuels.

¹ le terme de « verdissement » dans l'article de Philippe Clergeau fait référence à différentes formes : « ces verdissements relèvent non seulement des parcs et jardins et arbres d'alignements, mais aussi de différentes formes plus ou moins récentes comme les jardins partagés, toitures et mur végétalisés, bords de voie en déprise, pieds d'arbres plantés, prairies de fauche, etc. », « mais même si les verdissements sont bien conçus et bien gérés, ils ne sont pas pour autant gages de biodiversité » page 29, Clergeau, P. (2020). Urbanisme et biodiversité, vers un paysage vivant structurant le projet urbain. (Éditions Apogée).

3.1. Paysagistes et nature : quels rapports se forment aujourd'hui ?

Afin de connaître leurs rapports à la nature, il faudrait d'abord connaître leurs approches et leurs termes autour de ces notions et comment ils abordent la nature dans leurs projets. Il ressort des parcours commentés et des entretiens que les cinq paysagistes interviewés ont une posture, vis-à-vis de la nature, proche de la notion de « végétation » formulée précédemment, même si leurs façons de l'évoquer apportent des singularités, des spécificités à chaque paysagiste.

Par exemple, le paysagiste Louis s'exprime au travers du mot « *plantes* » et surtout d'« *associations des plantes* », car pour lui ces notions englobent l'écologie du vivant, « *dans sa verticalité et dans sa saisonnalité* ». Son approche à la nature est marquée par un langage proche du jardinage (« *couverture végétale, vivaces, floraisons, complantation, palette végétale* ») sur lequel il associe une terminologie propre de l'écologique (« *strate, sous-bois, lisière, clairière* ») (parcours commenté et entretien, Louis, 2020). Pour Hélène, il s'agit plus d'une question d'énergies : « *la nature c'est une forêt, avec des ombres, des cigales, c'est un monde. Ces énergies nous construisent aussi. La question de l'eau, du climat, de l'exposition et du vivant* » (entretien, Hélène, 2020), mais en décrivant son projet de parc urbain pendant le parcours commenté à travers des notions de formations écologiques (« *chênaie, pelouse, zones humides, boisement* ») (parcours commenté, Hélène, 2020).

La paysagiste Sara indiquait pour sa part : « *je parle des milieux, je vais parler de la forêt alluviale, de la pelouse parce que j'interviens beaucoup sur des milieux naturels et pas forcément sur des objets en ville isolés où des jardins. La végétation pour moi c'est le cortège global de la plus petite plante à la plus grande donc la végétation c'est tout ce qui composent la flore de nos régions.* » (entretien, Sara, 2020). Le type de projets et l'échelle sont aussi des paramètres à prendre en compte dans la réflexion autour de la nature ; ainsi, la paysagiste Patricia, dans son échelle de travail dans le grand territoire signale : « *Mon approche de la végétation est plus sur la végétation naturelle pour s'inspirer, accueillir la biodiversité, en s'inspirant pour les projets* », « *on ne va pas plus loin avec des questions des essences ou le cortège floristique d'espèces à utiliser. On ne fait pas le travail de bureau d'études* » (entretien, Patricia, 2020).

Concernant la question sur leurs définitions des termes « végétal » et « végétation », nous observons deux points de vue distincts. Pour les paysagistes, Louis et Hélène, les notions de végétal et de végétation ont des sens inversés à la description du **Dictionnaire de Biogéographie Végétale**. Louis décrivait le végétal comme un terme précis, synonyme de plante et qui lui permet de qualifier leurs propos - « *ambiance végétal* » - et au contraire « végétation » est un terme indéfini, générique, « *du remplissage* » (entretien, Louis, 2020).

Hélène le rejoignait sur la notion de « végétal » comme notion plus précise : « *le végétal c'est énergie, c'est une forêt, avec des ombres, des cigales, c'est un monde.* » Pour elle aussi, la végétation est un « *constat presque statique et dépourvu d'émotion, un pin parasol, un pin maritime.* » (entretien, Hélène, 2020). En revanche, Pierre, lors de l'entretien semi-directif décrivait son point de vue comme suit : « *végétal c'est un individu et la végétation c'est un groupement. Et pour moi, le végétal n'existe pas sans végétation. C'est-à-dire, un végétal tout seul n'existe pas, il arrive par une succession de choses, d'un ensemble. C'est comme un humain, une personne toute seule n'existe pas. Tu mets quelqu'un seul dans une île déserte tout seul et il crève. Tu mets un arbre tout seul dans une île déserte et il crève. Un arbre dans une forêt est entre-aidé. Pour moi, une forêt c'est la végétation, c'est le milieu écologique, le végétal c'est un élément du milieu.* » (entretien, Pierre, 2020). Patricia aussi décrivait le végétal comme « *un terme plus général* » (entretien, Patricia, 2020), ainsi que Sara qui voit dans la notion de végétal un : « *rapprochement dans le verbe végétaliser, qui va dans le sens de verdir, qui va dans le sens de planter pour planter* » ; en revanche elle voit dans le terme de végétation : « *le cortège global de la plus petite plante à la plus grande donc là végétation c'est moi c'est tout ce qui composent la flore de nos régions.* » (entretien, Sara, 2020). En prenant du recul sur leurs propres définitions de « végétal » et de « végétation », nous observons dans leurs réponses qu'ils font une véritable différence entre le traitement de la nature comme individu ou juxtaposition des individus et une nature comme groupement d'individus avec des dynamiques intrinsèques (Bergandi, 1999, p. 7). Cette entrée va nous permettre de placer leurs pratiques plus proches de la notion des dynamiques spatio-temporelles de l'ensemble d'individus, donc de comparer les résultats à la notion de « végétation ».

Une fois ces subtilités de langage établies et leurs définitions de végétal et végétation posées, l'objectif de cette section est d'approfondir leurs rapports à la végétation pour l'appréhender comme recherche écologique de lecture et d'écriture des paysages. La végétation semble alors une possible entrée pour faire face aux enjeux environnementaux actuels. Cette analyse sera menée par des approches théoriques : leurs sources d'inspiration et les compétences requises pour travailler cette végétation ; et des approches plus opérationnelles : le travail de la végétation dans l'espace et le travail symbolique porté à la végétation (esthétique, culturelle, histoire etc.).

Ces différentes représentations issues des observations des matériaux générées pendant la recherche et des différentes rencontres avec les paysagistes font naître une pluralité d'approches sur la végétation. Elles vont nous conduire à comprendre les différentes manières d'aborder les projets d'aménagement depuis les pratiques des paysagistes face aux enjeux environnementaux.

3.1.1. La végétation et les sources d'inspiration

Dans quelles sources d'inspiration puisent les paysagistes pour travailler la végétation avec une recherche écologique de lecture et d'écriture des paysages ? Les paysagistes montrent plusieurs rapports, relations à la nature qui pourraient être expliqués par leurs sources d'inspiration. Ces sources, puisées dans de nombreux domaines, influencent leurs pratiques comme professionnels et également leurs postures personnelles en rapport à la végétation.

Dans le cas de Louis, il nous explique que la grande influence de son travail avec la végétation c'est l'approche de paysagistes « anglais » qui sont entre le monde horticole et l'écologie des plantes, grâce notamment aux figures de Nigel Dunnett et James Hitchmough, chercheurs et professeurs anglais qui ont écrit l'ouvrage connu internationalement – « *The Dynamic Landscape: Design, Ecology and Management of Naturalistic Urban Planting* ».¹ Louis nous explique en quoi cette source d'inspiration est importante pour lui : « *ils sont des gens qui croient à une approche horticole et une approche écologique. Ils parcourent le monde pour trouver des plantes et satisfaire une demande de jardin ou d'espaces publics. [...] Ils ont des approches qui sont basées sur l'observation des milieux d'origine des plantes en allant observer les plantes dans leur milieu et en comprenant leur écologie et en trouvant la manière dont ils peuvent les adapter à leurs climats finaux.* » Louis évoque aussi comme influence l'horticultrice britannique Beth Chatto, connue par son « mantra » : « **Right plant, right place!** » et qui, pour Louis, est une source qui lui permet d'introduire l'importance de l'observation des « *modèles déjà conçus dans la nature* » dans ses méthodes de travail (entretien, Louis, 2020).

En rapprochant deux inspirations, deux visions qui deviennent complémentaires - l'horticulture et l'écologie, le ton est donné pour la création de milieux paysagers écologiques ; à savoir, travailler l'adaptation écologique d'une autre végétation (de nouveaux écosystèmes) qui pourrait permettre de faire face aux enjeux environnementaux, comme le réchauffement climatique. L'approche et la traduction écologique, sous l'égide de la végétation, passe par la compréhension des écosystèmes (leur fonctionnement) dans leurs lieux d'origine pour les adapter, grâce à l'expertise d'autres métiers.

De son côté, Hélène évoque la nature elle-même comme élément d'inspiration et les paysages côtoyés le long de sa vie qui l'ont marquée. Elle nous parle principalement de trois : les Pyrénées, la Méditerranée et l'archipel Créole. Ces paysages ont une influence directe sur sa manière de travailler. Dans les trois exemples mentionnés, elle remarque la relation inséparable entre l'humain, son histoire et la végétation du lieu, comme par exemple : « *l'adaptation des plantes de haute montagne, le monde minéral, des inspirations et de la beauté. La forêt et l'étagement, l'histoire des humains dans les Pyrénées* » ou la méditerranée avec ses jardins méditerranéens et mauresques et l'archipel créole entre forêt tropicale et jardins créoles. Elle explique l'importance pour elle de voir cette relation : « *les parallèles avec les personnes qui habitent ces lieux, comment ils s'adaptent aussi à ces paysages si difficiles. La gestion de l'eau. Les savoir-faire concernant l'eau, les plantes médicinales, les associations de plantes etc. Des savoirs parfois méprisés par les élites scientifiques.* ».

¹ Dunnett, N., & Hitchmough, J. (Eds.). (2008). *The dynamic landscape: design, ecology and management of naturalistic urban planting*. Taylor & Francis.

Hélène souligne aussi qu'il s'agit de trois territoires fortement marqués par le métissage, rapport qui l'interroge sur le paysage, les plantes et le fait de cataloguer de « bonnes » ou de « mauvaises » une plante, « *il faut rester modeste et arrêter d'essayer de tout maîtriser.* » (entretien, Hélène, 2020). Le rapport révélé par Hélène, aux paysages et à l'homme qui a travaillé en adaptant son approche aux contraintes, peut nous donner une autre manière d'appréhender la végétation en puisant dans l'histoire de ces endroits qui sont déjà marqués par des enjeux climatiques spécifiques. Les analyser, les étudier et s'inspirer d'eux est aussi un moyen de traiter la végétation comme entrée paysagère écologique.

Dans le cas de Pierre, la source d'inspiration principale est aussi la nature ; en revanche, lui, met l'accent sur la végétation en dehors de l'action humaine, par inaccessibilité ou par abandon : « *toutes les choses où l'homme n'intervient pas [...] Je suis fasciné par les choses extrêmes du monde, c'est-à-dire, le nord, l'extrême extrême nord au-dessus de la Finlande, je suis fasciné parce que ce n'est pas un territoire fait pour l'homme. On ne peut pas y vivre.* » Il insiste sur le fait de s'inspirer de « *la diversité végétale et animale où l'homme est « interdit » et des « paysages où l'humain est parti: exemple de Chernobyl, un refuge magnifique de faune et flore.* » (entretien, Pierre, 2020). Cette réflexion permet d'avancer sur l'idée que des paysagistes contemporains, dans un souci de végétation répondant aux enjeux environnementaux, peuvent, ont pu ou même pourront s'inspirer de lieux laissant les dynamiques naturelles s'installer sans intervention humaine. Ces aménagements ponctuels, spécifiques viendraient participer à la réflexion écologique à travers cette végétation sans pour autant « sanctuariser » la réflexion globale du projet.

Les paysagistes Patricia et Sara, de leurs côtés, semblent s'inspirer principalement de la végétation propre liée au projet et au site. Dans le cas de Patricia, elle nous précise que ses inspirations sont « *toujours liées aux projets. À chaque étude il y a des benchmarks et nous essayons de savoir ce qui n'a pas encore été assez traité.* » (entretien, Patricia, 2020). Sara de son côté signale : « *c'est le site qui va devenir la référence, [...] c'est le territoire.* » (entretien, Sara, 2020). Afin de faire face aux enjeux environnementaux, une recherche des projets déjà engagés dans le traitement de la végétation ainsi que l'inspiration de la végétation d'un territoire donné, révèlent deux pratiques écologiques à prendre en compte pour une lecture et une écriture des paysages.

Nous observons que les réponses des paysagistes autour des sources d'inspirations reflètent leurs pratiques : applicables à l'échelle du jardin, entre horticulture et écologie des plantes, ou encore du rapport entre paysages et humains, avec une interprétation complètement opposée, et enfin celles, où le site et le projet devient une source d'inspiration de la pratique paysagère. Avec cet éventail des témoignages, nous avons voulu montrer comment la végétation est déjà une source d'inspiration pour les paysagistes en recherche d'une écologie de lecture et d'écriture des paysages.

3.1.2. La végétation et les compétences

Quelles compétences faut-il avoir pour travailler la végétation avec une recherche écologique de lecture et d'écriture des paysages ? Le fait de travailler avec le vivant conduit à acquérir et à développer des savoir-faire et des compétences spécifiques. Travailler avec la notion de végétation implique d'autant plus de « nouvelles » connaissances qui doivent entrecroiser divers domaines entre paysage, écologie et agronomie entre autres. Dans ce cadre-là, il a été demandé aux paysagistes leurs avis liés aux compétences nécessaires pour travailler la végétation.

Une des compétences qui ressort le plus pendant les entretiens c'est l'**observation** et la **curiosité**. Comme Sara indique : « *il faut s'intéresser, il faut lire, avoir des ouvrages, des articles pour avoir les bases des connaissances sur le fonctionnement des milieux, de la géographie, de l'hydraulique ou des plantes. Avoir l'envie d'apprendre par rapport aux projets* » (entretien, Sara, 2020). Pour Louis, en plus de l'importance de l'observation de la végétation dans son milieu - « *l'observation de la complexité des strates* » - il remarque l'intérêt de s'appuyer sur les compétences d'autres professionnels : « *la relation avec les pépiniéristes qui ont déjà la compétence des plantes. Les discussions avec des pépiniéristes et des jardiniers locaux qui savent comment planter la plante. C'est eux qui savent, c'est eux qui vont explorer pour nous.* » (entretien, Louis, 2020). Patricia est de l'avis de réaffirmer l'expertise du paysagiste au sein du projet, une compétence qui la différencie d'autres métiers qui interviennent dans ce processus, sans pour autant avoir la spécificité de chaque domaine d'expertise : « *capacité à travailler en binômes et trinômes, le paysagiste englobe plein de choses. Le paysagiste est interface, avec une vision globale et capacité de faire le lien ou l'interface, mais par rapport*

aux enjeux environnementalistes, ma collègue ira encore plus loin.[...] Le paysagiste a cette capacité de composer des équipes avec d'autres compétences et faire dialoguer des compétences différentes. » (entretien, Patricia, 2020). Cette réponse sur les compétences à avoir pour travailler avec la végétation est possiblement dû à l'échelle de grand territoire que Patricia exerce où le mode « projet » l'emporte sur une méthodologie professionnelle basée sur les compétences de chaque membre du projet. Dans les cas de Louis et de Patricia, nous observons que la compétence principale du paysagiste est plutôt d'avoir une vision globale du projet et ensuite de savoir se saisir de l'expertise sur la végétation d'autres professionnels. La réflexion de l'ensemble des compétences de chaque métier, savoir les interpréter et l'inclure dans une recherche de coopération et de collaboration permettra au projet global d'avoir une entrée à la fois paysagère et à la fois écologique de la végétation pour répondre aux enjeux environnementaux.

Afin de prendre de la hauteur et donner des réponses paysagères écologiques, il ressort des certains entretiens un rapport direct au besoin d'acquérir certaines connaissances techniques. Ces connaissances vont permettre d'appréhender la complexité de la notion de végétation. Dans ce courant s'expriment les paysagistes Pierre et Hélène. Pierre répondait sur l'importance de « *la connaissance des plantes donc la partie botanique qui est essentielle, mais plus que savoir le nom de toutes les plantes c'est dans la dynamique, c'est savoir comment arriver à un milieu écologique précis. Il faut connaître les dynamiques naturelles, les milieux écologiques, l'assemblage, l'évolution des milieux.* » Pierre nous parle de l'importance de la connaissance du sol et du sous-sol que certains paysagistes oublient parfois.

Il souligne une citation de Claude Bourguignon: « il dit que si on ne s'intéresse pas à la vie qu'il y a dans les sols et dans le sous-sol, c'est parce qu'il n'y a pas de pandas, c'est un peu débile mais c'est vrai, c'est que des organismes vivants qui ne sont pas vraiment sympa esthétiquement mais qui sont hyper importants. » (entretien, Pierre, 2020). Hélène a une approche semblable à celle de Pierre, en soulignant des compétences techniques à acquérir afin de créer des milieux paysagers écologiques et durables. Elle indique l'importance des questions à prendre en compte et à connaître sur la gestion de l'eau, le travail sur le drainage, le recyclage des eaux de pluie et de la matière organique, ou de la provenance des matériaux utilisés. Elle résume bien son parti-pris avec cette phrase : « planter un arbre ce n'est pas si simple, de l'accompagner, ce n'est pas simple de mettre en place des milieux, et ce n'est pas que ça, ce qu'on fait, c'est plus complexe. Derrière il y a des savoir-faire, de l'expérience, de la sensibilité... on a cette chance de pouvoir toucher du vivant, c'est presque de la sorcellerie quasiment, pour moi en tout cas. Tu fais ce que tu peux avec ce milieu que tu tentes d'observer, de comprendre et d'imiter et après il t'échappe.

La notion d'imprévu et d'aléatoire est essentielle et ce n'est pas un échec, quelque part il fait aussi partie du vivant. On ne sait pas grande chose, on sait des choses, mais c'est partiel » (entretien, Hélène, 2020). L'approche d'Hélène pourrait s'expliquer par sa formation, issue d'une école nationale d'ingénieurs des techniques horticoles et paysage, elle nous expliquait que pendant son parcours elle a pu acquérir des compétences telles que la botanique, le monde végétal, les insectes, le sol et l'écologie. Elle souligne qu'à son époque, vers les années 80, les notions de milieux écologiques n'étaient pas traitées dans son cursus de formation, compétences acquises par la suite tout au long de sa carrière.

À nouveau, il ressort des entretiens un panel assez varié de réponses autour de la végétation et des compétences à avoir selon les pratiques de paysagistes, qu'elles soient horticoles, humaines, managériales... En revanche, nous observons que dans les cinq entretiens, l'observation de la végétation dans son milieu et l'intérêt personnel à créer ses propres connaissances, sont des critères que nous avons ressentis indispensables pour les paysagistes afin de travailler avec la végétation.

3.1.3. La végétation et la spatialisation

Comment les paysagistes travaillent-ils la végétation dans l'espace avec une recherche écologique de lecture et d'écriture des paysages? Plusieurs domaines de pensées se sont penchés sur cette interrogation et sur le besoin de formuler des méthodologies de terrain pour la lecture de paysages. Cette lecture pourrait s'effectuer à travers l'analyse de la spatialisation de la couverture végétale d'un milieu. La géographie, et plus spécifiquement la phytogéographie¹, représenté par Georges Bertrand, comme nous avons vu dans le deuxième chapitre, montrait déjà vers les années 60, le besoin d'analyser la végétation, au-delà « *d'une simple «couverture» protectrice contre l'érosion* », sinon comme un système complexe où le vivant interagit avec son environnement (Bertrand, 1966, p. 130). Dans son approche, Bertrand portait son regard de lecture de paysages à travers la végétation comme « *groupement de végétaux qui présente, malgré des différences entre les espèces, des caractères biologiques et un faciès analogue (exemple : la forêt, la lande)* » avec une « *stratification du tapis végétal* » (Bertrand, 1966, p. 131). La spatialisation en strates de la végétation s'éloigne de l'interprétation de la nature comme simple juxtaposition de végétaux pour aller vers une conception plus proche de notions écologiques comme l'écosystème. De plus, ce type de spatialisation pourrait permettre une lecture des paysages plus complète.

Ce même regard est aujourd'hui porté par des paysagistes, comme Louis, qui dans sa façon d'approcher le projet présenté lors du parcours commenté expliquait son processus de travail : « *une première strate arborée et au fur et à mesure que cette strate grandissait, de travailler l'architecture des arbres* », « *une fois que la strate arborée a grandi et qu'elle laisse l'espace en dessous, on peut revenir et densifier la strate herbacée. Il s'agit d'un travail dans le temps des strates* », « *c'est un dessin basé sur les plantes* » (parcours commenté, Louis, 2020). Cette méthodologie de travail et sa façon de traiter la végétation dans l'espace font écho à l'approche de « *stratification du tapis végétal* » de Georges Bertrand. Il s'agit d'une réflexion de la végétation par son occupation spatiale en différentes hauteurs grâce aux diverses architectures des végétaux et à l'assemblage entre eux. Il existe un parti pris clair de

la part du paysagiste de jardiner avec la végétation dans l'espace et dans le temps, en prenant en compte son évolution - un dessin qui évolue dans le temps - et qui permet d'appréhender la complexité écologique de la végétation et de la placer comme réponse aux enjeux environnementaux.

En revanche, penser la végétation comme stratification dans l'espace garantit-il l'accueil de la biodiversité ou la ré-création de milieux ? Sur ce sujet, la paysagiste Sara évoque le fait que certains paysagistes réfléchissent la spatialisation de la végétation uniquement par l'emplacement des végétaux : « *certaines paysagistes essayent de choisir des plantes qui vont par rapport au milieu etc. mais je ne suis pas sûre que ça soit dans un souci de reconstituer quelque chose par rapport à du sens ou par rapport à une considération de contexte ou du milieu. C'est tout simplement parce que c'est les bons végétaux qui poussent au bon endroit.* » (parcours commenté, Sara, 2020). L'entrée de la végétation et sa spatialisation dépasse l'analyse, peut-être « *simpliste* », du traitement de végétal comme « *la bonne plante au bon endroit* » - réflexion portée seulement sur le type de sol, la lumière ou la prise au vent idéales pour la plante choisie. Ainsi, afin de recréer de vrais écosystèmes durables, l'entrée de la spatialisation de la végétation par strates permet de travailler le vivant comme un « *ensemble* » et apporte une approche écologique dans les palettes végétales proposées par les paysagistes. En sachant, que ce travail en strates est bénéfique pour inciter la biodiversité à s'installer de la vie dans le sol - grâce aux différentes profondeurs des racines - jusqu'aux différentes hauteurs proposées avec l'invitation de la biodiversité, notamment de l'avifaune - « *les oiseaux sont les plus sensibles à la multiplicité des strates* » (Mayrand, F. dans Clergeau, 2020, p. 109).

Face aux enjeux climatiques actuels, la réflexion sur la palette végétale comme processus d'organisation de l'ensemble des végétaux qui établissent une stratégie commune de recherche de la lumière et des ressources dans les sols par différentes hauteurs, peut être une entrée d'écriture de situations paysagères dont les paysagistes contemporains peuvent s'emparer. L'importance du travail dans le temps et dans la gestion des sites doit être aussi poussée avec le lieu et son contexte afin de permettre l'installation de vraies processus écologiques.

¹ Phytogéographie : étude de la répartition des plantes et des formations végétales sur la Terre, et des facteurs de cette répartition. Page 679, Métaillé, G., & Da Lage, A. (2015). Dictionnaire de Biogéographie végétale (CNRS Editions).

3.1.4. La végétation et sa symbolique

Il semble nécessaire de faire ressortir brièvement dans notre analyse de résultats la "revendication" de certains paysagistes concernant la symbolique culturelle et esthétique de la végétation comme méthodologies de travail. Pour certains paysagistes, travailler avec la végétation et faire face aux changements climatiques n'est pas en opposition à l'idée de travailler avec d'autres aspects de cette végétation depuis un point de vue culturel, historique ou représentatif d'une société donnée à un moment donné ; ou comment le paysagiste François-Xavier Mousquet le décrit : « *l'émergence d'une lecture poétique du paysage depuis sa dimension environnementale.* » (Mousquet et al., 2011, p. 97).

Louis, pendant son parcours commenté, indiquait qu'en fin de compte les paysagistes ont comme finalité de proposer des aménagements « *pour les gens* » et qu'il ne faudrait pas oublier le côté esthétique de la végétation. Par exemple, il nous racontait un projet sur lequel il voulait reproduire des ambiances de sous-bois avec de la végétation typique des Landes et une strate arborée déjà existante. Sa méthode de travail a été de rajouter de nouvelles plantations mais avec d'autres espèces qui viennent compléter sa palette végétale : « *on a planté 23 pins maritimes (Pinus pinaster) classiques mais après on a planté des pins de Californie (Pinus sabiniana) pour avoir des micro-variations, pas non plus des choses complètement différentes mais qui vont apporter un peu d'exotisme.*

La base de l'observation c'est la forêt telle qu'elle existe, comme elle empilement les strates et on reproduit à peu près au même stade sauf qu'on a changé, pour créer un modèle « pseudo-naturel » de la forêt landaise, des essences qui ont un intérêt esthétique autre ou des feuillages plus importants par exemple. » Pour Louis, le paysagiste travaille avec la végétation aussi pour : « *jouer avec des textures, des floraisons... créer des ambiances avec des plantes qui évoquent d'autres choses..., faire voyager les gens* » (parcours commenté, Louis, 2020). Si nous observons les propos de Louis, nous observons une méthodologie de travail qui vise à proposer des milieux paysagers écologiques basés sur des milieux « naturels » en ayant une réflexion esthétique de la végétation proposée.

La dimension culturelle et identitaire de la végétation d'un territoire est aussi une des revendications de Hélène : « *pour moi c'est important aussi le brassage végétal, de l'utopie du jardin jusqu'au sauvage. Pour moi c'est ça le paysage, cette biodiversité-là, donc j'introduis des arbres des parcs évidemment.* ». Elle expliquait que parfois les personnes ont un rapport et un imaginaire en rapport à la végétation assez subjectif : « *nous avons fini pour planter un saule pleureur (Salix babylonica) d'une part parce qu'on n'arrivait pas avec d'autres arbres dans ce lieu et d'autre part parce que c'est un arbre d'une beauté exceptionnelle. C'est l'arbre des parcs et des jardins par excellence, il arrive de Babylone et certains croient qu'il arrive de la campagne, donc*

c'est parfait » (parcours commenté, Hélène, 2020). L'exemple du saule pleureur montre comment la symbolique identitaire que se font les personnes sur la végétation évolue et change, d'une espèce qui vient de Babylone à une représentation actuelle liée à la campagne. Nous avons déjà traité ce sujet dans le deuxième chapitre depuis le point de vue de l'origine des espèces, où Hélène s'exprimait sur l'importance de la symbolique paysagère de la végétation au travers des espèces comme les cèdres, des liquidambers ou la vigne qui font aujourd'hui partie intégrante du paysage de la région et de l'histoire d'un territoire (entretien, Hélène, 2020).

Dans le cadre de notre recherche, en prenant l'entrée de la végétation dans les projets, les paysagistes contemporains doivent se confronter au travail de la végétation depuis des angles *a priori* opposés. Ils se doivent de traiter en même temps des paramètres matériels et scientifiques, comme l'écologie, et des paramètres immatériels, comme l'esthétique, la culture ou l'histoire qui entrent parfois en conflit (Delord, 2016, § 54). En revanche, dans leurs discours nous observons que cette recherche d'esthétique ou de symbolique est éloignée de la pure ornementation qui a été parfois rapproché aux paysagistes (Dacheux-Auzière, 2018, p. 17) et qu'il existe un réel engagement à travailler l'ensemble des questionnements : les rapports de la végétation aux enjeux climatiques avec toutes les spécificités qui englobent les paysages (historique, symbolique, esthétique...).

Globalement, dans cette section nous avons voulu traiter le rapport des paysagistes à la nature, leurs notions et approches afin de connaître leur positionnement en relation à nos deux notions du départ, "végétal" et "végétation". Cette analyse du vocabulaire émergé pendant les parcours commentés et les entretiens nous a permis de comprendre que les cinq paysagistes ont une réflexion de la nature proche de la notion de « végétation ». Une fois présenté le cadre de notre interprétation, il a été approfondi leurs postures personnelles et professionnelles à travers plusieurs questionnements, à savoir, d'une part leurs sources d'inspirations et les compétences nécessaires pour travailler avec la végétation et d'autre part de connaître ses pratiques à travers la relation de la végétation dans l'espace et de la végétation et leur symbolique. Grâce à cette analyse, nous avons pu avoir un état des lieux de différentes manières d'approcher la nature dans des pratiques de paysagistes contemporains.

3.2. La végétation dans le processus des projets de paysage

Dans la section précédente, il a été cherché à comprendre le rapport général que les paysagistes établissent avec la végétation au travers de leurs définitions, opinions, approches et sensibilités. Dans cette section, nous voulons recentrer la place de la végétation dans le cadre du processus des projets de paysages. Sans pouvoir nous attarder sur la complexité de la notion de « projet de paysage » (Davodeau, 2007, p. 1), nous le définirons ici comme le processus de compréhension d'une situation paysagère, dans l'espace et dans le temps ; et qui vise à améliorer la relation des gens avec son environnement et son histoire. Il s'agit d'un « aller-retour » en continu entre l'analyse et la démarche d'actions ; en sachant qu'il existe autant de façons de faire « projet de paysage » que de « problématiques paysagères », avec une diversité d'approches multiples.

Une fois ce cadre présenté, il a été demandé aux paysagistes lors des entretiens semi-directifs leurs avis sur la relation qu'ils portent entre la nature et le processus des projets de paysage. Plusieurs paramètres ont été directement questionnés afin de connaître plus en profondeur leurs postures professionnelles quant à leurs façons de traiter la végétation. D'abord, il fallait savoir à quel moment se portait leur réflexion sur le vivant pendant le processus des projets de paysage ; ensuite, il a découlé des entretiens sur l'importance donnée à la végétation dans les usages et dans sa gestion et finalement l'interdisciplinarité entre métiers selon leurs expériences. Il nous semble nécessaire d'analyser ces résultats directement car nous cherchons à comprendre leur positionnement face aux enjeux climatiques autour de la végétation, et leurs réponses, leurs « bagages » personnels et professionnels ainsi que leurs points de vue peuvent donner un aperçu des pratiques contemporaines face aux enjeux climatiques.

3.2.1. La végétation dans la réflexion des projets

Afin d'avoir une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, la notion de "végétation" questionne la réflexion de la nature dans le processus de projets de paysage. Il nous semble que la végétation, comme entrée de lecture et d'écriture des situations paysagères, devient une manière d'aborder la réflexion du projet, questionnement confronté lors des nos entretiens.

La place de la végétation dans le processus des projets de paysage pour les interviewés est sans discussion et à l'unanimité pendant toutes ses phases et "allers-retours". Pour les cinq paysagistes, la végétation fait partie intégrante du projet depuis ses prémices, avec la visite et l'analyse du site, dans la conception, pendant les travaux et les différents allers-retours sur le dessin de départ et sa gestion ultérieure.

En revanche, il nous semble que l'approche reste légèrement différente selon les pratiques de chaque paysagiste et nous allons « décortiquer » leurs nuances à travers leurs discours. Par exemple, Pierre s'est montré clair et concis sur sa réponse concernant la place de la nature dans ses projets : « dans toutes les étapes du projet, dès le début, c'est elle qui forme le projet » (entretien, Pierre, 2020), approche aussi exprimé par Louis : « mon dessin est basé sur les plantes. Le projet, c'est l'écosystème que je vais créer, le reste c'est comment on va y accéder » [...] « Pour moi, toutes les phases se complètent, conception, plan de plantation, gestion... » (entretien, Louis, 2020). Patricia nous répondait : « dès le début, quand on regarde l'occupation du sol, ce quoi les enjeux écologiques d'aujourd'hui jusqu'aux propositions des projets. La nature est tout le temps dans le projet », pourtant, elle ajoute une nuance : « c'est la base, le socle physique et la nature. » (entretien, Patricia, 2020). Cette précision, en prenant en compte « le socle physique » et en le liant à la notion de « nature » pourrait s'expliquer d'une part par l'échelle du territoire de son travail et d'autre part par sa formation de paysagiste, diplômée à École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois - école de paysage où la part d'écologie est importante - puis en master de Géographie, domaine où le socle physique fait partie intégrante de la formation. Ce type de discours pourrait montrer que le parcours de formation influence et nuance les pratiques de paysagistes. C'est peut-être aussi le cas pour Pierre - issue d'un BTS « Aménagements paysagers, écologie, agronomie et sciences du sol » dans un lycée horticole avant d'intégrer l'École de Paysage de Versailles – qui montre un attachement central à la place de la nature dans ses pratiques.

Il ressort aussi des entretiens, un engagement pratique entre la végétation et l'« humain » et comment travailler cette relation, entre les « dynamiques du vivant » et les « dynamiques humaines » (entretien, Hélène, 2020). Hélène répondait à la question de la place de la nature dans ses projets : « la nature est le milieu vivant sur le site, depuis le départ. Comprendre comment il évolue dans le temps, par l'histoire, et d'imaginer le potentiel d'évolution et de durabilité de ce milieu et je fais projet avec ça. Faire le maximum avec le lieu, les gens et le vivant. » [...] « La capacité de résilience de la nature et de se glisser dedans pour faire projet. » (entretien, Hélène, 2020). Sara donne aussi une place primordiale au site : « c'est le site d'abord qui prime, le cœur de mon métier c'est faire du diagnostic de territoire, comprendre la valeur des lieux, sa valeur patrimoniale associée où le patrimoine naturel est une partie clé ! » (entretien, Sara, 2020). Elle spécifie que la nature est un élément parmi d'autres dans ses projets et il semble que le « curseur » n'est pas le même que Pierre ou Louis. Pour elle, la nature fait partie d'une de ses « méthodes de travail » : « la nature, c'est des choses qui m'intéressent, des attentions que je porte donc ça transparait tout le temps dans le projet, d'ailleurs s'il ne faut pas mettre de végétal parce qu'il ne faut pas en mettre, on ne plante pas » (entretien, Sara, 2020). Sara a une formation de « Beaux-Arts » en section « design d'espaces » avant de sa formation en paysage, ce qui pourrait expliquer son approche du projet axé sur différents angles ou méthodologiques, avec une vision plus spatiale et patrimoniale où elle inscrit son traitement et sensibilité de la végétation.

Si la végétation est utilisée comme entrée principale ou comme méthodologie de travail dans le processus des projets des paysages, il se déduit de ces cinq déclarations qu'elle doit être prise en compte tout le long du processus dans l'objectif d'avoir un réel effet positif face aux enjeux environnementaux. La réflexion de la végétation ne peut être portée que dans un moment précis du processus, étant donné la complexité de la notion et l'engagement de créer des écosystèmes paysagers écologiques. Les entretiens montrent aussi plusieurs pratiques, méthodes, façons de faire et différents traitements de la végétation et elle se révèle donc, comme une lecture et comme une écriture des paysages, d'une part parce qu'elle fait partie intrinsèque du site, donc du projet, et d'autre part parce qu'elle permet de faire projet avec elle.

3.2.2. La végétation dans la gestion

En travaillant avec la végétation, la dimension temporelle du projet prend tout son sens, et la gestion dans la durée fait partie intégrante du processus des projets. Dans le cadre du processus des projets de paysages, les paysagistes interviewés ont exprimé clairement l'importance essentielle portée à la gestion de leurs conceptions. La gestion a même guidé certains de leurs projets. Comme c'est le cas pour Louis qui indique que ses choix au niveau des végétaux étaient guidés par le fait que dans le projet il pourrait faire le suivi et « faire évoluer le dessin » : « du moment que tu penses au végétal, si tu n'as pas le choix, c'est compliqué, l'intérêt c'est de revenir après. Je n'aurais pas proposé ce type de végétaux si je n'avais pas pu jardiner dedans. La conception est réfléchie avec qui va intervenir après sur le jardin. » (parcours commenté, Louis, 2020). Concernant ce sujet, Pierre exprimait directement son souhait de rajouter la « ligne » obligatoire de ce qu'il appelle « la phase gestion » dans les appels d'offres de la commande car il ne comprend pas comment certains paysagistes peuvent « finaliser » leur travail après la livraison du projet. Il expliquait sa méthode de travail de la façon suivante : « dans tous les projets maintenant, tu as les phases habituelles : pro, avp etc., moi je rajoute, et qui devrait être obligatoire pour tous les paysagistes, c'est la phase de gestion. C'est une phase que tous les appels d'offres devraient rendre obligatoire. Phase où je fournis un carnet de gestion adapté au projet détaillé et des formations. C'est-à-dire mon projet pour moi il existe qui s'il y a une bonne gestion. Je vais faire un travail « classique » mais après j'ai encore un an, un an et demi juste des formations avec les agents et les jardiniers qui vont gérer le site et qui vont travailler dessus. Donc pour moi c'est obligatoire d'avoir cette phase. » (parcours commenté, Pierre, 2020). Il est intéressant ici la notion d'impliquer les gestionnaires qui vont faire vivre le projet sur le long terme au travers des formations qui vont donner les lignes directrices de la conception. Le suivi des ces lignes directrices permettra une réelle installation de la végétation, en accompagnant la création d'écosystèmes durables et équilibrés mieux adaptés aux enjeux environnementaux et écologiques. Formations qui pourraient être extensibles et adaptables à tous les acteurs du projet, non seulement les gestionnaires sur le terrain mais aux acteurs décisionnaires pareillement, visant à installer une démarche paysagère écologique du territoire.

Certains maîtres d'ouvrage commencent à demander explicitement dans leurs appels d'offres l'élaboration d'un plan de gestion liée à la conception. Hélène nous parlait de son cas : « j'ai fait un plan de gestion, quelque chose qui est rarement fait, mais j'ai été rémunérée pour effectuer le plan de gestion. Je l'ai fait avec tous les détails, ça m'a pris plusieurs jours et on l'a fait avec les jardiniers, j'ai discuté avec eux. » (entretien, Hélène, 2020). Il s'agit d'une autre méthode d'implication des gestionnaires du site, c'est-à-dire, les inclure directement dans la phase de l'élaboration du plan de gestion. Faire s'approprier la vision écologique des paysagistes par les agents est un moyen de consolider leurs conceptions et le travail sur les dynamiques temporelles de la végétation et donc de maintenir, de faire vivre et garder en tête les enjeux écologiques des projets et de par là même, l'impact qu'ont pu avoir ces enjeux sur le processus de projet.

Ce fort intérêt par la gestion des projets avec une « approche paysagiste écologique » a aussi été corroboré dans plusieurs autres recherches (Dacheux-Auzière, 2018; Leger-Smith, 2014; Morin et al., 2016) et confronté aux points de vue d'autres paysagistes qui remarquent également la gestion « vue comme un outil de conception à long terme. » (Leger-Smith, 2014, p. 229) ou encore, en demandant le besoin d'inclure dans les appels d'offre de la commande publique des « missions de suivi de gestion, évaluation, etc. » (Morin et al., 2016, § 29).

La végétation, comme outil de travail et afin de devenir une recherche écologique de lecture et d'écriture des paysages, est prise en compte dans toutes les phases du projet, avec un intérêt particulier pour la gestion dans le processus des projets des paysages. La gestion des propositions paysagères est plus que jamais nécessaire afin d'avoir une réelle prise en compte des dynamiques temporelles que la notion de végétation apporte et de l'inscrire dans la durée pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux. Néanmoins, chaque paysagiste apporte, avec sa vision et son témoignage de différentes méthodes de gestion, qui permettent d'aborder la végétation comme entrée clé des projets des paysages.

3.2.3. La végétation et les usages

Le paysagiste doit prendre en compte des nombreuses considérations en parallèle du traitement de la végétation en travaillant sur l'aménagement du territoire. Les usages de l'espace conçu, soit privé, soit public, sont une de ces considérations, afin de concilier les questionnements environnementaux avec les demandes attendues dans les commandes. L'usager de l'espace futur doit être pris en compte comme une partie intégrante de la proposition paysagère et de l'écosystème proposé, même si l'aménagement implique une certaine artificialisation ou réinterprétation du territoire. Comment les paysagistes traitent-ils une conception « environnementale » avec des usages ? Comment pouvoir se servir de la végétation pour assembler les deux ?

Ces questionnements ont été traités par Hélène, dans le cadre de la conception d'un parc urbain. Pour elle, le travail du paysage contemporain est de pouvoir travailler entre « l'artificiel et le sauvage », le plus franc et doux en même temps car ce travail s'inscrit dans le domaine urbain et cela implique des usages. Avec une friche existante et déjà naturalisée d'un bois de plus de 90 ans, pour elle, faire un projet de parc urbain impliquait avant tout de travailler avec la végétation existante pour ensuite permettre aux usagers d'apercevoir et de suivre l'évolution des dynamiques naturelles. Elle indiquait son parti-pris : « faire avec la friche, la donner à voir et faire de ce lieu un lieu d'expérimentation sur l'évolution des dynamiques du vivant. Un observatoire. ». Ce travail a été effectué entre laisser une partie avec la végétation existante et créer de nouveaux milieux complémentaires qui viendront d'une part mettre en valeur les milieux déjà naturalisés spontanément et d'autre part des usages possibles du parc urbain (parcours commenté, Hélène, 2020).

Pendant le parcours commenté, elle déroulait sa réflexion sur l'utilisation de la végétation pour assembler les usages et les milieux. Par exemple, elle expliquait ses raisons pour la création d'une grande prairie juste à côté du boisement préservé par deux objectifs : la reconstitution du sol, étant donné l'état complètement appauvri de la friche, et en même temps la prise en compte des différents usages. Elle s'exprimait comme suit : « pour moi, on a créé un bois urbain, donc on a besoin des espaces dégagés ouverts, et des activités polyvalentes différentes aux activités du bois ». La réflexion concernant les usages et de la végétation est poussée même dans le sens pratique : « on a mis des cornouillers comme « rempart » pour que les enfants ne tombent pas! » (parcours commenté, Hélène, 2020). Il s'agit d'une approche « pratique » de la végétation dans le sens de la création d'une haie adaptée à la biodiversité – les cornouillers font partie des espèces conseillées par la LPO afin d'attirer l'avifaune¹ - et en même temps la création d'un outil urbain.

La réflexion sur les pratiques de paysagistes afin d'assembler les enjeux écologiques et les usages est aussi considérée en dehors du milieu urbain. Le parcours commenté de la paysagiste Sara autour d'un espace naturel montre son positionnement sur la question. Elle signalait son engagement de la manière suivante : « comment assembler la gestion d'un espace naturel et le donner à voir à un public, la transmission, la question des usages, l'approche de projet avec une démarche d'intégration, sans aller dans le sens de sur-aménager du site. ».

¹ Les cornouillers font partie des espèces conseillées par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) « ils sont surtout un formidable espace de vie pour une foule d'oiseaux, d'insectes, de petits mammifères... qui y trouvent abris, nourriture et lieux de reproduction. » Refuge LPO. (s. d.). Arbres et arbustes pour les oiseaux. Consulté 8 décembre 2020, à l'adresse <http://lpo-moselle.fr/telechargements/haies.pdf>

Elle expliquait comment elle avait traité ses questions sur la végétation et les usages : « *travailler autour de la question de la végétation pour le confort aussi des pratiquants. Sur le site, il y avait un problème d'ombre, forcément tout a été coupé,* (en référence au passé agricole du site et qui se maintient dans une autre partie du site) *donc l'idée a été de retravailler une trame arborée à la fois pour le confort des bêtes et aussi pour les usagers du site et puis la biodiversité en général.* » Mais elle spécifie que l'objectif a été aussi de respecter la spécificité du lieu, une « *mosaïque de milieux ouverts* », « *un des rares espaces en bord de rivière où on pouvait avoir des milieux humides ouvert en mosaïque et qui est source de richesse environnementale et paysagère* » (parcours commenté, Sara, 2020). Nous pouvons observer par ce témoignage que les pratiques de paysagistes peuvent contribuer à respecter des milieux écologiques existants en les travaillant d'une certaine manière qui peut accueillir les activités humaines.

Face aux enjeux climatiques, les paysagistes qui travaillent avec la notion de végétation doivent à nouveau se confronter aux questionnements de la préservation des milieux écologiques sans pour autant faire une sanctuarisation du territoire, en prenant en compte les activités humaines.

Les entretiens menés montrent comment certains paysagistes prennent en compte ses variables en travaillant avec la végétation pour créer des solutions paysagères aux activités humaines au travers de la re-création des milieux paysagers écologiques qui ont plusieurs fonctionnalités dans le projet.

Plus globalement, il a été présenté dans cette section la place que les paysagistes donnent à la végétation dans le processus des projets de paysage. À partir de l'analyse de leurs réponses nous avons montré la nuance qui implique la notion de végétation dans ce processus. En travaillant avec la nature sur le prisme d'un groupement d'individus avec des dynamiques spatio-temporelles propres, les paysagistes témoignent que la végétation a sa place dans tout le long du processus de projets, avec cet « aller-retour » en continu entre analyse et démarche d'actions et pour certains, elle dirige même le projet. Celle-ci doit être prise en compte dans la durée, donc dans sa gestion ainsi que dans sa relation avec les usagers et les activités humaines. Cette réflexion permet d'avoir une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

Conclusion

Nous avons cherché dans ce chapitre à affirmer ou infirmer notre seconde hypothèse du travail présentée dans le premier chapitre, à savoir : les paysagistes contemporains font face aux enjeux climatiques en utilisant la végétation - en tant que dynamique naturelle d'ensemble d'individus - comme source de lecture et d'écriture des situations paysagères dans le processus de projets de paysages. Cette hypothèse a été confrontée sur le terrain à travers les parcours commentés et les entretiens semi-directifs menés avec les cinq paysagistes rencontrés.


La première section a permis de répondre à un premier niveau de questionnement, c'est-à-dire, éprouver le rapport « paysagistes-nature » et le vocabulaire qui émerge sur le vivant, pour ensuite, appréhender comment les paysagistes travaillent avec cette nature, leurs postures personnelles et professionnelles. À ce point-là, nous avons constaté que les paysagistes interrogés ont un rapport à la nature proche de la notion de végétation, avec une réflexion de groupement d'individus qui forment un écosystème, des individus qui interagissent entre eux dans l'espace et dans le temps. Leur vocabulaire a fait émerger de notions proches de l'écologie et des formations végétales, en le combinant, dans des certains cas, avec un langage plus proche de l'horticole et du jardinage. Afin d'approfondir leurs rapports à la nature, nous avons décomposé leurs témoignages selon les angles de la spatialisation de la végétation, leurs sources d'inspiration, les compétences requises pour la travailler et la relation avec la symbolique que pourrait avoir derrière cette végétation. Nous avons constaté grâce à ces rapprochements que les paysagistes prennent en compte la végétation dans ces différentes strates et qu'ils travaillent avec le matériel vivant en imaginant son évolution dans le temps afin de recréer des écosystèmes durables. Les paysagistes semblent chercher leurs inspirations dans différentes influences externes – paysagistes, horticulteurs, paysages, cultures – ou internes – les projets, les sites -, mais en général l'observation et l'analyse de la nature dans son milieu semblent être le dénominateur commun comme source d'inspiration pour les cinq paysagistes. Plusieurs récits montrent que les paysagistes cherchent la création des milieux paysagers écologiques à travers leurs conceptions et en les réinterrogeant.

À partir de ces positionnements, la deuxième section a approfondi la place de la végétation dans les pratiques des paysagistes dans le cadre du processus des projets de paysages. Il apparaît de l'analyse des résultats que les paysagistes portent une réflexion sur la végétation tout le long du processus de projet, soit parce qu'elle est l'entrée principale du projet, soit parce qu'elle fait partie intégrante des méthodologies de travail mobilisées durant le projet. Les paysagistes semblent prendre fortement en considération les paramètres végétation-gestion et végétation-usages. Afin de prendre en compte la végétation dans leurs projets, les paysagistes portent une réflexion des végétaux dans la durée pour pouvoir établir les milieux écologiques recherchés. Pour cette raison, les paysagistes intègrent la phase de gestion dans leurs projets. Les usages à travers la végétation sont aussi pris en compte par les paysagistes, en recréant, par exemple, des milieux paysagers pour des activités humaines et en même temps, écologiques pour la récréation des sols. Il nous semble, que le fait d'avoir l'approche écologique de la notion de végétation, induit à prendre en considération ces deux paramètres. La notion de végétal comme individu ou comme objet semblerait plutôt laisser de côté la gestion dans la réflexion des paysagistes. D'autres facteurs comme les échelles de travail ou les parcours de formation indiqueraient certaines nuances dans la manière d'expression pendant les entretiens et parcours commentés.

À la suite de ce chapitre, nous pouvons confirmer notre hypothèse de base que certains paysagistes ont un rapport naturaliste ou écologique à la nature, en changeant le paradigme de paysagiste-horticole qui travaille avec le végétal comme individu sans avoir une réflexion d'ensemble et dans la temporalité des végétaux, reproche parfois fait aux paysagistes contemporains. Les réponses des paysagistes interviewés rejoignent aussi notre hypothèse en utilisant la végétation comme entrée de lecture et d'écriture des situations paysagères. Hypothétiquement, nous pouvons interpréter que cette approche des milieux paysagers écologiques est une posture de travail assumé pour faire face aux enjeux climatiques, étant donné qu'il existe une recherche dans la création des milieux durables et adaptables au site et en prenant en compte des paramètres comme l'eau, le sol etc.

CONCLUSION GÉNÉRALE

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Ce Travail Personnel d'Étude de Recherche est né du souhait personnel de connaître les pratiques des paysagistes contemporains face à des questionnements majeurs qui impactent aujourd'hui notre société. Nous vivons dans une période de transition où les enjeux environnementaux et écologiques prennent de plus en plus d'ampleur et ont une influence également croissante dans nos modes de vie. De ce constat, il est apparu nécessaire de faire un état des lieux des pratiques paysagères, étant donné que le paysagiste, de par son métier, travaille avec le vivant comme matière première et dans toutes ses dimensions ; ce qui fait de la profession un des métiers fortement impactés par ces changements.

L'étude menée pendant ces neuf derniers mois a eu pour objectif de comprendre, d'une part, dans quel contexte professionnel actuel travaillent les paysagistes en France et d'autre part, les rapports à la nature dans leurs projets pour faire face aux enjeux environnementaux. Ces questionnements ont été analysés sous la forme de trois chapitres.

Dans le premier chapitre, et afin de connaître le cadre professionnel actuel du métier, nous nous sommes intéressés à la notion d'écologisation. Grâce à un parcours historique des dates clés en France en relation avec les questionnements environnementaux, nous avons vu la prise en compte grandissante et déterminante de ces sujets par les politiques publiques. En parallèle, nous avons fait une analyse historique de l'évolution du métier de paysagiste, avec des événements clés qui ont permis de contextualiser le cadre de travail du paysagiste au sein du métier. Afin d'analyser le rapport à la nature des paysagistes contemporains, il nous a semblé nécessaire de baser la réflexion sur deux notions, le végétal et la végétation, comme éléments de lecture des pratiques des paysagistes. Le cadre théorique de cette première partie du chapitre nous a permis de développer nos questionnements initiaux et ensuite de formuler les deux hypothèses de recherche qui ont guidé les deux chapitres suivants :

Le processus d'écologisation, à travers les politiques publiques et l'écologisation de la commande publique, a un impact dans les pratiques des paysagistes contemporains car les paysagistes répondent aujourd'hui aux commandes de marché public.

Afin de faire face aux enjeux environnementaux, la végétation – comme dynamique naturelle d'un groupement d'individus – devient une méthodologie de travail comme source de lecture et d'écriture de situations paysagères.

Pour arriver à confronter les hypothèses au terrain, il a été décidé d'aller interroger ces pratiques directement auprès des paysagistes sur les lieux de leurs interventions. La méthodologie déployée a été une approche mixte entre parcours commentés et entretiens semi-directifs car ces deux approches associées ensemble nous ont permis d'approfondir les rapports à ces deux questionnements. Les parcours commentés ont ainsi permis aux paysagistes de s'exprimer librement sur un projet de leur choix et les entretiens semi-directifs, quant à eux, de recentrer leur rapport à la nature dans leurs pratiques. À travers cette méthodologie mixte de travail, nous avons développé deux chapitres d'analyse des résultats.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de notre réflexion des résultats obtenus ?

résultats autour de l'impact de l'écologisation (chapitre 2)

Nous avons pu démontrer tout au long de ce chapitre que les paysagistes contemporains sont influencés dans différentes facettes de leur métier par le processus d'écologisation. Les paysagistes, en répondant à la commande publique, voient leurs pratiques impactées non seulement parce qu'il existe une écologisation de la sphère politique - donc des lois - mais encore parce que ce processus crée de nouveaux « discours environnementalistes », soit des interprétations et des traductions spécifiques au sein des acteurs publics qui modifient la commande publique actuelle.

Pour arriver à cette conclusion et mieux appréhender cet impact, nous avons analysé le positionnement des paysagistes interviewés à travers trois outils d'aménagement : les trames vertes et bleues, les prescriptions concernant les plantes exotiques envahissantes et la plantation de végétaux sauvages d'origine locale dans les commandes publiques. Ensuite, nous avons montré l'évolution ressentie par les paysagistes dans la relation entre le métier de paysagiste et les métiers « naturalistes », une relation coopérative vers une opposition dans la commande publique.

À travers les propos évoqués par les paysagistes lors des parcours commentés et les entretiens concernant ces outils d'aménagement, nous avons démontré qu'il existe un impact négatif "presque structurel" dans les pratiques de certains paysagistes, qui du fait de cette écologisation de la commande publique cherchent à trouver leur légitimité, leur place et parfois même à justifier de leurs expertises face à d'autres métiers ou aux acteurs publics. Mais en dépassant ces problématiques majeures, le processus d'écologisation a aussi pu impacter positivement les pratiques des paysagistes, car comme nous avons pu le découvrir, il ouvre une fenêtre formidable d'opportunités spécifiques au métier de paysagiste grâce à ses compétences avérées autour du vivant, avec une perspective historique et d'usages du territoire et un savoir-faire dans le cadre du projet d'aménagement.

L'objectif premier était de jauger l'impact de l'écologisation sur les pratiques des paysagistes, mais les résultats envisagés ne prenaient pas en compte l'ampleur de l'influence négative de l'écologisation dans leurs pratiques. Cette dernière est ressortie naturellement dans les discours des paysagistes rencontrés, ce qui a donné l'occasion de développer ce nouvel angle d'analyse du travail de recherche. Ce changement a permis aussi de repositionner leurs discours dans une réflexion critique et d'analyser l'impact positif que l'écologisation a sur les pratiques des paysagistes contemporains.

résultats autour des pratiques paysagères sous le prisme de la végétation (chapitre 3)

Par ce chapitre, nous avons envisagé la posture, le rapport des paysagistes à la nature face aux enjeux environnementaux dans le contexte d'écologisation. Pour ce, nous nous sommes intéressés au vocabulaire, au champ lexical qui émerge lors des entretiens ; fort de sens, il a confirmé leur réflexion avec des concepts familiers aux formations végétales, aux dynamiques spatio-temporelles, à l'écologie dans la conception des leurs projets. Nous avons pu en conclure qu'il pose le paradigme de la végétation – en tant que dynamique naturelle d'un groupement d'individus – et non comme individu/objet (végétal).

Cette méthodologie de travail établie comme source de lecture et d'écriture de situations paysagères, nous nous sommes attachés à définir comment ils parviennent à jouer, à créer, envisager cette végétation pour répondre aux enjeux environnementaux dans le contexte d'écologisation et à confirmer ce postulat avec des approches théoriques comme leurs sources d'inspiration qui apportent des éléments confirmant leurs discours proches de la végétation, avec des exemples de «paysagistes références» qui mêlent horticulture et écologie ou des « paysages références » marqués par l'adaptation de la végétation à la pression climatique, soit naturellement, soit par l'activité humaine. Les compétences évoquées, également, basées principalement sur l'observation des milieux «naturels», confirment une méthodologie de travail fondée par la lecture paysagère à travers la végétation.

Nous avons, ensuite, pu comprendre, de manière plus opérationnelle, comment les paysagistes utilisent la végétation comme clé d'écriture dans leurs pratiques à travers leurs manières de travailler la végétation dans l'espace, avec une réflexion d'ensemble par différentes strates et dans la temporalité, avec la spécificité du travail paysager autour de l'esthétique, la culture et l'histoire de la végétation qui le distingue d'autres métiers «naturalistes».

La deuxième partie a permis de connaître le rôle réel que la végétation prend dans le processus des projets des paysagistes, en mettant en exergue l'intérêt sur la réflexion de la végétation dans toutes les phases du projet. Les paysagistes ont signalé l'importance de la gestion pour prendre en compte la dynamique temporelle de la notion de végétation et grâce à l'élaboration des plans de gestion ou des formations spécifiques aux gestionnaires des projets. Il a aussi été traité la manière dont les paysagistes lient la végétation et les usages afin de créer des milieux paysagers écologiques qui accueillent des activités humaines en donnant à voir l'écologie propre à la végétation.

Les résultats attendus dans ce chapitre correspondent aux résultats obtenus. La végétation est une notion qui permet de développer des méthodologies de travail pour les paysagistes en rapprochant une vision paysagère et écologique et en écrivant des propositions paysagères durables dans le temps.

retour réfléchi sur la recherche et la méthodologie

Le travail de recherche effectué a répondu aux attentes initiales d'établir un état des lieux des différentes pratiques paysagères qui peuvent répondre aux questionnements de départ sur l'impact de l'écologisation dans les pratiques paysagères et sur le rôle réel de la végétation dans l'ensemble de la réflexion des projets des paysages. Ce travail de recherche a eu pour finalité de créer de nouvelles connaissances dans le champ des pratiques des paysagistes contemporains par l'apport de l'analyse critique des témoignages recueillis et grâce aux différentes sources mobilisées afin d'assurer l'argumentation cherchée.

La méthodologie établie, entre parcours commentés et entretiens semi-directifs, s'est voulue opérante et complémentaire, étant donné qu'elle a permis de mieux appréhender et comprendre les pratiques des paysagistes. Les parcours commentés ont donné une liberté totale sur le choix du projet et la libre expression ; ce qui a renforcé une plus large compréhension des pratiques sur des cas réels. Les entretiens semi-directifs ont permis d'approfondir leurs propos en les cadrant dans notre étude. S'ils se sont avérés parfois comme un possible biaisement de quelques réponses, l'analyse des discours pendant les parcours commentés a pu le rectifier.

Le choix de l'échantillonnage visait à avoir un large éventail des pratiques, en fonction des formations, années d'obtention du diplôme et des échelles de travail, choix qui a largement enrichi l'analyse des résultats. La limite de cet échantillonnage est qu'il s'agit de profils déjà impliqués avec ce phénomène dans leurs pratiques ; même s'il a été possible de nuancer chaque discours. Mais l'échantillonnage a mis de côté de nombreuses autres pratiques, sans doute encore plus différentes et différenciantes, qui auraient pu développer davantage la relation entre les notions de « végétal » et de « végétation » ; ce qui implique que cette étude pourrait éventuellement être enrichie avec un travail de recherche sur des profils *a priori* plus proches de la notion de « végétal » et ainsi compléter avec une autre analyse critique de projets d'aménagements effectués.

RÉFÉRENCES

- Bergandi, D. (1999). Les métamorphoses de l'organicisme en écologie : De la communauté végétale aux écosystèmes. *Revue d'histoire des sciences*, 52(1), 5-31.
- Bertrand, G. (1966). Pour une étude géographique de la végétation. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 37(2), 129-144. <https://doi.org/10.3406/rgpso.1966.4544>
- Bertrand, C., & Bertrand, G. (1986). 4. La végétation dans le géosystème. Phytogéographie des montagnes cantabriques centrales (Espagne). *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 57(3), 291-312. <https://doi.org/10.3406/rgpso.1986.4949>
- Bertrand, C., & Bertrand, G. (2014). La nature-artefact : Entre anthropisation et artialisement, l'expérience du système GTP (Géosystème-Territoire-Paysage). *L'Information géographique*, Vol. 78(3), 10-25.
- Bouffartigue, J. (2017). *Végétal local et Vraies messicoles. Deux nouveaux labels en plein essor*. http://www.fcbn.fr/sites/fcbn.fr/files/ressource_telechargeable/rapport_final2017_vlvmc.pdf
- Burel, F., Ernoult, A., Gil-Tena, A., Favre, L., Mony, C., Duflot, R., Georges, R., & Baudry, J. (2012). Écologie du Paysage & Écologie végétale. *Colloque ECOVEG*, 36 p. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01210029>
- Chouquer, G. (2003). Françoise Burel et Jacques Baudry, Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications. Paris, TEC & DOC, 1999, 362 p. *Études rurales*, 167-168, 329-333.
- Clément, G. (1994). *Le jardin en mouvement : De la vallée au Parc André-Citroën*. Sens & Tonka.
- Clément, G., Clément, G., Clément, G., & Clément, G. (2004). *Manifeste du Tiers paysage*. Sujet/Objet Paris.
- Clément, G., & Tortosa, G. (1999). *Jardin planétaire*. Editions Jean-Michel Place.
- Clergeau, P. (2020). *Urbanisme et biodiversité, vers un paysage vivant structurant le projet urbain*. (Éditions Apogée). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02939750>
- Colin, A. (2013). 2. Alain Génin et Frédéric Alexandre, Géographie de la végétation terrestre. Modèles hérités, perspectives, concepts et méthodes. *Annales de géographie*, n° 691(3), 357-368.
- Convention européenne du paysage—Florence, 20.X.2000. (s. d.). Consulté 1 mai 2020, à l'adresse <https://rm.coe.int/168008062a>
- Commissariat général au développement durable du Ministère d'Écologie. (s. d.). *Analyse-conomique-des-espces-exotiques-envahissantes-en-France—Premire-enquete-nationale-2009-2013-.pdf*. Consulté 24 novembre 2020, à l'adresse <http://plantes-exotiques-envahissantes-limousin.fr/images/documents/divers/Analyse-conomique-des-espces-exotiques-envahissantes-en-France--premiere-enquete-nationale-2009-2013-.pdf>
- Cormier, L. (2011). *Les Trames vertes : Entre discours et matérialités, quelles réalités?*[Phdthesis, Université d'Angers]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00640049>
- Cormier, L., & Carcaud, N. (2009). *Les trames vertes : Discours et/ou matérialité, quelles réalités ?* https://www.projetsdepaysage.fr/les_trames_vertes_discours_et_ou_materialite_quelles_realites_
- Cormier, L., Lajarte, A. B. D., & Carcaud, N. (2010). La planification des trames vertes, du global au local : Réalités et limites. *Cybergeo : European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.23187>

- Dacheux-Auzière, B. (2018). *Quelles modalités d'écologisation de la pratique des paysagistes-concepteurs ? L'exemple des projets de parcs publics de ces 4 dernières décennies. Le cas de 5 parcs marseillais* [Thèse de doctorat, Paris, Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France]. <https://www.theses.fr/2018IAVF0017>
- Davodeau, H. (2007, décembre). Éclairer la boîte noire du paysage. *Journées INRA-SFER de recherches en sciences sociales*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00788818>
- Donadieu, P. (2007). Le paysage, les paysagistes et le développement durable : Quelles perspectives ? *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 297-298, 10-22. <https://doi.org/10.4000/economierurale.1923>
- Donadieu, P. (2009). Où vont les architectes paysagistes ? Du paysagisme jardiniste au paysagisme de médiation. *Colloque de Bari 19 février 2009*, 19.
- Dubost, F. (2010). Les paysagistes sous la bannière de l'écologie urbaine. *Ethnologie française*, Vol. 40(4), 629-638.
- Grisoni, A., & Sierra, R. (2013). Écologie ou Umwelt ? Une revue historiographique des engagements écologistes et environnementalistes en France et en Allemagne. *Revue de l'IFHA. Revue de l'Institut français d'histoire en Allemagne*, 5, Article 5. <https://doi.org/10.4000/ifha.7403>
- Guêné, F. (2018). Quelques nouvelles du chêne... La filière forêt-bois dans le Grand Est face au changement climatique. *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 50(50-2), 365-376. <https://doi.org/10.4000/allemande.959>
- Halford, M., & Mahy, G. (2012). LE CODE DE CONDUITE SUR LES PLANTES INVASIVES. UNE NOUVELLE APPROCHE PRÉVENTIVE POUR LE SECTEUR FORESTIER. 11.
- Henry, D. (2010). Les éleveurs, l'herbe et la montagne : Un paysage de la pratique pastorale ? *Projets de paysage*. https://www.projetsdepaysage.fr/les_eleveurs_l_herbe_et_la_montagne_un_paysage_de_la_pratique_pastorale_#citation
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2018). *Sociologie de l'action publique-2e éd.* Armand Colin.
- Leger-Smith, F.-A. (2014). Évolution Des Pratiques Des Paysagistes Face Aux Enjeux Écologiques De La Conception Urbaine. 289. (Doctoral dissertation).
- Lévêque, C., Tabacchi, É., & Menozzi, M.-J. (2012). Les espèces exotiques envahissantes, pour une remise en cause des paradigmes écologiques. *Sciences Eaux Territoires*, Numéro 6(1), 2-9.
- Lévy, J., & Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Editions Belin.
- Luginbühl, Y. (2007). *Pour un paysage du paysage. Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 297-298, 23-37. <https://doi.org/10.4000/economierurale.1931>
- Mehdi, L., Weber, C., Di Pietro, F., & Selmi, W. (2012). Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 12(2). <https://www.erudit.org/en/journals/vertigo/1900-v1-n1-vertigo01159/1022528ar/abstract/>
- Menozzi, M.-J. (2010). Comment catégoriser les espèces exotiques envahissantes. *Études rurales*, 185, 051-066. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9043>

- Métailié, G., & Da Lage, A. (2015). *Dictionnaire de Biogéographie végétale* (CNRS Editions).
- Meynier, A. (2017). *Réflexions sur les concepts en droit de l'environnement*. [Theses, Université Lyon 3 Jean Moulin]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02097386>
- Ministère de l'Environnement. (2016). *Grand Prix national du paysage 2016—Dossier de presse.pdf*. <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Grand%20Prix%20national%20du%20paysage%202016%20-%20Dossier%20de%20presse.pdf>
- Morin, S., Bonthoux, S., & Clergeau, P. (2016). 1. Le paysagiste et l'écologue : Comment obtenir une meilleure collaboration opérationnelle ? *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 24, Article Hors-série 24. <https://doi.org/10.4000/vertigo.17356>
- Mormont, M. (2013). Écologisation : Entre sciences, conventions et pratiques. *Natures Sciences Societes*, Vol. 21(2), 159-160.
- Mousquet, F.-X., Pousin, F., & Delbaere, D. (2011). Paysage et environnement : Une poétique commune. *Espaces et societes*, n° 146(3), 93-104.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. Enquête. *Archives de la revue Enquête*, 1, 71-109. <https://doi.org/10.4000/enquete.263>
- Provendier, D. (2017). *Intégration des critères Végétal local dans les appels d'offres / Végétal local*. <https://www.vegetal-local.fr/nos-actualites/integration-des-criteres-vegetal-local-dans-les-appels-doffres>
- Revillard, A. (2014, octobre 31). Comment rédiger un compte-rendu d'observation? *Anne Revillard*. <https://annerevillard.com/observation-directe-et-enquete-de-terrain/comment-rediger-un-compte-rendu-dobservation/>
- Toussaint, B., Lambinon, J., Dupont, F., Verloove, F., Petit, D., Hendoux, F., Mercier, D., Housset, P., Truant, F., & Decocq, G. (2007). Réflexions et définitions relatives aux statuts d'indigénat ou d'introduction des plantes; application à la flore du nord—Ouest de la France. *Acta Botanica Gallica*, 154(4), 511-522. <https://doi.org/10.1080/12538078.2007.10516077>

FIGURES

| | |
|--|---------|
| Figure 1 : quatre paramètres de recherche comme quatre pièces de puzzle à réfléchir (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020) | page 15 |
| Figure 2 : processus d'écologisation qui touche les trois sphères. (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020) | page 17 |
| Figure 3 : les questionnements de cette recherche essaient de lier ces quatre « pièces du puzzle » afin de connaître leurs liens, leurs impacts et leurs relations (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020) | page 25 |
| Figure 4 : tableau récapitulatif de l'échantillonnage choisi (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020) | page 27 |
| Figure 5 : exemple de fiche des « parcours commentés » (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020) | page 30 |
| Figure 6 : grille comparative des résultats de l'entretien semi-directif (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020) | page 31 |
| Figure 7 : « <i>le pentagone de l'action publique</i> » (Lascoumes & Le Galès, 2018, p. 15) | page 36 |
| Figure 8 : « <i>intégration de la notion de trames vertes par rapport aux droits</i> » (Cormier, 2011, p. 66) | page 38 |
| Figure 9 : « <i>le processus d'invasion</i> » (Halford & Mahy, 2012, p. 4) | page 40 |
| Figure 10 : extrait de la loi relative aux marchés publics du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 (Provendier, 2017, p. 6) | page 43 |
| Figure 11 : quelques moments et noms clés de l'histoire entre l'écologie et le paysage (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020) | page 45 |
| Figure 12 : processus argumentaire pour ce chapitre 2 (conception & réalisation : Torres Rejas, 2020) | page 49 |

ANNEXES

ANNEXE A : FRISE CHRONOLOGIQUE DES DATES CLÉS CONCERNANT DES LOIS ET MESURES FRANÇAISES. page 79 - 81

ANNEXE B - GUIDE D'ENTRETIEN page 82

ANNEXE C - FICHES « PARCOURS COMMENTÉS » page 83 - 87

ANNEXE D - LE CODE DE CONDUITE SUR LES PLANTES INVASIVES. page 88

ANNEXE E - MATÉRIAUX GÉNÉRÉES page 89 - 91

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ANNEXE A - FRISE CHRONOLOGIQUE

Frise chronologique des dates clés concernant des lois et mesures françaises. Du côté gauche en vert, d'ordre écologique et/ou environnementale. Du côté droit en rouge, d'ordre paysager. Au centre en jaune, croisements entre paysage et écologie.

Cette frise a été analysée dans le premier chapitre du travail de recherche. Les textes de lois ont été pris sur le site gouvernemental www.legifrance.gouv.fr et les logos sur leurs sites officiels.

**Loi du 2 mai 1930 :
Monuments Naturels**

Création des sites naturels inscrits et sites naturels classés.

« Réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. »



1930

**Loi du 22 juillet 1960 :
Parcs Nationaux**

Préserver les milieux naturels remarquables et fragiles. 11 parcs nationaux en 2020



1960

**Loi du 1er mars 1967 :
Parc Naturel Régional (PNR)**

« Développer la vie économique, agricole et touristique, dans le cadre d'un projet de territoire cohérent avec un patrimoine naturel et culturel et humain qui présente des qualités singulières. »

56 parcs naturels régionaux en 2020



1967

Création de la FFS-PNE

Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature et de l'Environnement (FFSPNE), aujourd'hui France Nature Environnement. Porte-parole d'un mouvement de trois mille associations.



1968

« ecological method »,
Design with Nature, McHarg (1969)

1er ministère de la « Protection de la nature et de l'environnement »

Ministère inscrit dans le renouvellement de l'écologie vécu 1970 et dans la lignée des mesures de protection de l'environnement.

1971

Création du Conservatoire du littoral

Aussi appelé Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL). Établissement public administratif national français pour la protection du patrimoine culturel du littoral.



1975



1976

**Loi du 15 février 1902 :
Loi de Santé Publique (Hygiénisme)**

Loi qui prescrit dans chaque commune un règlement sanitaire sanctionné dans les villes. L'hygiénisme marque les métiers de l'aménagement.



1902

**Loi du 20 juin 1936 :
Congés payés**

Le Front Populaire généralise les congés payés en France. Développement du tourisme et fort impact sur le paysage du littoral.



1936

Exode rural : 1954 - 1975

Période de reconstruction en France marquée par l'industrialisation et l'urbanisation de villes. La population urbaine en France passe de 56% à 73%.

1954

**Décret du 20 juin 1961 :
diplôme de paysagiste DPLG**

L'École Nationale d'Horticulture (ENH) devient l'École Nationale Supérieure d'Horticulture de Versailles (ENSH) qui « comporte une section spéciale du paysage et de l'art des jardins »
Création du diplôme de paysagiste DPLG (diplômé par le gouvernement), article 15 du décret.

1961

**Loi du 26 juillet 1962 :
dite « Loi Malraux »**

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) : « secteur sauvegardé dans une ville, en vue de protéger son patrimoine historique et esthétique. »
Création du Droit de Préemption Urbain.



1962

**Création du Centre National d'Étude et de Recherche
du paysage (CNERP)**

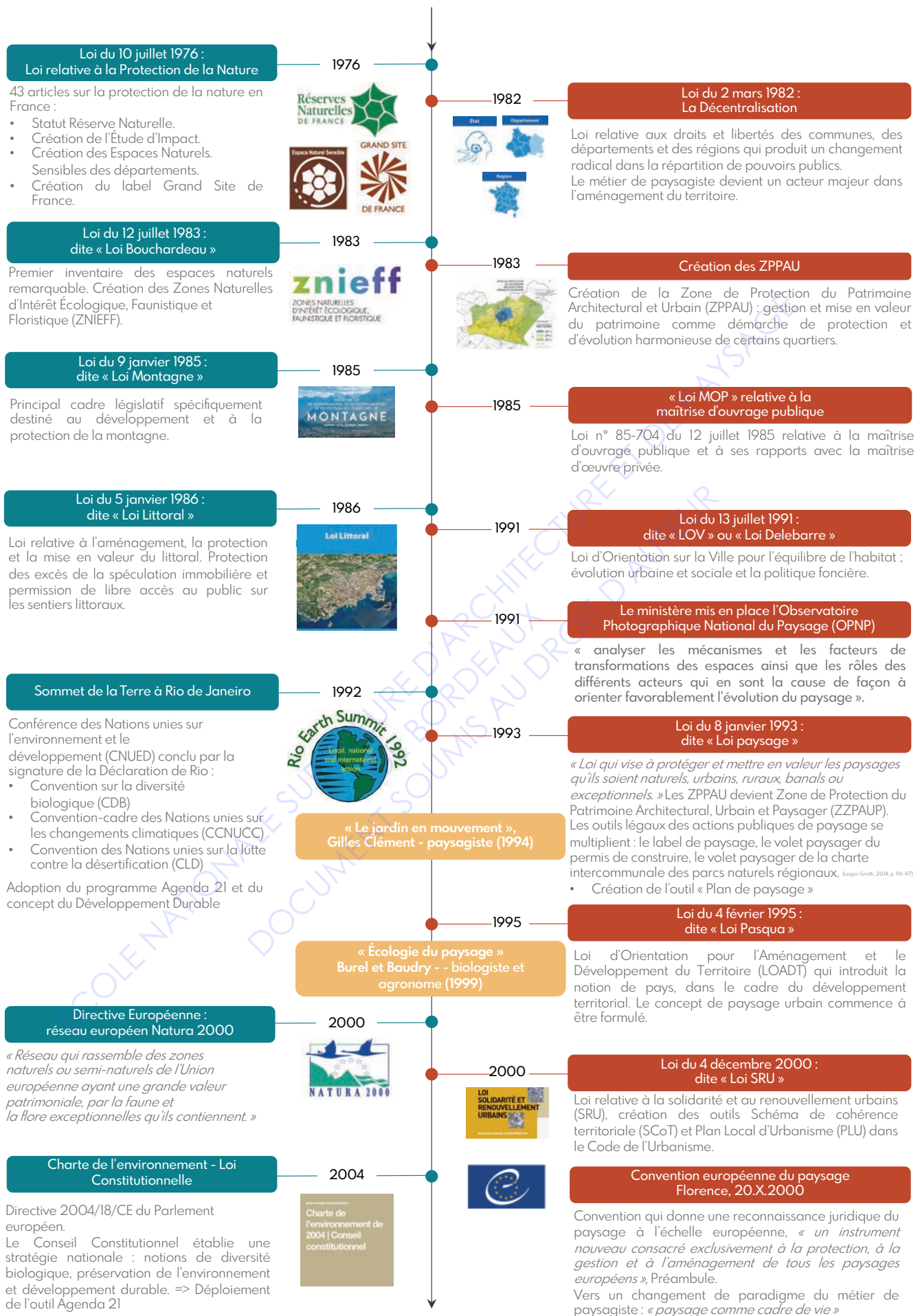
Comme « une manifestation nécessaire de mémoire collective envers les jeunes générations de paysagistes et de chercheurs en paysage. » (Donadieu, 2009).

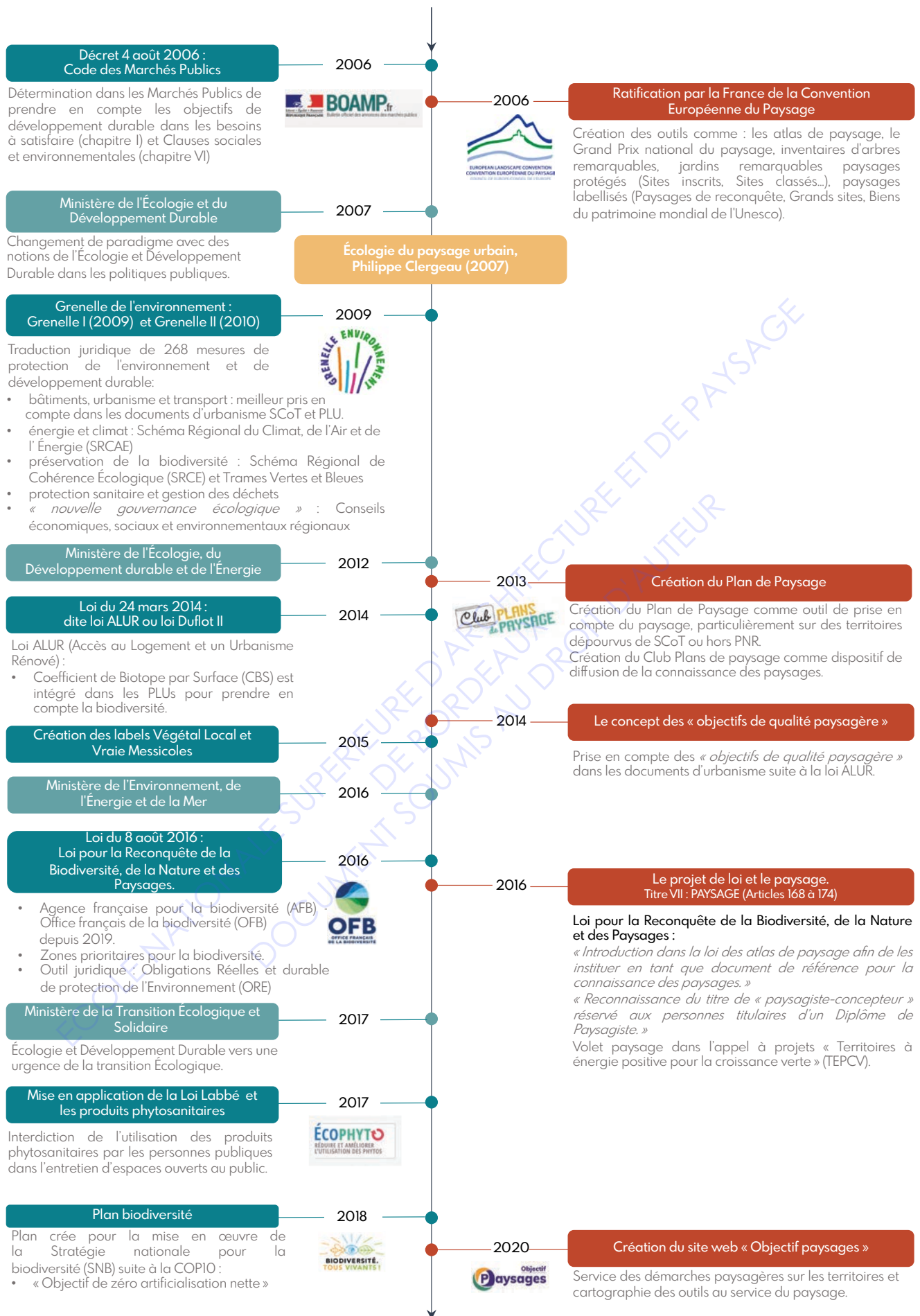


1972

**Création de l'École Nationale Supérieure du
Paysage (ENSP) de Versailles**

1976





ANNEXE B - GUIDE D'ENTRETIEN

PARCOURS COMMENTÉ + ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF (durée 1 à 2 h)

L'objectif est d'aborder différents thèmes avec les paysagistes pour comprendre leurs pratiques à travers les *matériaux* mixtes du *parcours commenté* et de l'*entretien semi-directif*. L'idéal pour mon travail de recherche serait d'avoir la possibilité d'avoir un cas d'étude concret pour chaque paysagiste afin de mener le parcours et l'entretien en même temps, dans le sens de la « *méthode d'ethnogéographie paysagiste* » de Dominique Henry (Henry, 2010, p.4). À défaut, seul l'entretien semi-directif serait mis en place – ciblé sur un projet concret et sur ses documents.

O. PRÉSENTATION DE L'OBJECTIF DE L'ENTRETIEN

Bonjour, je me permets de vous solliciter dans le cadre de mes études concernant les pratiques des paysagistes et l'action paysagiste contemporaine. Accepteriez-vous de nous entretenir ensemble lors d'une rencontre « in situ », sur un projet de votre choix que vous avez déjà réalisé ou que vous êtes en train de réaliser. L'objectif, si cela possible, est de le visiter ensemble et de pouvoir le parcourir pendant que vous m'expliquez l'ensemble du projet et son déroulement, sa mise en œuvre. L'entretien est anonyme et confidentiel et je remplacerai toute information permettant de vous identifier.

(Une fois le contact établi, et si le parcours commenté est possible, j'ai demandé les sources écrites liées au projet, à savoir, la commande écrite (appel d'offre, cahier de charges), la réponse du paysagiste (une réponse écrite, la proposition, le plan etc.) afin d'avoir le maximum d'informations pour approfondir l'entretien et aussi pour avoir un corpus complémentaire à analyser par la suite.

1. PARCOURS COMMENTÉ

Différentes phrases d'accroche et de relance :

- Pouvez-vous me parler du projet ?
- Quelle a été la commande initiale ?
- Qui est à l'origine de l'appel à projet ?
- Comment avez-vous interprété la commande initiale ?
- Il y a eu un ou plusieurs éléments déclencheurs sur l'appel d'offre ?
- Comment le terrain d'étude – son histoire, des éléments déjà sur place, l'entourage ... - vous a inspiré ?
- Comment ce projet s'est déroulé ?
- Vous n'auriez pas des anecdotes à ce sujet ... ?
- Comment cela s'est-il passé ?

2. THEMATIQUES À TRAITER APRÈS LE PARCOURS COMMENTÉ (si des questions n'ont pas été traitées)

- PRATIQUES PAYSAGISTES :

- Comment le vivant/la nature est-il abordé dans vos projets ?
- Il existe des moments spécifiques pendant le projet où vous travaillez avec le vivant ? À quelles étapes du projet le vivant prend-il une place ?
- Comment traitez-vous ces notions dans ces moments ou étapes du projet ?
- La nature et le vivant ont-ils été moteur de certains de vos projets ?
- Dans quels types de projets ? pensez-vous qu'il existe des raisons pour cela ? (budget, superficie, privé/public, orientation politique...)
- Avez-vous en tête quelques sources, références ou inspirations qui vous ont marqués et qui vous inspirent ?
- Quelles compétences ont été nécessaires pour travailler le vivant dans vos projets ?
- Comment se passent vos projets ? Vous vous êtes entouré d'autres personnes dans d'autres disciplines ? Lesquelles ?
- Avez-vous embauché et/ou collaboré avec des personnes avec un profil ou formation particulier concernant le vivant/la nature ? Comme cela s'est déroulé : êtes-vous intervenus simultanément ? à quelles étapes du projet ?
- Si vous avez travaillé seul : avez-vous suivi des formations complémentaires pour pouvoir répondre à ce type de questionnements ?

- VÉGÉTAL/VÉGÉTATION ET PRATIQUES PAYSAGISTES :

- Qu'est-ce que pour vous la notion de végétation ?
- Pensez-vous qu'il existe une différence entre les deux notions (végétal/végétation) ?
- Quelles évolutions de votre métier, concernant l'approche du végétal et de la végétation, avez-vous remarqué pendant votre expérience professionnelle ?
- Avez-vous remarqué un changement dans les pratiques des paysagistes en général ?
- Comment percevez-vous cette approche dans les commandes (publiques et/ou privés) ? Pensez-vous qu'il y a eu un changement ? à partir quand ?

- PARCOURS DE FORMATION :

- Quel a été votre cursus de formation ? (Dans quelle ville ? quelle année ?)
- Quelle était le type de formation et l'intitulé de votre diplôme ?
- Avez-vous eu une formation spécifique reliée au vivant (écologie, botanique, géographie) ?

- PARCOURS PROFESSIONNEL :

- Après votre formation, vous avez exercé directement comme ... ? Dans quel type de structure ?
- Comment avez-vous évolué professionnellement ?

1

jardin privé en ville



src : carte postale de la conception proposée par le paysagiste et effectuée par lui-même.



src : photo du chantier prise pendant le parcours commenté.



plan de situation dans la Nouvelle Aquitaine

parcours commenté

Profil : Paysagiste DPLG diplômé à l'ENSAP Bx en 2008. Agence en son nom propre. Le paysagiste travaille principalement sur des commandes privées à différentes échelles, en ville et en campagne.

Visite du site et entretien : vendredi 19 juin 2020.

Durée : 1 h 20 min.

Lieu : projet privé de jardin en ville

Contexte :

parcours effectué à la fin du chantier dans un jardin privé en ville - Jardin de 100 m² (10m x 10m) de surface.

Une première intervention a été effectuée en 2017 avec la création d'un nouveau jardin particulier d'ambiance forestière en ville (voir carte postale à gauche). Deuxième passage en 2020 pour la création d'une nouvelle terrasse et une réouverture de l'espace (voir photo à gauche)

extraits du parcours commenté

« Ils ont des approches qui sont basées sur l'observation des milieux d'origine des plantes en allant observer les plantes dans leur milieu et en comprenant leur écologie et en trouvant la manière dont ils peuvent les adapter à leurs climats finaux. »

« une fois que la strate arborée a grandi et qu'elle laisse l'espace en dessous, on peut revenir et densifier la strate herbacée. Il s'agit d'un travail dans le temps des strates. »

« mon dessin est basé sur les plantes. Le projet, c'est l'écosystème que je vais créer, le reste c'est comment on va y accéder »

son champ lexical

« sous-bois, bois, saules, érables, bambous, pépinière, strate arborée, végétaux, planter, touffe, plantules, herbacés, travail dans le temps des strates, mottes, taille, sol, arrosage, densité, topographie, terre, dessin basé par les plantes, cépée, anti-rhizomes, vigueur des plantes, floraisons, jardinier, complantation, palette végétale, lisière, clairière... »



parc urbain ancienne friche urbaine



src : photo prise au parc urbain.



plan de situation dans la
Nouvelle-Aquitaine

parcours commenté

Profil : Ingénieure Paysagiste diplômée en Techniques Horticoles spécialisation Paysage à Angers, ENITHP, en 1981. Atelier en son nom propre. La paysagiste travaille principalement sur des commandes publiques.

Visite du site et entretien : jeudi 2 juillet 2020.

Durée : 2 h 53 min.

Lieu : parc urbain ancienne friche urbaine

Contexte :

Parc urbain de 12 ha en milieu urbain. Programme global de transformation d'une friche de 22 ha avec d'abord la réflexion d'un parc urbain et en suite la construction des habitations dans les zones choisies moins intéressantes pour le parc. Parcours commenté avec la paysagiste dans chaque milieu récréé.



src : plan de masse effectué par l'atelier de la paysagiste.

extraits du parcours commenté

« la nature est le milieu vivant sur le site, depuis le départ. Comprendre comme il évolue dans le temps, par l'histoire, et d'imaginer le potentiel d'évolution et de durabilité de ce milieu : je fais projet avec ça. Faire le maximum avec le lieu, les gens et le vivant. » [...] « La capacité de résilience de la nature et de se glisser dedans pour faire projet. »

« planter un arbre ce n'est pas si simple, de l'accompagner, ce n'est pas simple de mettre en place des milieux, et ce n'est pas que ça, ce qu'on fait, c'est plus complexe. Derrière il y a des savoir-faire, de l'expérience, de la sensibilité... on a cette chance de pouvoir toucher du vivant, c'est presque de la sorcellerie quasiment, pour moi en tout cas. »

son champs lexical

« friche, végétation, plantes invasives, plantes remarquables, ripisylve, biodiversité, coulé verte, marais, talus, milieu humide, prairie, intérêt écologique, clairière, bois, nature, dynamique du vivant, sous-bois, noues paysagères, baliveaux, prairie fleurie, engrais vert, brassage végétal, sauvage, horticole, botanique, chênaie, biodiversité ordinaire, près... »

3

documents de planification territoriale



parcours commenté

Profil :

Paysagiste DPLG diplômée à l'ENSNP de Blois puis en Master de Géographie en 2009. Agence d'urbanisme.

La paysagiste travaille principalement sur des documents de planification.

Date : lundi 06 juillet 2020.

Durée : 1 h 40 min.

Lieu : agence d'urbanisme

Contexte :

Parcours commenté autour de l'étude paysagère, « la charpente paysagère », puis sur l'élaboration des documents de planification : SCoT et PLU de la métropole entre 2011 à 2015, et enfin autour des projets / fiches méthodes / études paysagères menées par l'agence d'urbanisme.



src : documents consultés sur le site web de l'a'urba—Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine. (s. d.). a'urba. Consulté 17 novembre 2020, à l'adresse <https://www.aurba.org/>

extraits du parcours commenté

« le paysagiste englobe plein de choses. Le paysagiste est interface, avec une vision globale et la capacité de faire le lien ou l'interface, mais par rapport aux enjeux environnementalistes, ma collègue ira encore plus loin.[...] Le paysagiste a cette capacité de composer des équipes avec d'autres compétences et faire dialoguer des compétences différentes. »

« autant, je trouve, il y a eu une époque où on parlait pas mal de paysage dans l'approche territoriale, je trouve que ça a été complètement « phagocyté » par les enjeux écologiques. Je trouve ça dommage, parce que le paysage pourrait l'intégrer pour justement ne pas opposer les enjeux écologiques aux enjeux urbains et aux enjeux humains, mais justement pour faire le lien, c'est un peu dommage. »

son champs lexical

« espace naturels sensibles, natura2000, trame verte et bleue, nature en ville, liaisons écologiques et paysagères, coulée verte, forêt, ambiances forestiers, sol, géomorphologie, espaces naturels, biodiversité, clairières agricoles, sylvicole, lisières, dunes, massifs, grands chênes, ripisylve, espace bocager, ourlet végétal. »

4

étude de valorisation des paysages



plan de situation dans la Nouvelle-Aquitaine



src : Guide_ZH_SAGE_Garonne_Livredeprésentation.pdf. (s. d.). Consulté 17 novembre 2020, à l'adresse https://www.sage-garonne.fr/images/guide_ZH_SAGE_Garonne_Livredepr%C3%A9sentation.pdf

parcours commenté

Profil :

Paysagiste DPLG diplômée à l'ENSAP Bx en 2008. Agence en son nom propre. La paysagiste travaille principalement sur des commandes de Sites Classés ou Sites Naturels Préservés.

Date : vendredi 30 juillet 2020.

Durée : 2 h 00 min.

Lieu : agence du paysagiste

Contexte :

Parcours commenté autour d'un projet d'étude de valorisation des paysages et des patrimoines d'un espace naturel sensible à travers un parcours de revalorisation des paysages et des patrimoines.

extraits du parcours commenté

« c'est le site d'abord qui prime, le cœur de mon métier c'est faire du diagnostic de territoire, comprendre la valeur des lieux, sa valeur patrimoniale associée où le patrimoine naturel est une partie clé ! ».

« comment assembler la gestion d'un espace naturel et le donner à voir à un public, la transmission, la question des usages, l'approche du projet avec une démarche d'intégration, sans aller dans le sens de sur-aménager le site. »

son champs lexical

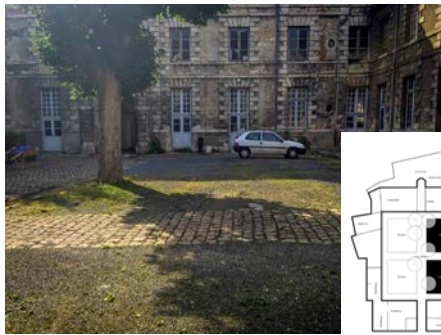
« dynamique naturelles, espace naturel sensible, prairie, restauration écologique, zone humide, structure arborée, diversité, des milieux, plan gestion environnemental, renaturation, arboretum, biodiversité, dynamiques naturelles, forêt alluviale, fruitiers, ronces, faune, roselière, plantes invasives, plantes arbustives, pelouses »

5

espace collectif dans une école de Beaux-Arts



plan de situation en France



src : plans et photos effectuées par le paysagiste, source ENSA Jardin Punk. (s. d.), F.A.D.A. Consulté 17 novembre 2020, à l'adresse <http://www.fabiendavid.com/ensa-bourges-devenir-jardin>

parcours commenté

Profil :

Paysagiste DPLG diplômé à l'ENSAP de Versailles dans l'année 2009. Agence en son nom propre. Le paysagiste travaille sur des commandes publiques.

Date : lundi 05 octobre 2020.

Durée : 1h 30 min.

Lieu : entretien via Skype

Contexte :

Parcours commenté autour d'un projet de la transformation d'un espace collectif dans une cours intérieure d'une école de Beaux-Arts. Cette transformation a été effectuée avec les étudiants de l'école et dans une démarche pédagogique.

« il dit que si on ne s'intéresse pas à la vie qu'il y a dans les sols et dans le sous-sol, c'est parce qu'il n'y a pas de pandas, c'est un peu débile mais c'est vrai, c'est que des organismes vivants qui ne sont pas vraiment sympas esthétiquement mais qui sont hyper importants. »

extraits du parcours commenté

« toutes les choses où l'homme n'intervient pas [...] Je suis fasciné par les choses extrêmes du monde, c'est-à-dire, le nord, l'extrême extrême nord au-dessus de la Finlande, je suis fasciné parce que ce n'est pas un territoire fait pour l'homme. On ne peut pas y vivre. »

« comment faire un palette adaptée « locale » mais qui s'adapte au changement climatique ? Le local en Ile de France est de moins en moins adapté en fonction du réchauffement climatique. Tu fais des projets pour 30 ans. Dans 30 ça aura changé dix fois de maire et de parties politiques, il y aura eu au moins deux crises qui seront passées par là. La nature va carrément mieux s'adapter que nous. »

son champs lexical

« domaine du végétal, jardin, terre, marais, diversité végétale, boutures, piquer, récolte, inventaire de faune et flore, refuge, sol, botanique, dynamiques, milieu écologique, espèce invasive, dynamique naturelle, groupement, forêt, végétation, insectes, successions »

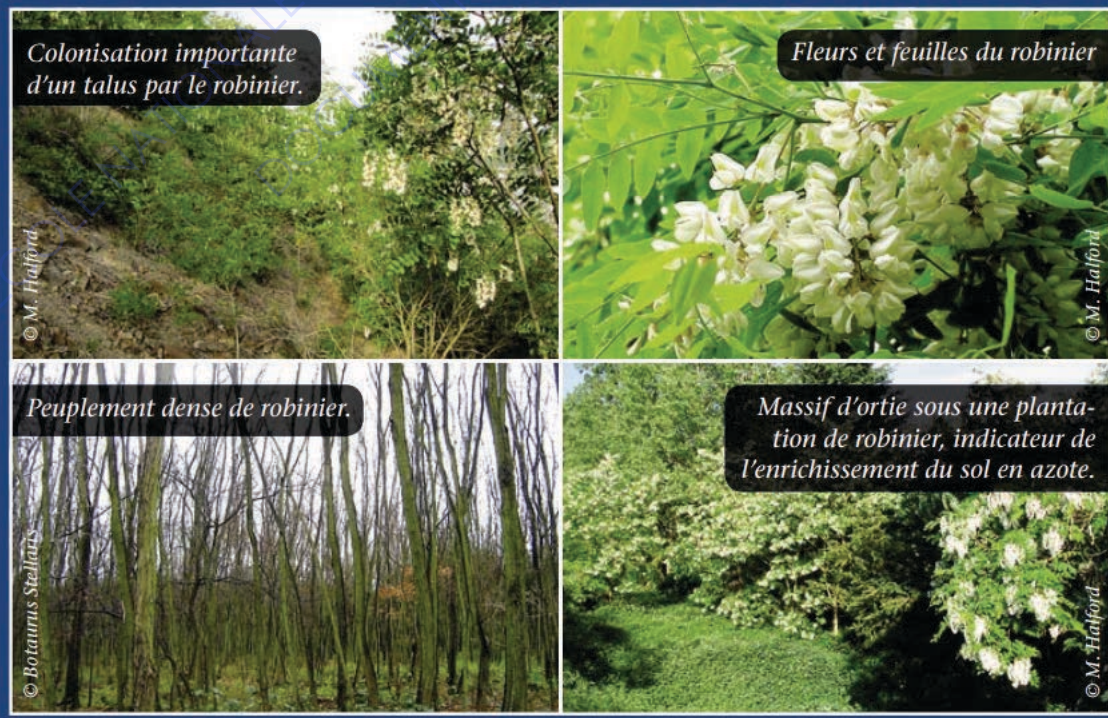
ANNEXE D - LE CODE DE CONDUITE SUR LES PLANTES INVASIVES.

LE DILEMME DU ROBINIER FAUX-ACACIA : PLANTE ORNEMENTALE, ESSENCE D'AVENIR... ET ESPÈCE INVASIVE

Originaire de l'est de l'Amérique du Nord, le robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) a été importé en Europe pour la première fois à Paris en 1601 par J. Robin, jardinier du Roi Henri IV. Très apprécié comme plante ornementale pour sa croissance rapide et son aspect décoratif (feuillage composé et abondante floraison parfumée), il est aujourd'hui planté comme arbre isolé, en alignement ou utilisé comme fixateur de talus. Il est aussi reconnu comme plante mellifère produisant un miel de qualité. Il existe aujourd'hui trente-six types horticoles (cultivars et variétés) disponibles sur le marché⁸. De plus, le robinier faux-acacia est une espèce ligneuse présentant un potentiel très intéressant en sylviculture. La dureté de son bois, ainsi que son caractère quasi imputrescible en fait une excellente alternative aux bois tropicaux. En Wallonie, des recherches sont en cours pour améliorer la sylviculture de cette essence, qui est déjà assez développée dans certains pays (Hongrie par exemple).

Malheureusement, l'espèce est considérée comme invasive dans plusieurs pays européens (Belgique, France, Allemagne, Suisse, Hongrie). Cette essence pionnière est très compétitive dans

les milieux secs et ensoleillés, où se trouvent différents habitats de grand intérêt écologique comme les pelouses xériques, les pelouses sur sable, les fourrés xérophiles ou les forêts calcicoles. Dans ces milieux, l'espèce croît rapidement et forme, par drageonnement, des peuplements denses en dessous desquels peu d'autres espèces poussent. En tant que légumineuse, elle enrichit le sol en azote, ce qui modifie les propriétés édaphiques et par conséquent le cortège floristique des habitats xériques, dont la conservation nécessite un faible niveau trophique du sol. Des altérations importantes de ces milieux ont été observées en France et en Allemagne suite à la colonisation par le robinier¹². En Région wallonne, des taux de présence de l'ordre de 29 % ont été inventoriés dans les pelouses sur sable⁴. Les plantations le long des voiries contribuent certainement à sa dissémination dans le paysage. Face à ce constat, il est recommandé d'utiliser cette espèce avec précaution afin de limiter les risques d'invasions en milieux semi-naturels. Une mesure simple consiste à éviter de la planter à proximité des habitats d'intérêt écologique (réserves naturelles, sites Natura 2000, SGIB) où elle est susceptible de se développer (milieux xériques essentiellement).



ANNEXE E - MATÉRIAUX GÉNÉRÉS

| CRITIQUES/ PAYSAGISTES | Parcours commenté | Louis | Hélène | Patricia | Sara | Pierre | |
|--|---|--|---|---|--|--|--|
| nature et métier de paysagiste rapport à la nature dans leurs projets (processus du projet des paysages) | « Installer une arborée et au faire à grande échelle cette strate, de travailler l'architecture des arbres. » « Strate arborée qui a grande en dessous et on peut et se pencher la strate. » « Un travail dans le temps de strates. » « Dessin basé par les plantes » | « Ce que j'aime bien c'est travailler avec les plantes. » « J'aime les plantes que je suis que créer de bases solides (canex, machines de guerre) qui marchent presque partout et autour j'en mets de trucs. » Interroger les personnes sur place par rapport les végétaux. Questionner des jardiniers sur place. Ajouter à chaque fois, ouvriers et des activités polyvalentes différents aux activités du bois. « Faire avec la friche, la donner à voir et faire de ce lieu un lieu d'expérimentation sur la friche, des dynamiques d'observation. » Un observatoire. L'entrée du pont suspendu; « c'est l'arbre qui l'a décidé; un chêne sublimissime. » « Arbres de la friche c'est le modèle de la friche qui marche. » Même introduction des jardiniers aux clients. « Toutes les phases se complètent, conception, plan de plantation, gestion... » | « La nature est le milieu vivant sur le site, depuis le départ, comprendre le temps, par l'histoire, et d'imaginer le potentiel d'évolution et de durabilité de ce milieu et faire les projets avec ça. Faire le maximum avec le lieu, les gens et le milieu. » « La capacité de déviance de la nature et de se glisser dedans pour faire projet. » « Je fais avec le site, je fais avec l'humain et comment faire avec le milieu vivant comme être contemplatif, suspendre, observer. » Les Pyrénées, la méditerranée et l'archipel créole, la Martinique. Ces lieux sont les espaces où les personnes qui les habitent. Lieux de métissage et de savoir-faire ancestraux. Comprendre le lieu, comme il évolue dans le temps, par l'histoire, et d'imaginer le potentiel d'évolution et de durabilité de ce milieu et faire projets avec ça. | « Dès début, quand on regarde l'occupation du sol, ce sont les enjeux des lieux, les enjeux jusqu'au propositions de projets, quand on propose d'habiter diversifiés, de pré-verdement. La nature est tout le temps. » « C'est la base, le socle physique et la nature. » Pas vraiment, chaque étude il y a des benchmarks, les territoires italiens, parcs nationaux, les enjeux liés aux projets. Et aussi pour savoir ce qui n'a pas encore été assez traité. | « Je ne pense pas qu'il faille forcément de formation complémentaire en botanique après c'est sûr qu'il faut s'intéresser. Il faut lire il faut forcément avoir des ouvrages il y a des articles pour avoir des bases des bases de géographie, l'hydraulique les plantes. » Capacité à travailler en binômes et trinômes, « le paysagiste englobe plein de choses. Le paysagiste est interface, avec une vision globale et capacité de faire le lien ou l'interface, mais par rapport, les enjeux sites, ma collègue ira encore plus loin. J. Le paysagiste a cette capacité de composer des équipes avec d'autres compétences et faire dialoguer des compétences différentes. » Anciennes paysagistes-environnementaliste) Paysagiste-environnementaliste | « Dans toutes les étapes du projet, dès le début, c'est elle qui forme le projet. » « (Une cour intérieure) La transformation par rapport en quelque chose qui puisse accueillir la nature » « m'êler à la fois approche environnementale mais aussi la question des communs comme l'homme continu à vivre ces espaces naturels » « Les gestionnaires du lieu avaient une vision très naturaliste des aménagements et nous on a apporté un autre regard qui est plus un regard spatial » « Nov, je ne dirais pas Gilles Clément, je ne sais pas. Je n'ai pas de mentor. » « Je ne pense pas de dire un jour travailler ou des territoires que j'aime bien » | « Dans toutes les étapes du projet, dès le début, c'est elle qui forme le projet. » « Toutes les choses où l'homme n'intervient pas [...] Je suis fasciné par les choses extrêmes du monde, c'est à-dire, le nord, l'extrême extrême nord au-dessus de la Finlande, le suis fasciné parce que ce n'est pas de territoire fait pour l'homme. On ne peut pas y vivre. » Exemple la « Réserve mondiale de semences du Svalbard » La diversité végétal et animal de la base, où l'homme est « interdit » « Les paysages où l'humain est parti » : exemple de Chernobyl comme refuge magnifique de faune et flore. » Le paysagiste fait référence souvent à Gilles Clément et Valérie Masson Connaissance du sol, en botanique mais surtout connaître la dynamique, les milieux écologiques, « comprendre le vivant », l'assemblage, évolution des milieux. Pas d'autres paysagistes, mais des architectes. La travail avec de chorégraphes. |
| compétences pour travailler le vivant | « Installer une arborée et au faire à grande échelle cette strate, de travailler l'architecture des arbres. » « Strate arborée qui a grande en dessous et on peut et se pencher la strate. » « Un travail dans le temps de strates. » « Dessin basé par les plantes » | « Ce que j'aime bien c'est travailler avec les plantes. » « J'aime les plantes que je suis que créer de bases solides (canex, machines de guerre) qui marchent presque partout et autour j'en mets de trucs. » Interroger les personnes sur place par rapport les végétaux. Questionner des jardiniers sur place. Ajouter à chaque fois, ouvriers et des activités polyvalentes différents aux activités du bois. « Faire avec la friche, la donner à voir et faire de ce lieu un lieu d'expérimentation sur la friche, des dynamiques d'observation. » Un observatoire. L'entrée du pont suspendu; « c'est l'arbre qui l'a décidé; un chêne sublimissime. » « Arbres de la friche c'est le modèle de la friche qui marche. » Même introduction des jardiniers aux clients. « Toutes les phases se complètent, conception, plan de plantation, gestion... » | « La nature est le milieu vivant sur le site, depuis le départ, comprendre le temps, par l'histoire, et d'imaginer le potentiel d'évolution et de durabilité de ce milieu et faire les projets avec ça. Faire le maximum avec le lieu, les gens et le milieu. » « La capacité de déviance de la nature et de se glisser dedans pour faire projet. » « Je fais avec le site, je fais avec l'humain et comment faire avec le milieu vivant comme être contemplatif, suspendre, observer. » Les Pyrénées, la méditerranée et l'archipel créole, la Martinique. Ces lieux sont les espaces où les personnes qui les habitent. Lieux de métissage et de savoir-faire ancestraux. Comprendre le lieu, comme il évolue dans le temps, par l'histoire, et d'imaginer le potentiel d'évolution et de durabilité de ce milieu et faire projets avec ça. | « Dès début, quand on regarde l'occupation du sol, ce sont les enjeux des lieux, les enjeux jusqu'au propositions de projets, quand on propose d'habiter diversifiés, de pré-verdement. La nature est tout le temps. » « C'est la base, le socle physique et la nature. » Pas vraiment, chaque étude il y a des benchmarks, les territoires italiens, parcs nationaux, les enjeux liés aux projets. Et aussi pour savoir ce qui n'a pas encore été assez traité. | « Je ne pense pas qu'il faille forcément de formation complémentaire en botanique après c'est sûr qu'il faut s'intéresser. Il faut lire il faut forcément avoir des ouvrages il y a des articles pour avoir des bases des bases de géographie, l'hydraulique les plantes. » Capacité à travailler en binômes et trinômes, « le paysagiste englobe plein de choses. Le paysagiste est interface, avec une vision globale et capacité de faire le lien ou l'interface, mais par rapport, les enjeux sites, ma collègue ira encore plus loin. J. Le paysagiste a cette capacité de composer des équipes avec d'autres compétences et faire dialoguer des compétences différentes. » Anciennes paysagistes-environnementaliste) Paysagiste-environnementaliste | « Dans toutes les étapes du projet, dès le début, c'est elle qui forme le projet. » « Toutes les choses où l'homme n'intervient pas [...] Je suis fasciné par les choses extrêmes du monde, c'est à-dire, le nord, l'extrême extrême nord au-dessus de la Finlande, le suis fasciné parce que ce n'est pas de territoire fait pour l'homme. On ne peut pas y vivre. » Exemple la « Réserve mondiale de semences du Svalbard » La diversité végétal et animal de la base, où l'homme est « interdit » « Les paysages où l'humain est parti » : exemple de Chernobyl comme refuge magnifique de faune et flore. » Le paysagiste fait référence souvent à Gilles Clément et Valérie Masson Connaissance du sol, en botanique mais surtout connaître la dynamique, les milieux écologiques, « comprendre le vivant », l'assemblage, évolution des milieux. Pas d'autres paysagistes, mais des architectes. La travail avec de chorégraphes. | |
| travail avec d'autres métiers | « Installer une arborée et au faire à grande échelle cette strate, de travailler l'architecture des arbres. » « Strate arborée qui a grande en dessous et on peut et se pencher la strate. » « Un travail dans le temps de strates. » « Dessin basé par les plantes » | « Ce que j'aime bien c'est travailler avec les plantes. » « J'aime les plantes que je suis que créer de bases solides (canex, machines de guerre) qui marchent presque partout et autour j'en mets de trucs. » Interroger les personnes sur place par rapport les végétaux. Questionner des jardiniers sur place. Ajouter à chaque fois, ouvriers et des activités polyvalentes différents aux activités du bois. « Faire avec la friche, la donner à voir et faire de ce lieu un lieu d'expérimentation sur la friche, des dynamiques d'observation. » Un observatoire. L'entrée du pont suspendu; « c'est l'arbre qui l'a décidé; un chêne sublimissime. » « Arbres de la friche c'est le modèle de la friche qui marche. » Même introduction des jardiniers aux clients. « Toutes les phases se complètent, conception, plan de plantation, gestion... » | « La nature est le milieu vivant sur le site, depuis le départ, comprendre le temps, par l'histoire, et d'imaginer le potentiel d'évolution et de durabilité de ce milieu et faire les projets avec ça. Faire le maximum avec le lieu, les gens et le milieu. » « La capacité de déviance de la nature et de se glisser dedans pour faire projet. » « Je fais avec le site, je fais avec l'humain et comment faire avec le milieu vivant comme être contemplatif, suspendre, observer. » Les Pyrénées, la méditerranée et l'archipel créole, la Martinique. Ces lieux sont les espaces où les personnes qui les habitent. Lieux de métissage et de savoir-faire ancestraux. Comprendre le lieu, comme il évolue dans le temps, par l'histoire, et d'imaginer le potentiel d'évolution et de durabilité de ce milieu et faire projets avec ça. | « Dès début, quand on regarde l'occupation du sol, ce sont les enjeux des lieux, les enjeux jusqu'au propositions de projets, quand on propose d'habiter diversifiés, de pré-verdement. La nature est tout le temps. » « C'est la base, le socle physique et la nature. » Pas vraiment, chaque étude il y a des benchmarks, les territoires italiens, parcs nationaux, les enjeux liés aux projets. Et aussi pour savoir ce qui n'a pas encore été assez traité. | « Je ne pense pas qu'il faille forcément de formation complémentaire en botanique après c'est sûr qu'il faut s'intéresser. Il faut lire il faut forcément avoir des ouvrages il y a des articles pour avoir des bases des bases de géographie, l'hydraulique les plantes. » Capacité à travailler en binômes et trinômes, « le paysagiste englobe plein de choses. Le paysagiste est interface, avec une vision globale et capacité de faire le lien ou l'interface, mais par rapport, les enjeux sites, ma collègue ira encore plus loin. J. Le paysagiste a cette capacité de composer des équipes avec d'autres compétences et faire dialoguer des compétences différentes. » Anciennes paysagistes-environnementaliste) Paysagiste-environnementaliste | « Dans toutes les étapes du projet, dès le début, c'est elle qui forme le projet. » « Toutes les choses où l'homme n'intervient pas [...] Je suis fasciné par les choses extrêmes du monde, c'est à-dire, le nord, l'extrême extrême nord au-dessus de la Finlande, le suis fasciné parce que ce n'est pas de territoire fait pour l'homme. On ne peut pas y vivre. » Exemple la « Réserve mondiale de semences du Svalbard » La diversité végétal et animal de la base, où l'homme est « interdit » « Les paysages où l'humain est parti » : exemple de Chernobyl comme refuge magnifique de faune et flore. » Le paysagiste fait référence souvent à Gilles Clément et Valérie Masson Connaissance du sol, en botanique mais surtout connaître la dynamique, les milieux écologiques, « comprendre le vivant », l'assemblage, évolution des milieux. Pas d'autres paysagistes, mais des architectes. La travail avec de chorégraphes. | |

| | | | | | | | | | |
|---|--|------|---|---|---|--|---|------|---|
| parcours personnels | « j'aimais cette dimension-là. Les gens sont plus en écoute. » | | | « paysages de protection » « Les enjeux écologiques ont pris le pas un peu sur les enjeux paysagers... » | pour s'opposer les enjeux urbains et aux enjeux humains, mais justement pour faire le lien, c'est un peu dommage » | | | | |
| parcours de formation | BTSA Aménagements Paysagers à Montreuil ENSAP de Bordeaux | 2008 | Ingénieur de Techniques Horticoles spécialisation Paysage en Angers, ENITHP | | Paysagiste diplômé à l'ENSNP de Blois puis en Master de Géographie à l'Université Bordeaux 3 | | Beaux-Arts en section design d'espaces pendant 4 ans ENSAP Bx | | BTS Aménagement paysager, écologie, agronomie et sciences du sol au lycée horticole de Montreuil. |
| année du diplôme | | 2008 | 1981 | | 2009 | | 2008 | 2009 | 2009 |
| formation spécifique liée à la végétation | « Non. Pas de formation dans l'école. C'est moi qui me suis formé, en regardant autour de moi, en visitant des jardins et ce qui se passe. En regardant sur Instagram. » Interaction et spectateur. Un goût et appétence développé par moi. Travail en indépendant. | | Oui, mais plus les expériences vécues après la formation. Les rencontres et le travail dans des équipes pluridisciplinaires | | Botanique, écologie... « mais à cette échelle on n'utilise pas la reconnaissance des espèces naturelles, pas trop les espaces en aménagements horticoles etc. Mais ça a développé une sensibilité au milieu naturel. » 10 ans en agence d'urbanisme, au début l'équipe projet urbain mais après on s'occupe de l'usage agricole territoriale pour son approche à l'agriculture urbaine et à la nature. | | Non, plutôt l'espace, approche plastique et l'aménagement d'espaces ENSAP Bx: bcp appris, la géographie et les milieux naturels. On m'a appris à m'intéresser. | | C'vi, surtout pour les questions du sol, cette approche presque agronomique. Mais surtout après ses études, des recherches personnelles, de rencontres et observations. |
| parcours professionnel | | | Stage de 6 mois chez un architecte : Cabinet de paysage « rare dans ce sens ». Le stage et son rôle pendant 6 mois chez l'agence de Bordeaux Travail avec son propre atelier pendant plus de 30 ans. | | | | | | |

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

RÉSUMÉ

Les pratiques paysagistes contemporaines au prisme de la végétation dans un contexte d'écologisation. Vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. État des lieux et perspectives.

Les sociétés actuelles sont en mutation et l'urgence de se reconnecter à la Nature, de la préserver, de mener une transition et de traiter l'environnement s'intensifient de manière quasi exponentielle avec chaque nouvelle catastrophe climatique, sanitaire. Un nouveau rapport plus « écologique » se développe dans tous les domaines, scientifiques, sociales et politiques, avec un processus croissant de prise en compte des enjeux environnementaux, le processus d'écologisation ; une lame de fond qui ne déroge pas à la règle des néologismes avec un suffixe en "tion", qui révèle ainsi l'action en cours.

Si aujourd'hui, tous les secteurs et toutes les professions sont concernés par ce changement et prennent en compte ces enjeux environnementaux, quelle est l'influence, les impacts de ce processus d'écologisation sur le métier des paysagistes ?

Ce phénomène est un long héritage qui s'est ancré consécutivement dans les sphères de la société - scientifique, politique, sociale - modelant de nouvelles attentes relayées par les instances publiques. Pour les paysagistes qui avaient déjà vu leur métier évoluer largement de "paysagiste-jardinier" vers "paysagiste-aménageur", la conséquence la plus forte prenait racine dans la commande publique. Écologisée, elle venait perturbée des pratiques établies avant d'offrir un horizon riche d'opportunités aux paysagistes fort de leurs expertises dans le domaine du vivant.

Dans ce contexte sans précédent, les paysagistes contemporains, en prenant une certaine hauteur, ont fait d'une de leurs forces la clef de lecture et d'écriture des situations paysagères. Notion parfois abstraite et boudée de certains, la végétation ! Au travers de cette notion de « végétation » et dans le cadre de processus des projets des paysages, ils ont fait face à ces enjeux en mobilisant leur expertise. Les pratiques paysagistes contemporaines ont alors adopté cette tournure plus écologique attendue et nécessaire plaçant le vivant dans des écosystèmes spécifiques à chaque projet. La réponse d'une pratique paysagère autour de groupements d'individus répondant à des besoins dans un contexte particulier a permis d'apporter une réponse, traduite opérationnellement avec la signature de chaque paysagiste.

MOTS-CLÉS

végétation, pratique, écologisation, paysagiste-aménageur, environnemental, végétal, discours, commande publique, projets des paysages, écologie, politiques publiques, naturaliste, enjeux

ABSTRACT

Contemporary landscape practices through the prism of vegetation in an ecologization context. Towards a greater awareness of environmental issues. Review of the practices and perspectives

Today's societies are changing and there is an urgent need to reconnect with Nature, to preserve it and to make a transition in the ways we live, consume, and treat the environment. This urge intensifies almost exponentially with each new climate and health catastrophe. A new "ecological" mindset is developing in all fields; scientific, social and political, with a growing will to take into account environmental issues, the process of ecologization; an intellectual process that confirms the rule of a "tion" suffix neologism, which thus reveals the current action.

Today, all fields and professions are observing, living, and sometimes undergoing a renewal of practices to adapt to this period of change, and are taking these environmental issues into account. We can ask ourselves if there is an influence of this process on the profession of landscapers, and how it impacts their practices.

In this unprecedented context, contemporary landscapers, through the notion of «vegetation» as part of the processes of landscape projects, deal with these issues. But how can "vegetation" be a source of reading and writing landscape situations, in order to be mobilized in current and future challenges?

Contemporary landscape practices adopted this ecological turn, placing "vegetation" and "ecosystems" to each project. The response of a landscape practice around groups of individuals responding to needs in a particular context made it possible to provide a response, operationally translated with the signature of each landscaper.

KEYWORDS

vegetation, practices, ecologization, landscape planner, environmental, vegetal, discourses, public procurement, landscape projects, ecology, public policies, naturalist, issues